



MINISTÈRE DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES DU DANEMARK
Danida

Evaluation finale du projet « Résilience et Cohésion Sociale des communautés transfrontalières du Liptako- Gourma (Burkina Faso, Mali, Niger) »

Rapport provisoire



Ingénierie Internationale en
Décentralisation et Développement local
(2ID Sarl)

Email: cabinet2id@gmail.com

Novembre 2023

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABREVIATIONS	4
LISTE DES TABLEAUX	5
LISTE DES GRAPHIQUES.....	6
RESUME EXECUTIF	7
I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION	14
1.1. RAPPEL DES OBJECTIFS DE L'ETUDE.....	14
1.2. PORTEE DE L'ETUDE.....	15
1.3. RAPPEL DES LIVRABLES ATTENDUS	15
II. DESCRIPTION DU PROJET.....	16
2.1. RAPPEL DU CONTEXTE COVID	17
2.2. GROUPES CIBLES ET BENEFICIAIRES	17
III. METHODOLOGIE ADOPTEE	19
3.1. CADRAGE DE LA MISSION.....	19
3.2. ÉTAT DES LIEUX DE L'INFORMATION A TRAVERS LA REVUE DOCUMENTAIRE.....	19
3.3. DETERMINATION DE L'ECHANTILLON	19
3.4. MOBILISATION DES RESSOURCES ET STRATÉGIE DE COLLECTE DES DONNÉES	24
3.5. TRAITEMENT DES DONNÉES ET RAPPORTAGE.....	24
3.5.1 <i>Traitement des données</i>	24
3.5.2 <i>Analyse des données</i>	24
3.6. ASSURANCE QUALITÉ	24
3.8. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES / LIMITES DE L'ÉTUDE	25
IV. ANALYSE DE LA PERTINENCE DU PROJET	26
4.1. PERTINENCE OBJECTIFS DU PROJET DEFINIS PAR RAPPORT AUX ORGANISATIONS PARTICIPANTES ET AUX GROUPES CIBLES	26
4.1.1. <i>Pertinence des objectifs du projet par rapport aux organisations participantes</i>	26
4.1.2. <i>Pertinence des objectifs du projet par rapport aux groupes cibles</i>	26
4.2. PERTINENCE DES APPROCHES DU PROJET POUR UNE EVENTUELLE REPLICATION	28
4.3. PERTINENCE DU PROJET PAR RAPPORT AU CONTEXTE ET PRIORITES DES PAYS EN MATIERE, DE COHESION SOCIALE,	28
4.4. ANALYSE DES FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES ET MENACES AU NIVEAU DE LA CONCEPTION.....	31
V. ANALYSE DE L'EFFICACITE DU PROJET	32
5.1. EFFECTIVITE ET BILAN DE REALISATION DES ACTIVITES DES RESULTATS	32
5.1.1. <i>Effectivité et bilan de réalisation des activités du Résultat 1</i>	32
5.1.2. <i>EFFECTIVITE ET BILAN DE REALISATION DES ACTIVITES DU RESULTAT 2</i>	33
5.1.3. <i>Effectivité et bilan de réalisation des activités du Résultat 3</i>	35
5.1.4. <i>Effectivité et bilan de réalisation des activités du Résultat 4</i>	36
5.1.5. <i>EFFECTIVITE ET BILAN DE REALISATION DES ACTIVITES DU RESULTAT 5</i>	38
5.1.6. <i>Effectivité et bilan de réalisation des activités du Résultat</i>	39
5.1.7. <i>Synthèse de l'analyse du bilan des activités du projet</i>	39
5.2. NIVEAU D'ATTEINTE DES INDICATEURS DE RESULTATS	40
5.2.1. <i>Niveau d'évolution des indicateurs du résultat 1</i>	40
5.2.2. <i>Niveau d'évolution des indicateurs du résultat 2</i>	44
5.2.3. <i>Niveau d'évolution des indicateurs du résultat 3</i>	47
5.2.4. <i>Niveau d'évolution des indicateurs du résultat 4</i>	50
5.2.5. <i>Niveau d'évolution des indicateurs du résultat 5</i>	52
5.3. ANALYSE DU NIVEAU D'ATTEINTE DES INDICATEURS DES OBJECTIFS SPECIFIQUES	55
5.2.1. <i>Analyse des indicateurs de l'objectif spécifique 1</i>	55

5.3.2. Analyse des indicateurs de l'objectif spécifique 2	62
5.4. ANALYSE DU NIVEAU D'ATTEINTE DES INDICATEURS DE L'OBJECTIF GLOBAL.....	66
VI. ANALYSE DE L'EFFICIENCE	74
6.1. ANALYSE DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	74
6.2. ANALYSE DE LA GESTION DES RESSOURCES MATÉRIELLES.....	75
6.3. ANALYSE DE LA GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES	75
6.4. OBSTACLES AYANT AFFECTÉ L'EFFICIENCE DU PROJET	76
VII. ANALYSE DES EFFETS / IMPACTS DU PROJET RECOLG.....	76
7.1. ANALYSE DES EFFETS	76
7.2. IMPACTS SUR LES MOYENS D'EXISTENCE ET L'ACCROISSEMENT DE LEURS PRODUCTIONS	80
7.3. IMPACTS SUR LES REVENUS DES JEUNES ET FEMMES	80
7.4. IMPACTS SUR L'ÉTAT NUTRITIONNEL DES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS ET FEFA	80
7.5. IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT SOCIAL DES COMMUNAUTÉS BÉNÉFICIAIRES	80
VIII. ANALYSE DE LA DURABILITE (CONTINUITE DU PROJET)	81
8.1. DURABILITE SUR LE PLAN FINANCIER, INSTITUTIONNEL, POLITIQUE ET ENVIRONNEMENTAL	81
8.2. ANALYSE DE LA PÉRENNISATION DES STRUCTURES MISES EN PLACE.....	82
8.3. ANALYSE DE LA PÉRENNISATION DES ACTIVITÉS DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS	84
8.4. FACTEURS (INTERNES ET EXTERNES) AYANT CONTRIBUE A L'ATTEINTE DES RESULTATS ET OBJECTIFS DU PROJET	86
IX. ANALYSE DES QUESTIONS TRANSVERSALES.....	87
9.1. ANALYSE DU MODELE TRIPLE NEXUS HUMANITAIRE-DEVELOPPEMENT-PAIX (PERTINENCE, EFFICACITE ET EFFICIENCE)	87
9.2. GRADUATION DES MENAGES TRES PAUVRES QUELLE AVANCEE ET PERTINENCE	ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.
9.2.1. Démarche méthodologique de la graduation	Error! Bookmark not defined.
9.2.2. Résultats obtenus.....	Error! Bookmark not defined.
9.2.3. Facteurs favorisant et limitant de la graduation des ménages TP	Error! Bookmark not defined.
9.3. VALEUR AJOUTEE DE LA SYNERGIE D'ACTIONS ET DEVELOPPEMENT DE PARTENARIAT DANS L'ACCOMPLISSEMENT	89
9.4. ANALYSE DE LA PRISE EN COMPTE DU GENRE, L'ÂGE OU LE HANDICAP	97
X. ANALYSE DU SUIVI-EVALUATION ET COMMUNICATION.....	98
10.1. COORDINATION.....	98
10.2. SUIVI.....	98
XI. LEÇONS APPRISSES.....	101
XI. BONNES PRATIQUES.....	102
XII-CONCLUSION-RECOMMANDATIONS.....	103
12.1. CONCLUSION	103
12.2. RECOMMANDATIONS :	104
BIBLIOGRAPHIE.....	105
ANNEXES	106

SIGLES ET ABREVIATIONS

ANJE	: Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant
AREN	: Association pour la Redynamisation de l'Elevage au Niger
ASBC	: Agent de santé à base communautaire
AVEC	: Association Villageoise d'Epargne et de Crédit
CH	: Cadre Harmonisé
COFOB	: Commissions Foncières de Base
COFOCOM	: Commission Foncière Communale
CRUS	: Conseil Régional des Unions du Sahel
CSI	: Index de Stratégie de Survie
CSPS	: Centre de Santé et de Protection Sociale
DAM	: Diversité Alimentaire Minimum (F femmes E enfants)
DDG DRC	: Danish Demining Group Danish Refugee Council
DS	: District Sanitaire
EDS	: Enquête démographique de la Santé
FAP	: Femmes en âge de procréer (15-49 ans)
FEFA	: Femme Enceinte et femme Allaitante
GASPA	: Groupe d'apprentissage et de suivi des pratiques d'ANJE
GSAN	: Groupe de soutien ANJE (Mali)
GSANJE	: Groupe de soutien ANJE (Niger)
Ha	: Hectare
Kg	: Kilogramme
M	: Moyens
MAA	: Minimum Alimentaire Acceptable
MAG	: Malnutrition Aiguë Globale
MAM	: Malnutrition Aiguë Modérée
MAS	: Malnutrition Aiguë Sévère
MDD-W	: Minimum Dietary Diversity for Women
OCB	: Organisation Communautaire de Base
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OSC	: Organisations de la société civile
PACA	: Plan d'actions Communautaires d'adaptation contre le changement climatique
PDI	: Populations déplacées internes
PDM	: Post Distribution Monitoring
PV	: Procès-Verbal
RBM	: Réseau Bilital Maroobe
RC	: Relais Communautaire
RECOLG	: Résilience et Cohésion Sociale des communautés transfrontalières du Liptako-Gourma
RSU	: Registre Social Unifié
SCA	: Score de consommation alimentaire
SCI	: Save the Children International
STD	: Service Technique Déconcentré
TM	: Transfert monétaire
TP	: Très pauvres
U5	: Under five, enfants de moins de 5 ans
UBT	: Unité de Bétail Tropical
UGC	: Unité Régionale de Gestion du Consortium
VBG	: Violences basées sur le genre

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition des échantillons par commune	20
Tableau 2 : Répartition de l'échantillon des ménages TP/PDI par village.....	21
Tableau 3 : Répartition de l'échantillon des femmes en âge de procréer (15-49 ans) par village.....	22
Tableau 4 : Nombre de guide d'entretien réalisé pour chaque cible.	23
Tableau 5 : Pertinence des approches utilisées du projet.....	28
Tableau 6 : Cohérence du projet par rapport au PNDES-II 2021-2025	29
Tableau 7 : cohérence par rapport au CREED	29
Tableau 8 : Cohérence par rapport à l'initiative 3N « Les Nigériens Nourrissent les Nigériens »	30
Tableau 9 : Forces, faiblesses, opportunités et menaces au niveau de la conception	31
Tableau 10 : Etat de réalisation des activités du Résultat 1	32
Tableau 11 : Forces-faiblesses -Opportunités-Menaces du résultat 1	32
Tableau 12 : Etat de réalisation des activités Résultat 2	33
Tableau 13 : Forces-faiblesses -Opportunités-Menaces du résultat 2.....	34
Tableau 14 : Etat de réalisation des activités Résultat 3.....	35
Tableau 15 : Forces-faiblesses -Opportunités-Menaces du résultat 3.....	35
Tableau 16 : Etat de réalisation des activités Résultat 4.....	36
Tableau 17 : Forces-faiblesses -Opportunités-Menaces du résultat 4.....	37
Tableau 18 : Etat de réalisation des activités Résultat 5.....	38
Tableau 19 : Forces-faiblesses -Opportunités-Menaces du résultat 5.....	38
Tableau 20 : Etat de réalisation des activités Résultat 6.....	39
Tableau 21 : Récapitulatif du bilan d'exécution physique des activités planifiées du projet	39
Tableau 22 : Niveau d'atteinte des indicateurs du résultat 1.....	40
Tableau 23 : Evolution de l'indicateur au niveau des 3 études (Baseline-Midline-Endline)	41
Tableau 24 : Niveau d'atteinte des indicateurs du résultat 2.....	44
Tableau 25 : Niveau d'atteinte des indicateurs du résultat 3.....	47
Tableau 26 : Evolution du nombre d'UBT moyen vendus ou capitalisés par ménage	48
Tableau 27: Niveau d'atteinte des indicateurs du résultat 4.....	50
Tableau 28 : Evolution du nombre de personnes qui se sont adressées aux autorités administratives et/ou judiciaires et % de ces personnes qui considèrent que leur question/problème a été résolu	50
Tableau 29 : Niveau d'atteinte des indicateurs du résultat 5.....	52
Tableau 30 : Niveau d'atteinte des indicateurs de l'objectif spécifique 1	55
Tableau 31 : Taux de réponses des stratégies de survie adoptées par les ménages par pays à l'endline	56
Tableau 32 : Niveau d'atteinte des indicateurs de l'objectif spécifique 2	62
Tableau 33 : Evolution des bénéficiaires satisfaits des services de l'Etat lors des 3 études	63
Tableau 34: Nombre de communes dans lesquelles les services déconcentrés et décentralisés sont actifs.....	64
Tableau 35 : Pourcentage de bénéficiaires qui attribuent cette diminution des conflits à l'appui dont ils ont bénéficié.....	65
Tableau 36 : Niveau d'atteinte des indicateurs de l'objectif global	66
Tableau 37 : Nombre d'individus en insécurité alimentaire en 2023.....	68
Tableau 38 : Prévalence de la Malnutrition Aigüe Globale de la baseline et la midline	68
Tableau 39 : Prévalence de la malnutrition chronique de la baseline et la midline	69
Tableau 40 : Mortalité des enfants de moins de 5 ans.....	69
Tableau 41 : Nombre de conflits enregistrés auprès des autorités locales et administratives de 2023.....	71
Tableau 42 : Analyse des ressources humaines.....	74
Tableau 43 : bilan d'exécution physique et financière du projet.....	75
Tableau 44 : Analyse du dispositif et de la pérennisation des réalisations ou investissements physiques.....	82
Tableau 45 : Analyse du dispositif et de la pérennisation des activités de renforcement des capacités	84
Tableau 46 : Evolution du score de la graduation des ménages dans les 3 pays	Error! Bookmark not defined.
Tableau 47 : Analyse de la prise en compte du genre au niveau de chaque résultat du projet.....	97
Tableau 48: Principales bonnes pratiques du projet	102

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Nombre des ménages très pauvres ciblés ayant effectivement bénéficiés des TM	42
Graphique 2 : Evolution des proportions des ménages ayant une diversité alimentaire acceptable	43
Graphique 3 : Evolution des ménages qui adoptent ou améliorent de bonnes pratiques d'hygiène	45
Graphique 4 : Niveau d'évolution des proportions des ménages dont les FEFA qui adoptent les bonnes pratiques ANJE... ..	46
Graphique 5: Niveau d'évolution du nombre d'hectare mis en valeur par ménage TP ciblé.....	49
Graphique 6 : Evolution des pourcentages d'individus indiquant que la communication et la collaboration	51
Graphique 7 : Evolution des bénéficiaires qui perçoivent une amélioration des relations et de la confiance	53
Graphique 8 : Niveau d'évolution de l'index de stratégie de survie.....	56
Graphique 9 : Evolution des proportions des enfants selon la diversité alimentaire	57
Graphique 10 : Répartition des enfants de 6-23 mois selon le nombre de fois de consommation du repas par jour	58
Graphique 11 : Minimum Alimentaire Acceptable (MAA)	58
Graphique 12 : Proportion des enfants de 0-5 mois qui ont été nourris exclusivement au sein.....	59
Graphique 13 : Evolution de la Diversité Alimentaire Minimum pour Femmes (DAM-F) de la Baseline à la Midline	60
Graphique 14 : Augmentation du revenu moyen annuel des ménages par sexe	60
Graphique 15: Diversification des sources de revenu par sexe	61
Graphique 16 : Niveau d'évolution des bénéficiaires qui perçoivent une amélioration des relations et de la confiance.....	63
Graphique 17 : Niveau d'évolution des bénéficiaires qui considèrent que leurs préoccupations ont été prises en compte ...	64
Graphique 18: Niveau d'évolution des bénéficiaires qui estiment que les conflits communautaires ont diminué	65
Graphique 19: Niveau d'évolution de la présence et fonctionnement effectif des services de l'Etat dans les zones ciblées .	71
Graphique 20 : Evolution du nombre de conflits enregistrés lors des 3 études	72

RESUME EXECUTIF

Le projet « Résilience et Cohésion Sociale des communautés transfrontalières du Liptako-Gourma (RECOLG) au Burkina Faso, Mali et Niger », a pour objectif global « Améliorer les conditions de vie, la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et face aux conflits et la cohésion sociale des populations vulnérables dans 13 communes de Liptako-Gourma dont 5 au Burkina Faso, 3 au Mali et 5 au Niger. Sa mise en œuvre est assurée par un consortium composé de huit organisations nationales et internationales dont Save the Children (lead), CARE, DRC, CRUS, AREN, RBM, Tassaght et Karkara, pour une durée de 48 mois et couvre la période décembre 2019 à décembre 2023.

En fin de mise en œuvre, le dispositif de suivi-évaluation-apprentissage du projet a prévu une évaluation finale (endline), axée sur le suivi des indicateurs basée sur le cadre de mesure de performance du projet sur les quatre années d'intervention du projet afin de générer des évidences permettant de comprendre dans quelle mesure les stratégies, approches et actions mises en œuvre ont contribué ou pas à l'obtention des effets attendus et inattendus à la lumière des éléments de contexte de la zone d'intervention des trois pays.

Pour mener à bien cette évaluation finale (endline), le cabinet **Ingénierie Internationale en Décentralisation et Développement local (2ID)** a adopté une démarche méthodologique participative en quatre phases : (i) **la phase préparatoire** qui a consisté d'abord à l'élaboration du rapport de démarrage (échantillonnage, outils de collecte de données et chronogramme), ensuite à la prise en compte des feedbacks et la validation du rapport de démarrage à travers des échanges par mail. En fin une réunion de cadrage de la mission s'est tenue le 25 octobre 2023 en présentiel dans les locaux de 2ID pour repréciser les attentes du commanditaire et prendre en compte les besoins du cabinet notamment la documentation et l'établissement d'une lettre d'accréditation pour l'équipe de collecte de données sur le terrain ; (ii) **la phase de collecte de données sur le terrain**, faite de quatre (4) principales étapes : la mobilisation des ressources humaines, la formation des enquêteurs, la collecte des données et la supervision de la collecte des données ; (iii) **la phase de traitement et analyse des données** collectées et (iv) **la phase de rapportage et restitution**.

Cette démarche participative a permis d'obtenir les résultats suivants :

Pertinence : La pertinence du projet est avérée en ce sens qu'il répond aux besoins des populations bénéficiaires, bien que la situation sécuritaire n'ait pas facilité la mise en œuvre de certaines activités en temps opportun. L'on note que le projet a su tirer profit de la stratégie d'adaptation qui a consisté à faire déplacer les bénéficiaires dans les zones sûres, les former afin que ces derniers puissent réaliser les activités avec les bénéficiaires réels dans les villages. L'approche multisectorielle est jugée pertinente au regard de la diversité et multiformes des besoins prioritaires des populations identifiées dans le domaine de la sécurité alimentaire, la nutrition, la gouvernance et de la cohésion sociale. Les priorités-pays des 3 pays en lien avec la consolidation de la paix et la cohésion sociale à travers leurs axes stratégiques et objectifs sont prises en compte au niveau des objectifs, des résultats attendus et des actions développées par le projet sur le terrain. Le caractère multisectoriel a nécessité l'inclusion et l'implication de plusieurs acteurs en synergie dans le but d'atteindre les résultats et les objectifs escomptés. Malgré la pertinence, une stratégie de sortie / désengagement écrite à travers l'implication des STD, les communes, les ONG locales et l'engagement communautaire n'a pas été définis à l'avance.

Efficacité : Effectivité et bilan de réalisation des activités des Résultats : Au niveau de la réalisation physique des activités, la mission estime que les taux sont satisfaisants malgré le retard dans la réalisation de certaines activités liées à la situation sécuritaire et à la COVID-19 qui ont empêché la réalisation ou la suspension de certaines activités. Le taux global moyen du niveau d'exécution de l'ensemble des activités planifiées est de 95% (R1= de 99,59%, R2=90,35%, R3=96,77%, R4= 82,82% et R5= 99,41%). Durant la mise en œuvre des activités du projet et au regard des contraintes sécuritaires, l'équipe de mise en œuvre a développé des stratégies d'adaptation ou de délocalisation afin de pouvoir toucher les bénéficiaires de certaines communes devenues inaccessibles, accueillis d'ailleurs dans d'autres communes.

Analyse des performances des indicateurs du résultat 1 : Sur 6 indicateurs, un seul n'a pas atteint la cible fixée (il s'agit de l'indicateur IR1.6), deux ont atteint leur cibles (IR1.2 et IR1.4) et 3 ont un taux d'atteinte de plus de 75%. Le taux moyen d'atteinte des indicateurs du résultat 1 est de 73%. Au regard de l'évolution positive et du taux moyen d'atteinte des indicateurs, la mission estime que le projet a favorisé l'accès de 4 732 ménages très vulnérables à un système de protection sociale. Néanmoins, des réflexions doivent être mener afin de faire un plaidoyer auprès du ministère de tutelle dans les 3 pays afin d'intégrer les ménages TP du projet au Registre social Unifié (RSU) et faire évoluer la cible fixée qui est d'au moins 25% des ménages ciblées.

Analyse des performances des indicateurs du résultat 2 : La quasi-totalité des indicateurs ont presque atteint leur cible en fin de projet. Le taux moyen d'atteinte du résultat 2 est 98,9%. La mission estime que le niveau d'évolution des indicateurs et le taux d'atteinte du résultat 2 en fin de mise en œuvre sont satisfaisants et conclue que plus de 387132 personnes vulnérables ont eu accès aux services sociaux de base dont 168 395 aux services de santé et nutrition et 6 078 aux services de protection. L'accès aux services de santé, nutrition et de protection nécessite un suivi régulier des ASC, ASBC, relais communautaires et mamans leaders afin de maintenir les connaissances et les pratiques de l'ANJE, l'EHA et la PFE au niveau des communautés bénéficiaires après le projet.

Analyse des performances des indicateurs du résultat 3 : Le taux moyen des indicateurs du résultat 3 sans les indicateurs IR4.3 et IR3.5 est de 65,31%. Ce taux s'explique par le faible taux d'atteinte de l'indicateur IR3.3 « % de projets productifs rentables ». Malgré ce taux, le niveau d'atteinte du résultat 3 est moyen, ce qui permet de conclure que les ménages TP bénéficiant d'un paquet multisectoriel ont préservé leurs moyens d'existence (moins UBT vendu) et mené des AGR (facilité d'accès aux crédits) que la rentabilité dépendait de plusieurs facteurs notamment l'accessibilité, le niveau de fonctionnalité des groupes AVEC ce qui n'a pas été le cas ici au regard du contexte sécuritaire volatile qui a entraîné des mouvements des populations.

Analyse des performances des indicateurs du résultat 4 : Au niveau du résultat 4, les 2 indicateurs (IR4.1 et IR4.2) ont connu une bonne évolution dans la zone d'intervention du projet avec respectivement 96,63% et 66,41%. Le taux moyen d'atteinte des indicateurs du résultat 4 est de 81,52%. La mission estime satisfaisant le taux moyen d'atteinte des indicateurs du résultat 4 ce qui permet de conclure qu'il y a eu une amélioration des relations des habitants et des représentants des autorités de l'État dans les communes du projet malgré le contexte sécuritaire qui n'a pas faciliter l'implémentation des activités dans la zone la zone d'intervention du projet.

Analyse des performances des indicateurs du résultat 5 : Sans les indicateurs IR5.1 et IR5.2 qui sont des indicateurs de processus et non renseigné, le taux moyen d'atteinte du résultat 5 est de 93,28%. Le renforcement des capacités des acteurs à l'utilisation des mécanismes de gestion de conflit a permis d'améliorer la cohésion sociale, la prévention et de la gestion des conflits par les habitants des communes du projet.

Analyse des performances des indicateurs de l'objectif spécifique 1 : Le taux moyen global de l'atteinte des indicateurs de l'objectif spécifique 1 est de 78,73%. La mission estime ce taux d'atteinte satisfaisant et cela a permis de renforcer les moyens d'existences des populations agricoles et pastorales en fin de mise en œuvre du projet au regard du niveau d'atteinte satisfaisant des indicateurs de R1, R2 et R3.

Analyse des performances des indicateurs de l'objectif spécifique 2 : Le taux moyen global d'atteinte des indicateurs de l'objectif spécifique 2 est de 69,17%. Ce niveau d'atteinte a été possible grâce au niveau de réalisation des activités et d'atteinte des indicateurs du R4 et R5 et cela a permis d'appuyer les communautés et institutions locales dans la prévention des conflits et dans le renforcement de la cohésion sociale malgré le contexte d'insécurité qui a entraîné l'éloignement des autorités, le départ des agents et à la fermeture de certains des services dans certaines communes ainsi que l'absence des services techniques environnementaux et l'inaccessibilité à certaines ressources naturelles.

Analyse des performances des indicateurs de l'objectif global : 2 sur 6 ont atteint leur cible. Le taux moyen d'atteinte des indicateurs de l'objectif global est 38%. Ce taux d'atteinte est moyen. Au regard du niveau d'atteinte des objectifs spécifiques 1 (78,73%) et 2 (69,17%) et le niveau d'atteinte l'objectif global, la mission conclut que les populations vulnérables dans région du Liptako ont déjà les bases pour l'amélioration de leurs conditions de vie, leur résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et face aux conflits et la cohésion.

Efficiences : Le projet a été exécuté à travers la bonne gestion des ressources humaines, matérielles et financières. Le rapport coût/efficacité révèle que le projet a été efficace car le ratio coût efficacité est égale à 1, le ratio 95% / 95% donne 1. Ce qui signifie que l'exécution du projet a été efficace dans la gestion des ressources financières. Malgré l'importance de multi-acteurs engagés au niveau des ressources humaines pour faciliter la mise en œuvre, des insuffisances ont été relevés. Il s'agit entre autres le retard dans le recrutement des staffs au niveau national et régional, l'insuffisance du nombre de personnel dédié aux S&E (MEAL), l'insuffisance du temps alloué au MEAL régional sur le projet (temps partiel) et l'utilisation du MEAL RECOLG par d'autres projets, etc. Ce qui a eu certainement un impact sur l'efficace dans

la mise en œuvre du projet en termes de temps. La situation sécuritaire et la COVID-19 ont eu aussi un impact sur l'efficacité (temps (retards) et ressources financières (gestion des imprévus)) à travers les stratégies de délocalisation, de suspension report/replanification des activités avec l'évolution du contexte.

Effets/prémisses d'impact :

Effets directs/indirects : Les activités de protection à travers les changements rapides ont permis de redonner la confiance à ces personnes vulnérables (hôtes et PDI) car elles disposent de revenus qui leur permettent de satisfaire leurs besoins de première nécessité, réduisant les risques de vente prématurée du cheptel et le recours à des pratiques dévalorisantes de survie. Les FEFA avec les enfants de moins de 5 ans ayant bénéficiées des actions sur la nutrition et sur l'offre à l'accès aux services ont permis d'améliorer les changements de comportement sur l'utilisation des bonnes pratiques ANJE à travers le Minimum Alimentaire Acceptable chez les enfants de 6-23 mois (31,2% au BF, 27,5 au Mali et 17,1% au Niger), l'allaitement maternel exclusif (avec 67,9% à la Baseline contre 74,9% à la Endline au Burkina et 44,6% à la Baseline contre 61,5% à la Endline au Mali. Au Niger, ce pourcentage est de 51,1% à la Midline contre 19,3% à la Baseline) et la diversité alimentaire minimum chez les femmes en âges de procréer passe de 6,9% à la Baseline à 10,61% à la Midline et 15,04% à la Endline au Burkina. Au Mali, la valeur de la Endline est de 11,93% sur une cible de 24,8%. Au Niger la diversité passe de 5,8 à 11,28% à la midline et à 13,22% à l'endline.

Au niveau de la protection des moyens d'existence : le revenu moyen annuel des ménages a connu une évolution dans les 3 pays de la Baseline à la Endline. Le Burkina Faso ont atteint la cible qui est d'une augmentation de 25% en fin de projet en passe de 145 666 à 244 673. Par contre les revenus moyens du Niger et du Mali ont évolué mais n'ont atteint leur cible qui est respectivement de 234 089 FCFA et de 137 488 FCFA. On observe un écart négatif de 3 839 F pour le Mali et 13 123 F pour le Niger. Une proportion de 54,1% au Burkina Faso, 53,2% au Mali et 31,7% au Niger des bénéficiaires diverses leur source de revenus.

Gouvernance et cohésion sociale : Une proportion de 58,5% au Burkina Faso, 41,3% au Mali et 52,6% au Niger des bénéficiaires perçoivent une amélioration des relations et de la confiance : inter/intra-communautaire, inter/intra religieuse, générationnelles, avec l'autorité de l'Etat. Le niveau de satisfaction des bénéficiaires de la qualité de l'offre est observé au niveau des services de santé 34,4% à la Baseline à 46,3% au Burkina, 14,6 à 56% au Mali et de 31 à 62,1% au Niger. Une proportion de 59,76% au BF, 38, 53% au Mali et 74,01% au Niger bénéficiaires considèrent que leurs préoccupations (relative à la gestion inclusive et équitable des conflits communautaires et de l'accès aux ressources naturelles) ont été prises en compte. Une proportion de 53,8% des communes ont leurs services déconcentrés et décentralisés actifs, il s'agit de Dori et Gorom-Gorom au Burkina Faso, Tin-Hama, Ouatagouna et Ansongo au Mali et Téra et Ayorou au Niger. Pour le volet cohésion sociale : la proportion de bénéficiaires qui attribuent cette diminution des conflits à l'appui dont ils ont bénéficié est de 51,54% dans l'ensemble contre 34,43% à la Midline (30,21% à la Midline contre 45,75% à l'endline pour le Burkina Faso, 41,03% à la midline contre 54,43% à l'endline pour le Mali, 35,37% à la Midline contre 56,8 à l'endline pour le Niger). Cependant la situation sécuritaire reste un des facteurs qui limitent les effets du projet à long terme (mouvement des populations bénéficiaires avec changement de statut).

Impacts sur les moyens d'existence et l'accroissement de leurs productions

- Réduction des stratégies atypiques ou non durables de survie grâce à l'appui du projet avec des activités d'urgence, de relèvement et de protection des moyens d'existence ;
- Réduction des ventes d'animaux pendant la période de soudure ;
- Amélioration induite sur la technicité de production et la productivité agricole, maraichères et animalière à travers les champs écoles paysans ;
- Amélioration de l'accessibilité physique et financière de l'aliment bétail à travers la mise en place des BAB ;
- Amélioration de la diversité alimentaire des ménages à travers une diversification dans la consommation des aliments riches tels que les légumineuses issues de la production maraîchère et agricole.

Impacts sur les revenus des jeunes et des femmes : A travers les activités économique (maraîchage, embouche, petit commerce, vaches laitières) et AGR, les cash for work, l'accès aux crédits à travers les AVEC permettent de renforcer les revenus des jeunes et des femmes à travers la vente des produits en lien avec l'entrepreneuriat et les AGR.

Impacts sur l'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans et FEFA

- Amélioration de santé de la mère et enfants à travers l'adoption des bonnes pratiques ANJE et Hygiène
- Réduction des cas de MAM et MAS
- Changements de comportement par rapport aux pratiques inadaptées en matière d'alimentation des jeunes enfants en lien avec les mauvaises considérations socio-culturelles
- Augmentation du taux de fréquentation des centres de santé par les FEFA
- Augmentation du taux consultation CPN et CPON
- Augmentation du taux d'accouchement assisté
- Maitrises et appropriation des PF famille pour le dépistage des enfants

Impacts sur l'environnement social des communautés bénéficiaires : Grace à l'intervention du projet, la cohésion sociale s'est améliorée à travers des cadres d'échanges en se donnant des conseils sur le bien-être familial (éducation des enfants) lors des activités menées par les femmes. L'organisation des activités sportives et culturelles ont permis de renforcer les liens socio-ethniques à travers la promotion du vivre ensemble, la participation communautaire, l'interculturalité et la communication non violente. La mise en place des comités communaux de paix (CCp) et le renforcement de capacités des leaders communautaires et autorités administratives ont permis à ces acteurs de s'approprier des outils et trouver des solutions aux conflits dans leurs localités. Le projet a également contribué à l'amélioration de la confiance non seulement au sein des communautés mais aussi entre les populations et les autorités locales et services techniques, eu égard au témoignage de beaucoup de bénéficiaires, grâce aux activités de dialogues inter et intracommunautaires organisées.

Durabilité : La valorisation du capital humain a été déterminante sur le projet, ce qui présage d'une bonne pérennité des actions à la fin de mise en œuvre du projet sur le plan financier, institutionnel, politique et environnement. Les actions visant l'autonomisation des jeunes et des femmes dans la gestion des réalisations augmentent considérablement le niveau d'appropriation de ceux-ci. Mais la question qui reste posée est celle de l'appropriation après projet. Ce qui suppose que des sorties soient organisées/renforcées pour le suivi avec les services techniques et les autorités locales. Il serait plus judicieux de travailler à transférer les acquis aux communes afin qu'ils les intègrent à leur patrimoine pour un suivi. Le focus du projet sur les jeunes, les femmes et les leaders communautaires permet une bonne appropriation du projet par les bénéficiaires, ainsi qu'une amélioration durable de la coexistence pacifique dans la zone du projet.

Questions transversales :

Approche triple Nexus humanitaire-développement-paix : Les stratégies de mise en œuvre et l'approche multisectorielle adoptées par le projet sont suffisantes pour le renforcement de la résilience des ménages très pauvres et des PDI et la consolidation de la cohésion sociale même si sur ce dernier point, l'atmosphère généralisée liée à l'insécurité et la confusion autour même de la question de la paix ne permettent pas des avancées significatives. Par conséquent, des réflexions doivent être mener autour du volet paix de l'approche triple nexus afin que les acteurs clés (STD, ONG, Partenaires, les leaders communautaires, OSC, etc.) puissent harmoniser les compréhensions. Toutefois, les stratégies de mise en œuvre participatives et multi-acteurs et l'approche multisectorielle adoptées permettent d'asseoir un modèle solide de triple nexus humanitaire-développement-paix en tenant compte du contexte fragile.

Approche graduation : L'approche graduation un outil de suivi qui permet le suivi des effets /impact et changements observés auprès des bénéficiaires TP résidents du projet à travers des indicateurs de premier rang et second rang. Il contribue aussi à la redevabilité vis-à-vis des bénéficiaires et renforce la résilience de ceux-ci. C'est un outil en phase d'expérimentation et s'applique qu'au zone d'intervention plus stable permettant aux bénéficiaires d'être stable. Malheureusement, la dégradation de la situation sécuritaire en fin 2021 jusqu' à la date de passage de la mission, novembre 2023, la situation est restée très volatile. L'analyse de la graduation des ménages TP n'a connu une évolution positive de la baseline en passant par la midline et l'endline en fin de projet. La situation sécuritaire a pratiquement replongé les bénéficiaires dans leur situation de départ à cause des mouvements de leurs lieux de résidence à une autre localité avec les pertes des actifs en reconstitution et le faible fonctionnement des marchés locaux. Des entretiens réalisés avec les comités de ciblage/plaintes, il ressort que les ménages TP qui ont changé de catégorie varient entre 10 et 30% d'une localité à une autre. Comme leçon apprise, l'approche graduation ne s'applique qu'au zone d'intervention plus stable avec des ménages vulnérables résidents mais dans ce cas précis une partie importante des ménages vulnérables résidents se sont retrouvés en situation de déplacées internes avec un changement de statut, l'inaccessibilité des marchés (facteurs externes). Pour ce qui concernent les facteurs internes c'est la non prise en compte des facteurs suivants dans le scoring des indicateurs de la graduation : les ménages n'ayant pas d'enfant de 6 à 23 mois (pour la diversité alimentaire chez les enfants) ; les ménages n'ayant pas de femmes en âge de procréer (15-49 ans) (pour la diversité alimentaire chez les femmes en âge de procréer) ; les ménages ne disposant pas d'enfant de moins de 5 mois (pour l'allaitement maternel exclusive chez les enfants de moins de 5 mois) ; les ménages n'ayant pas de jeune non marié (pour ce qui est de la prise de décision et confiance des jeunes non mariés), etc. Au regard du contexte sécuritaire volatile, des réflexions doivent être menées afin de redéfinir le calcul des indicateurs de la graduation dans un contexte volatile et la prise en compte des facteurs internes si l'approche nécessite une expérimentation.

Valeur ajoutée de la synergie d'actions et développement de partenariat : le partenariat est apprécié de part et d'autre, chaque partie prenante faisant preuve de promptitude et d'efficacité dans l'exécution des tâches confiées. Cependant il y'a quand même lieu de revoir les questions de procédures qui souvent retardent la mise à la disposition des fonds. Il y a aussi des défaillances de communication, la faible rémunération des activités conduites et non-respect du protocole de suivi des activités qui ont été soulignées dans la collaboration avec les services techniques (notamment l'agriculture (Seytenga), l'élevage Falagountou).

Analyse de la prise en compte du genre, l'âge ou le handicap : la prise en compte du genre a tenu compte des femmes, jeunes filles et jeunes garçons et des personnes vivants avec un handicap lors de la conception mais la prise en compte des personnes vivants avec un handicap n'a pas été documentée. Aucun bénéficiaire n'a été exclu du fait de son sexe, de son âge ou de son handicap. La stratégie de genre promue par le projet vise l'égalité entre les sexes et l'autonomisation (économique et sociale) des femmes à travers la mise en place des AVEC, la promotion des activités économiques et la promotion des activités ANJE avec la mise en place des groupes de soutien ANJE, renforçant leur estime personnelle et leur rôle au sein du ménage. Néanmoins la prise en compte des femmes et jeunes restent faible dans la résolution des conflits au niveau du résultat 5 pour des raisons liées aux aspects culturelles et du type de conflits dans les 3 pays. Des actions de sensibilisations ou des plaidoyers auprès des leaders communautaires pour plus d'implication des femmes et des jeunes dans la résolution des conflits pour une meilleure apprentissage

Analyse du Suivi-évaluation et communication : La coordination avec les autres acteurs de la zone d'intervention a permis de développer des synergies et des complémentarités dans la mise en œuvre du projet avec la participation aux activités des clusters des membres du consortium et l'implication et la tenue des ateliers bilan et de planification avec les bénéficiaires, les services techniques et les collectivités. L'implication des autorités locales et services techniques déconcentrés permet d'orienter les choix des activités selon les besoins réels ou de compléter (synergie) et améliorer les performances de certaines infrastructures. La participation de l'équipe projet aux rencontres inter consortia permet de créer davantage de synergie entre les projets qui interviennent dans les mêmes régions d'intervention et renforcer leur impact auprès des populations bénéficiaires. La participation aux activités cluster a permis au projet d'harmoniser ces actions et faire la promotion de synergies afin d'éviter les cas de doublon dans leur zone d'intervention. Le système de suivi évaluation et redevabilité mis en place par le projet permet de faire le suivi de la mise en œuvre à travers des rencontres de planification annuelle et / ou trimestrielle et mensuelle, des sorties terrain de façon participative avec les membres du consortium. Le système de suivi mis en place a permis de réaliser des études (étude baseline, midline et évaluation) en lien avec le suivi des indicateurs dans l'objectif d'analyser la performance des indicateurs. Le suivi des activités a permis d'élaborer des rapports qui contiennent des données pertinentes permettant de comprendre le processus de mise en œuvre du projet. Cependant, l'on note quelques insuffisances au niveau du rapportage lié par exemple au non-respect des délais dans la production des rapports, irrégularité des rapports semestriels et trimestriels, la non disponibilité d'un canevas pour les cas de succès, la non-harmonisation des formats de rapports d'activités, Faible appropriation des rapports annuels du projet après rapportage, etc.

Quelques leçons apprises

1. L'implication des services techniques (santé, agriculture, élevage, Développement social, environnement, etc.) en tant que contrôleurs du respect des normes sectorielles de réalisation de certaines activités, édictées par l'Etat est une évidence. Leur implication en tant qu'acteurs de la mise en œuvre de certaines activités contribue à n'en point douter une stratégie menant au renforcement de l'efficacité et de la durabilité du projet. En effet, à la clôture des activités du projet, les agents des services techniques et les partenaires locaux poursuivront le suivi et les conseils aux bénéficiaires dans leur rôle régalien, renforçant du coup la durabilité des résultats. Mais le suivi régulier constitue un défi car les moyens sont limités et la situation sécuritaire reste aussi un défi à relever.
2. Les projets communautaires à travers l'élaboration des PACA est une bonne stratégie qui permet l'implication de toute la communauté bénéficiaire depuis la base, à travers leur implication dans le diagnostic facilitant l'appropriation, la mise en place des comités. Leur implémentation demande une forte mobilisation des ressources financières ce qui n'a été le cas ici. La consolidation et le suivi des plans doit être reversée aux communes pour la recherche de financement et la continuité des actions dont la plupart émanent des PAI des communes.
3. Le partenariat avec les organisations locales et les relais communautaires facilite la mobilisation des populations cibles du fait de leur proximité. Avec la crise sécuritaire, des stratégies d'adaptation permettent de continuer la mise en œuvre du projet. Ceci renforce davantage l'idée selon laquelle, la collaboration entre les ONG, les organisations locales et les relais est primordiale.
4. L'implication et la responsabilisation de la communauté bénéficiaire dans la mise en œuvre du projet sont pertinentes et permettent d'engranger de bons résultats car elle permet aux bénéficiaires de faire eux même leurs diagnostics, de les porter et de les solutionner.
5. L'approche multisectorielle facilite le renforcement de la résilience. En effet, le fait de combiner plusieurs approches et actions au profit des mêmes bénéficiaires leur permet de vite se reconstituer en évitant l'utilisation des stratégies néfastes. Ainsi, l'appui en AGR, l'embouche, le maraîchage, petit commerce, cash for work, les activités de sensibilisation sur la consolidation de la paix, la mise en place des COGES autour des infrastructures et périmètres maraîchers, les BC/BAB, le renforcement des capacités et la dotation des bénéficiaires en techniques de production agricole et animale à travers l'implication des personnes ressources garantissent la durabilité des actions du projet.

6. La stratégie d'adaptation utilisée (délocalisation de certaines activités et recadrage de certaines activités/stratégies) au regard du contexte sécuritaire très volatile a permis de s'adapter tout en gardant les mêmes objectifs du projet. Cela est un avantage/atout dans la mise en œuvre des activités, en plus des stratégies de mitigation initialement identifiées.

Synthèse des Bonnes pratiques (détail au point V) :

L'approche nexus : Humanitaire-Développement-Paix : L'approche multisectorielle produit des effets / impacts plus significatifs en apportant des changements dans plusieurs secteurs de la vie d'un individu ou d'un ménage, ce qui confère plus de chance de changement durable.

Approche participative et inclusive : La pratique est innovante à travers son approche qui implique plusieurs couches de la communauté (les adultes ; les jeunes ; les enfants et même les nourrissons), les différents services techniques étatiques spécialisés dans les différents domaines et les collectivités avec la maîtrise d'ouvrage communale et les ONG partenaires. Elle est pertinente dans un contexte caractérisé l'insécurité, le sous-emploi des jeunes et les tensions communautaires, ce qui va permettre de créer un cadre d'échanges d'idées, de partage d'expériences et de renforcement de lien entre la communauté elle-même et entre les PDI à travers l'acceptation de vivre ensemble en leur autorisant à participer aux activités du projet.

TM couplé aux activités économique : L'approche est innovante parce qu'elle s'inscrit dans une perspective de renforcement de la résilience des bénéficiaires. Son caractère innovant c'est qu'elle cible le même bénéficiaire en apportant plusieurs appuis dans l'objectif de le rendre autonome. Elle est pertinente dans un contexte caractérisé par la récurrence des crises qui fragilise les moyens d'existence des vulnérables.

Mise en place des GSANJE couplé avec la pratique des AGR : L'approche est innovante car par le passé l'accent est mis sur la mise en place des GSANJE à travers l'implication des centres de santé et les relais communautaire mais le temps consacré à ces activités n'est pas pris en compte. Elle est pertinente car elle permet de lutter contre la malnutrition mais aussi elle permet à la femme dont 75% de son temps consacré à la gestion de l'enfant de trouver une source de revenu dans cette gestion. La stratégie intégrée de nutrition et AGR facilite le renforcement de la résilience.

Recommandation à l'endroit de l'UE

- Pour les futures interventions, mener une réflexion approfondie vers une stratégie écrite de désengagement en fin de mise en œuvre de projet afin de permettre collectivités services techniques /collectivités/ONG locales de poursuivre le suivi et l'appui conseil des bénéficiaires.
- Au regard des résultats engrangés et la pertinence des activités implémentées dans un contexte sécuritaire volatile, il sera judicieux de prévoir une phase de consolidation des acquis en listant les activités ayant connus des succès avec l'implication des STD et les collectivités et étendre la zone de couverture à d'autres communes.

Recommandations à l'endroit des membres du consortium

- Organiser un atelier de désengagement avec les acteurs clés (services techniques, collectivités, les bénéficiaires et les leaders communautaires) en les responsabilisant pour le suivi et l'appui conseil pour une continuité des actions/acquis.
- Mener des réflexions vers une capitalisation des stratégies d'adaptation pour des projets similaires au regard du contexte sécuritaire volatile ;
- Pour des projets similaires, prévoir des rencontres pour une meilleure compréhension de la paix afin que les acteurs clés (STD, ONG, Partenaires, les leaders communautaires, OSC, etc) puissent harmoniser les compréhensions.
- Pour des projets similaires, il serait pertinent de tenir comme d'autres destinations du cash tels que les soins des enfants et des femmes, le paiement de la scolarité des enfants, de vêtements, etc. dans le cash en revoyant le montant.
- Pour des projets similaires, mettre en place des comités de suivi des terres récupérées etensemencées afin d'éviter l'utilisation abusive par l'Homme et les feux de brousse.
- Dorénavant, il faut définir les cibles pour les activités n'ayant pas de cible (Activité 4 Santé mentale et appui psychosocial ; Activité 5 Protection de l'enfance contre les violences et les abus et VBG ; Activité 6 Résilience des jeunes) pour faciliter le calcul des taux d'exécution de ces activités) au niveau du résultat 2.

Recommandation à l'endroit des partenaires locaux

Continuer l'appui conseil et l'accompagnement des bénéficiaires dans la pérennisation des acquis du projet (comité de gestion, relais communautaire, Groupe de soutien ANJE, Groupe AVEC, les relais communautaires, etc.)

Recommandations à l'endroit des collectivités (Mairie)

S'approprier et inscrire les réalisations du projet dans le patrimoine communal afin de continuer le suivi après le projet (exemple les récupérations des terres dégradées, BC/BAB, périmètres maraîchers, projet agricole en lien les champs écoles)

Recommandation à l'endroit des services techniques de l'Etat

Continuer le suivi des bénéficiaires du projet afin de pérenniser les actions du projet (rôle régalien)

Recommandations à l'endroit des bénéficiaires

- *S'approprier des acquis du projet afin de renforcer leur résilience en nutrition (ANJE), sécurité alimentaire et moyens d'existence, en cohésion sociale en adoptant les pratiques optimales d'ANJE, les bonnes pratiques agricoles et en cultivant le vivre ensemble.*
- *Développer des initiatives d'AGR autour des activités afin d'engranger des ressources financières pour faciliter la continuité des activités (GSAN, comités de gestion des infrastructures, embouche, petit commerce, etc.)*

I. Contexte et justification

Le projet « Renforcement de la résilience et de la cohésion sociale des communautés transfrontalières du Liptako Gourma (RECOLG) » du Programme d'urgence pour la stabilisation des espaces transfrontaliers du G5 Sahel financé par l'Union Européenne est mis en œuvre par un consortium composé de huit (8) ONGs internationales et nationales dont Save the Children, CARE, DRC, CRUS, AREN, RBM, Tassaght et Karkara. Ce programme, qui a démarré en décembre 2019 pour une durée de 48 mois, intervient dans 13 communes, dont cinq du Burkina Faso (communes de Dori, Seytenga, Falagountou, Gorom Gorom et Markoye), cinq du Niger (communes de Tera, Bankilaré, Ayorou, Goroual et Kokorou) et trois du Mali (communes de Ouatagouna, Tin Hama et Ansongo).

Dans le dispositif de suivi-évaluation-apprentissage du programme, il est prévu une étude finale (endline), axée sur le suivi des indicateurs de performance basée sur le cadre de mesure de performance du projet et les informations qualitatives sur les changements auxquels le projet a contribué afin d'améliorer les conditions de vie des populations bénéficiaires de l'action.

C'est dans cette optique que le consortium souhaite a engagé le cabinet de consultant(e)s 2ID ayant conduit l'étude de base et l'étude à mi-parcours du projet, sous la supervision de l'Unité Régionale de Gestion du Consortium (UGC), pour réaliser une étude finale du projet dans les trois pays d'intervention (Burkina Faso, Mali et Niger) dont les objectifs sont ci-dessous.

1.1. Rappel des objectifs de l'étude

L'**objectif global** de cette évaluation est d'apprécier le niveau d'atteinte des indicateurs de performance du projet sur les quatre années d'intervention globale du projet afin de générer des évidences permettant de comprendre dans quelle mesure les stratégies, approches et actions mises en œuvre ont contribué ou pas à l'obtention des effets attendus et inattendus à la lumière des éléments de contexte de la zone d'intervention des trois pays.

De façon spécifique, il s'est agi de :

- a) Apprécier la pertinence du projet par rapport au contexte et priorités des pays en matière, de cohésion sociale, de consolidation de la paix et de développement en lien avec le contexte sécuritaire des trois frontières ;
- b) Mesurer le degré de mise en œuvre du projet, son efficacité, son efficience, ainsi que la qualité des résultats obtenus ;
- c) Déterminer l'impact ou les effets du projet sur les populations bénéficiaires dans les zones cibles du projet ;
- d) Documenter les succès (et pourquoi) et les résultats importants qui n'ont pas été atteints (et pourquoi) pendant la mise en œuvre du projet RECOLG ;
- e) Tirer les principales leçons de la mise en œuvre de ce projet transfrontalier de renforcement de la résilience des ménages très pauvres et de consolidation de la paix en se focalisant davantage sur la manière dont les partenaires ont travaillé ensemble pour l'atteinte des résultats ;
- f) Identifier les facteurs favorables ou défavorables à la conception, à la mise en œuvre et au suivi et évaluation du projet et faire des recommandations pour la mise en œuvre de projets futurs (transfrontaliers ou conjoints) ;
- g) Alimenter les indicateurs clés permettant d'apprécier le niveau d'atteinte des résultats (effets et produits) escomptés à travers la mise en œuvre du projet.
- h) Analyser comment les activités, approches et stratégies implémentées ont pu contribuer aux changements attendus sur la base de l'appréciation des indicateurs définis dans le cadre logique et des questions clés qualitatives adressées, mais également en explorant la façon dont le contexte du projet (interne et externe) a pu influencer la mise en œuvre et le niveau d'atteinte des résultats ;
- i) Fournir les évidences pour alimenter et orienter l'approche de graduation du projet ;

- j) Déterminer dans quelle mesure le Programme grâce à ses spécificités et innovations, peut être vu comme un « modèle de triple nexus » favorable au renforcement de la cohésion sociale et la résilience des communautés d'intervention ;
- k) Contribuer aux apprentissages et formuler des recommandations pour une amélioration des approches et stratégies pour les futures interventions similaires au projet
- l) Quels sont les principaux facteurs contextuels pour lesquels le projet a eu des solutions parfaitement adaptées et ceux auxquels il a été difficile d'apporter une réponse ?

1.2. Portée de l'étude

Couverture temporelle : L'étude finale couvrira les quatre années de mise en œuvre du projet depuis décembre 2019 jusqu'à la date de l'évaluation (octobre 2023).

Couverture géographique : L'étude finale couvrira les villages bénéficiant de l'ensemble des activités du projet, villages répartis dans 13 communes dont 5 au Burkina Faso, 3 au Mali et 5 au Niger.

1.3. Rappel des livrables attendus

Livrables intermédiaires :

- Un rapport initial de conception de l'étude détaillant toute la méthodologie, le cadre conceptuel de l'étude, le plan d'analyse prévu et la structure du rapport de l'évaluation finale validé par l'équipe du projet.
- Des données fiables et actualisées sur les indicateurs de cadre logique sont disponibles au niveau régional et au niveau de chaque pays
- Un support Power Point des présentations des principaux résultats de l'étude finale lors de l'atelier de réflexion et interprétation conjointe des résultats préliminaires
- Un tableau comparatif des résultats des trois études (baseline-midline-endline) assorti de commentaires explicatifs des écarts (positifs ou négatifs) ;
- Un focus sera fait sur les résultats de la graduation qui feront l'objet de présentation spécifique assortie de commentaires explicatifs des tendances, afin de permettre à l'équipe du projet de mieux les apprécier ;
- Version du rapport provisoire de l'évaluation pour commentaires et feedback du consortium ;
- Version du rapport final de l'évaluation intégrant les commentaires des partenaires membres du Consortium RECOLG.

Livrables finaux :

- Version finale du rapport d'évaluation validé par le consortium RECOLG et ses annexes (TDR, outils de collecte, liste des personnes rencontrées, etc.)
- Base de données de l'étude finale et de la graduation.

II. DESCRIPTION DU PROJET

Depuis fin 2019, un consortium composé de 8 membres met en œuvre le projet *Résilience et cohésion sociale des communautés transfrontalières du Liptako-Gourma*, financé par l'Union européenne. Ce projet vise essentiellement à appuyer les populations les plus vulnérables et à renforcer la cohésion sociale au sein des communautés au **Burkina Faso, Mali et Niger**. C'est un projet d'une durée de 48 mois qui intervient de façon spécifique dans les communes suivantes : **Burkina Faso**, communes de *Dori, Seytenga, Falagountou, Gorom-Gorom et Markoye* ; **Niger**, communes de *Tera, Bankilare, Ayorou, Gorouol et Kokorou* ; **Mali**, communes de *Ouattagouna et Tin Hama et, depuis décembre 2021, à Ansongo*.

L'action du projet vise à : **(OG)** « Améliorer les conditions de vie, la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et face aux conflits et la cohésion sociale des populations vulnérables dans 13 communes de Liptako-Gourma ». Pour y arriver, l'action prévoit de :

(OS1) « Renforcer les moyens d'existence des populations agricoles et pastorales en renforçant de manière durable et structurelle la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle » et de ;

(OS2) « Appuyer les communautés et institutions locales dans la prévention des conflits et le renforcement de la cohésion sociale ».

Cette action s'inscrit à la fois dans un **contexte de conflit armé et de changement climatique** provoquant une crise humanitaire sans précédent au Sahel, notamment dans la région du Liptako-Gourma où les populations en vivent les conséquences désastreuses affectant leur résilience au quotidien. Cette situation a entraîné une forte **concurrence face à l'accès aux ressources naturelles existantes**, indispensables aux économies locales fondées principalement sur le pastoralisme et l'agriculture,¹ mais qui s'épuisent de jour en jour, ce qui a profondément affecté les dispositifs de gestion agro-pastoraux. **La pression foncière** contribue à accentuer les divergences entre les intérêts des agriculteurs et ceux des éleveurs, car l'accroissement nécessaire de la production entraîne l'expansion des terres cultivées. **Les conditions d'accès aux aires de pâturages, aux couloirs de passage et aux puits pastoraux** peuvent dégénérer en conflits violents entre agriculteurs et éleveurs pendant les périodes de transhumance. Ces conflits **liés aux ressources naturelles**, instrumentalisés par les groupes radicaux, ont exacerbé les violences entre les communautés, fondées sur des litiges fonciers ancestraux et, par conséquent, ont provoqué une augmentation des mouvements des populations qui, à son tour, augmentent la pression sur une population locale déjà appauvrie, constituant un **réel défi pour les communautés d'accueil**. **La déficience structurelle des services étatiques de la zone** rend les populations encore plus vulnérables aux pressions extérieures et réduit les possibilités de réponses constructives² ce qui accroît le sentiment d'abandon des populations envers les autorités étatiques, constituant l'une des causes du conflit.

Pour adresser **ces causes profondes de vulnérabilité et de conflits communautaires**, l'action propose une combinaison d'interventions en faveur des populations très pauvres dans plusieurs secteurs à court, moyen et long terme avec l'objectif de renforcer leurs moyens d'existence en renforçant de manière durable et structurelle leur résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Parallèlement, l'action appuie les communautés et institutions locales dans la prévention et la gestion des conflits dans l'objectif de renforcer la cohésion sociale. Ce processus de renforcement de la cohésion sociale ainsi que de la résilience est couplé au renforcement des capacités des autorités locales, des services techniques déconcentrés de l'Etat et des leaders communautaires pour leur implication effective face aux enjeux de leurs communautés. Il s'agit **d'une zone d'intervention contigüe et transfrontalière** sélectionnée sur la base de l'analyse des besoins populations, en complémentarité avec la proposition des autres consortia

¹ Haute Autorité à la Consolidation de la Paix HACP. Nord-Tillabéri : Analyse du conflit lié à l'accès aux ressources naturelles. Le transfrontalier au cœur de l'analyse et de l'action. Août 2017.

² Conflict Analysis in Liptako Gourma Region, DRC DDG, Juin 2017.

présélectionnés, dans l'optique de faciliter la mise en place des mécanismes transfrontaliers ainsi que la coordination avec les autorités locales. L'action est conçue suivant **le triple nexus humanitaire/développement/paix** avec des actions de protection sociale visant les ménages TP et les PDI (transferts monétaires, prise en charge de la malnutrition), d'aide au développement (renforcement des capacités communautaires, développement économique incluant la microfinance pour les femmes et les jeunes) et d'édification et consolidation de la paix (analyses de conflits, fora de dialogues, formation de magistrats sur les dispositions des textes juridiques du foncier pastoral) simultanées. L'action s'appuie sur les **nombreuses synergies** existantes déjà avec des projets en cours des membres de ce consortium et notamment **avec d'autres projets financés par l'UE**.

2.1. Rappel du contexte COVID

Bien que le taux de prévalence de la COVID 19 semble très faible au Burkina Faso (premier cas apparu le 9 mars 2020), au Mali (premier cas apparu le 19 mars 2020) et au Niger (premier cas apparu le 25 mars 2020), les trois gouvernements ont néanmoins mis en place des mesures de mitigation de la propagation de la maladie. Il s'agit notamment : (i) des mesures de protection et de prévention de la propagation du virus ; (ii) la réalisation d'études d'analyse macroéconomique de l'impact de la covid-19 ; (iii) des mesures de mitigation ; et (iv) la formulation des plans de riposte. Par conséquent, certaines mesures mises en place ont impacté la vie économique, sociale et politique des pays, notamment l'interdiction de tout regroupement de plus de 50 personnes, l'instauration de couvre-feux, la fermeture des frontières terrestres et ferroviaires, l'isolement de certaines villes et la fermeture de certains marchés. Au début du projet, ces mesures ont eu des impacts sur les communautés transfrontalières du Liptako-Gourma, surtout d'un point de vue économique, mais aussi sanitaire. Ainsi, les populations transhumantes ont vu leur mobilité réduite, ce qui a fortement compliqué l'entretien de leurs troupeaux (approvisionnement en nourriture et accès aux ponts d'eau), certains marchés ont été fermés de façon temporaire ce qui a perturbé la vente et l'achat des produits, etc. De plus, une baisse de fréquentations des structures sanitaires a aussi été constatée. Par ailleurs, les principales conséquences sur la mise en œuvre du projet ont été : le retard dans le recrutement de certains postes, mais également l'impossibilité de mener avec l'équipe régionale le lancement national du projet dans les 3 pays, ce qui a eu un impact même sur la compréhension de la mise en œuvre du projet par les équipes terrains et a empêché le ciblage des ménages très pauvre sur le R3 « Préservation et promotion des moyens d'existence auprès de 8 629 ménages dont 4 730 ménages TP bénéficiant d'un paquet multisectoriel ». Aussi, les méthodes de ciblage des ménages TP ont dû être modifiées à cause du COVID 19. Il en est de même pour les formations et autres activités demandant des rassemblements qui ont dû être reportées entraînant un changement dans les approches de mise en œuvre du projet.

2.2. Groupes cibles et bénéficiaires

L'action vise comme **bénéficiaires directs** : les groupes les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et/ou à la marginalisation économique et sociale soit les ménages Très Pauvres (TP) ; les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes, femmes allaitantes (FEFA) ; Jeunes de 6 à 14 ans ; Jeunes de 15 à 30 ans ; femmes ; ménages affectés par les déplacements. Les Élus et personnels des communes ; Personnel des services techniques déconcentrés (STD) ; Leaders communautaires et religieux ; Organisation de la société civile ; Groupements de producteurs/coopératives ; Associations de la jeunesse et des femmes.

Parmi ces cibles, 4 885 ménages (dont 1 655 ménages au BF, 1 050 ménages au Mali (soit les 900 ménages initiaux et les 150 ménages TP ajoutés dans la commune d'Ansongo) et 2 180 ménages au Niger) sont des bénéficiaires d'un noyau d'activités nommés cash + afin de leur permettre une graduation positive de leur niveau socio-économique. Parmi ces ménages, un échantillon de 297 des 441 ménages de la baseline, a déjà été identifié lors de l'étude à mi-parcours auquel s'est ajouté 30 ménages de la commune de Ansongo. Cet échantillon a été réduit pour cause d'inaccessibilité à certaines communes d'intervention du projet. Il doit être à nouveau suivi par cette étude/évaluation finale, afin de pouvoir suivre

cette graduation. Ainsi, pour des raisons de comparaisons le processus d'échantillonnage des données quantitatives qui sera défini à l'étude finale suivra celui de la midline. Voir répartition de l'échantillon par commune accessible, enquêtée, telle que définie à la midline.

Pays/Commune	Total ménages TP	Nombre ménages échantillonné
BURKINA FASO	1166	114
Dori	717	84
Gorom-Gorom	449	30
MALI	1050	103
Ouatagouna	677	43
Tin Hama	223	30
Ansongo	150	30
NIGER	1005	110
Ayorou	212	30
Téra	793	80
Total	3221	327

III. METHODOLOGIE ADOPTEE

La démarche méthodologique adoptée dans le cadre de cette évaluation a été essentiellement participative. Elle a permis de toucher les acteurs cibles du projet notamment les **bénéficiaires directs** : les groupes les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et/ou à la marginalisation économique et sociale soit les ménages Très Pauvres (TP) ; les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes, femmes allaitantes (FEFA) ; Jeunes de 6 à 14 ans ; Jeunes de 15 à 30 ans ; femmes ; ménages affectés par les déplacements ; Élus et personnels des communes ; Personnel des services techniques déconcentrés (STD) ; Leaders communautaires et religieux ; Organisation de la société civile ; Groupements de producteurs/coopératives ; Associations de la jeunesse et des femmes. Les outils utilisés pour la collecte des données sont : les guides d'entretiens individuels ou de groupe, les questionnaires destinés aux ménages, et aux femmes en particulier. La phase pratique de l'étude s'est faite suivant les étapes ci-après :

3.1. Cadrage de la mission

Une réunion de cadrage s'est tenue au sein du siège du Cabinet 2.ID le 25 octobre 2023 entre l'équipe du commanditaire (au nombre de trois) et les deux consultants. Cette réunion a permis :

- d'échanger sur la méthodologie détaillée proposée par le consultant ;
- d'harmoniser les compréhensions sur les activités, les cibles et la méthode d'échantillonnage ;
- de finaliser l'échantillon et le calendrier de collecte des données terrain ;
- d'échanger sur les aspects organisationnels de la mission ; et
- d'échanger autour des outils de collecte de données.

3.2. État des lieux de l'information à travers la revue documentaire

Les catégories de documents mis à la disposition du consultant et qui, à ce stade de la mission, ont favorisé l'accès à l'information sont les suivants : Cadre logique actualisé, Liste des bénéficiaires actualisée avec l'insertion des paquets d'activité et ID des ménages, Rapports narratifs, Les protocoles de collaboration avec les services techniques, Les rapports de formation, Liste et contact des acteurs clés (services techniques, comité de gestion de conflits, membres du consortium, groupes AVEC, Associations/coopératives, Elus et personnel des communes, les points focaux), Rapport annuel bailleur, Les rapports PDM ; Rapport de récolte de changements, Rapport analyse sensible aux conflits, Documents de capitalisation et étude de cas, etc. Au total, ces documents couvrent l'information sur la conception du projet, la mise en œuvre et le rapportage et les différents acteurs qui ont travaillé en synergie sur le projet.

3.3. Détermination de l'échantillon

Pour des raisons de comparaison le processus d'échantillonnage des données quantitatives à l'évaluation finale a suivi celui de la Baseline et de la Midline. Les étapes de l'échantillonnage sont les suivantes :

➤ *Approche quantitative*

Étape 1 : Echantillonnage géographique : Comme à la Midline, toutes les 13 communes d'intervention du projet ont été concernées par l'enquête.

Pour des raisons de comparaison, tous les villages concernés par l'enquête Baseline et Midline ont été reconduits pour cette enquête. Il faut noter que le choix de ces villages a tenu compte du niveau d'accessibilité et les paquets d'activités reçus par les bénéficiaires.

Étape 2 : Type d'échantillonnage des bénéficiaires : La méthode par stratification est retenue pour la constitution des échantillons. La strate est constituée par les différentes catégories de bénéficiaires (paquets d'activités reçus par les bénéficiaires).

Étape 3 : Calcul statistique des échantillons : Au niveau de chaque strate (catégories de bénéficiaires), l'échantillon a été calculé selon la formule $n = t^2 \times P (1 - P) / m^2$ où

n = taille d'échantillon requise

t = niveau de confiance à 95% (valeur type de 1,96)

p = proportion escomptée dans la population 0,5

m = marge d'erreur à 5% (valeur type de 0,05)

Selon la formule, le tirage de l'échantillon sur la base de la population mère de **4885 ménages bénéficiaires des paquetés d'activité** a donné un échantillon de **397 ménages**. L'échantillon tiré a été présenté par les types de paquets d'activité reçus par ménages bénéficiaires et par pays. Le tableau ci-dessous présente les échantillons obtenus par catégorie de ménage et la répartition dans chaque pays.

Étape 5 : Répartition des échantillons par commune : Chaque échantillon a été reparti proportionnellement à l'effectif total des bénéficiaires par commune.

NB : Dans le but de respecter la normalité de la distribution des échantillons communes, la répartition a été faite en imposant un nombre minimal de ménages à enquêter à 30 pour les communes ayant un échantillon initial inférieur à la norme statistique qui est égal 30. Ce qui ramène l'échantillon global à 550 ménages à enquêter.

Tableau 1 : Répartition des échantillons par commune

Pays	Communes	Total ménages bénéficiaires					Echantillons					Accessibilité
		TM	TM+A B	TM+A B+R	TM+ R	Total	TM	TM+A B	TM+A B+R	TM+ R	Total	
Burkina Faso	Dori	152	195	206	164	717	19	23	23	19	84	Oui
	Falagountou	14	36	31	19	100	7	7	8	8	30	Non
	Gorom-Gorom	132	86	91	138	447	11	11	12	12	46	Oui
	Markoye	36	20	20	36	112	8	8	8	8	32	Non
	Seytenga	62	71	77	69	279	6	8	8	8	30	Non
	Total	397	407	425	426	1655	51	57	59	55	222	
Mali	Ouatagouna	136	158	225	158	677	12	12	12	12	48	Oui
	Tin Hama	45	55	66	57	223	7	7	8	8	30	Oui
	Ansongo	150	-	-	-	150	30				30	Oui
	Total	331	213	291	215	1 050	49	19	20	20	108	
Niger	Ayérou	47	58	59	48	212	6	9	9	6	30	Oui
	Kokorou	120	128	130	121	499	12	12	12	12	48	Non
	Téra	181	207	216	189	793	18	21	23	20	82	Oui
	Bankilaré	61	69	76	70	276	6	7	9	8	30	Non
	Gorouol	98	101	103	98	400	6	8	8	6	30	Non
	Total	507	563	584	526	2180	48	57	61	52	220	
Total générale		1235	1183	1300	1167	4885	148	133	140	127	550	

Source : Rapport de démarrage, évaluation finale projet RECOLG, Novembre 2023

Étape 6 : Répartition des échantillons par village : Le nombre de cibles à enquêter dans chaque village a été reparti de façon proportionnelle au nombre total de bénéficiaires de chaque village échantillonné en tenant compte du sexe du chef de ménage. Le tableau ci-après présente la répartition de l'échantillon par village.

Tableau 2 : Répartition de l'échantillon des ménages TP/PDI par village

Pays	Villages	Total ménages bénéficiaires					Echantillons				
		TM	TM+AB	TM+AB+R	TM+R	Total	TM	TM+AB	TM+AB+R	TM+R	Total
Burkina Faso	Dori/PDI	26	26	26	26	104	3	6	6	5	20
	Beybaye	13	13	13	13	52	3	3	3	3	12
	Dantchadi	16	19	19	17	71	3	4	4	2	13
	Lerbou	14	17	17	14	62	3	3	3	3	12
	Malléré	14	18	20	17	69	3	3	3	3	12
	Ouro Torobé	9	12	15	12	48	3	3	3	2	11
	Petakolé	6	6	6	6	24	1	1	1	1	4
	Commune de Dori	98	111	116	105	430	19	23	23	19	84
	Wiboria	7	7	10	10	34	7	7	8	8	30
	Commune de Falagountou	7	7	10	10	34	7	7	8	8	30
	Gorom/PDI	7	7	7	7	28	5	5	5	5	20
	Deberi	22	22	25	25	94	2	2	3	3	10
	Saouga	16	16	19	19	70	2	2	2	2	8
	Touro	19	22	23	20	84	2	2	2	2	8
	Commune de Gorom-Gorom	64	67	74	71	276	11	11	12	12	46
	Dambame 1	5	5	5	5	20	4	4	4	4	16
	Dambame 2	5	5	5	5	20	4	4	4	4	16
	Commune de Markoye	10	10	10	10	40	8	8	8	8	32
	Ouro Ahidjo	8	10	12	11	41	2	3	3	3	11
	Soffokel	15	18	17	17	67	4	5	5	5	19
Commune de Seytenga	23	28	29	28	108	6	8	8	8	30	
Total Burkina Faso	202	223	239	224	888	51	57	59	55	222	
Mali	Banganabe 2	4	4	4	4	16	1	1	2	2	6
	Peul Ixanane	4	4	4	4	16	2	2	1	1	6
	Kel Eguef	43	43	43	43	172	6	6	6	6	24
	Kel Gueguelene	10	10	10	10	40	1	1	2	2	6
	Kel Soughane	10	10	10	10	40	2	2	1	1	6
	Commune de Ouatagouna	71	71	71	71	284	12	12	12	12	48
	Tin hamma	61	61	61	61	244	5	5	5	5	20
	Magibou	23	23	23	23	92	2	2	3	3	10
	Tintafagat	3	3	3	3	12	0	0	0	0	0
	Tahagla	2	2	2	2	8	0	0	0	0	0
	Commune de Tin Hama	89	89	89	89	356	7	7	8	8	30
	Commune d'Ansongo	150	-	-	-	150	30				30
Total Mali	310	160	160	160	960	49	19	20	20	108	
Niger	Ayerou/PDI	8	8	8	8	32	3	3	3	3	13
	Ayerou Haoussa (Alhindo)	8	12	12	12	44	3	5	5	5	17
	Commune d'Ayerou	16	20	20	20	76	6	9	9	6	30
	Gounday	19	20	20	19	78	6	6	6	6	24
	Firokoira	12	12	12	12	48	3	3	3	3	12
	Bassiri	5	6	6	5	22	2	2	2	2	8
	Tida Namga	2	3	3	2	10	1	1	1	1	4
	Commune/Kokorou	54	61	61	58	234	12	12	12	12	48
	Téra/PDI	19	27	36	28	110	5	7	9	7	28
	Doumba	26	31	31	26	114	7	8	8	7	30
	Doundiel	11	12	12	11	46	3	3	3	3	12
	Fonéko Tédjo	7	7	7	7	28	2	2	2	2	8
	Poutchiga	3	3	3	3	12	1	1	1	1	4
	Commune de Téra	66	80	89	75	310	18	21	23	20	82
	Houbéri	5	6	6	5	22	2	3	3	2	10
	Aslim	8	10	17	14	49	3	4	6	6	20
	Commune/ Bankilaré	13	16	23	19	71	6	7	9	8	30
	Yatakala	11	12	12	11	46	2	2	2	2	9
	Tégey	13	14	14	13	54	2	3	3	2	10
	Wanzarbé	12	14	14	12	52	2	3	3	2	11
Commune / Gorouol	36	40	40	36	152	6	8	8	6	30	
Total Niger	185	217	233	208	843	48	57	61	52	220	
Total-RECOLG						148	133	140	127	550	

Source : Rapport de démarrage, évaluation finale projet RECOLG, Novembre 2023

Tableau 3 : Répartition de l'échantillon des femmes en âge de procréer (15-49 ans) par village

Pays	Villages	Echantillons femmes en âge de procréer (15-49 ans)			
		Nombre total de FEFA à enquêter	FE	FA avec enfant de 0-5 mois	FA avec enfant de 6-23 mois
Burkina Faso	Dori/PDI	20	6	7	7
	Beybaye	12	4	4	4
	Dantchadi	13	4	4	5
	Lerbou	12	4	4	4
	Malléré	12	4	4	4
	Ouro Torobé	11	3	4	4
	Petakolé	4	1	2	1
	Commune de Dori	84	26	29	29
	Wiboria	30	10	10	10
	Commune de Falagountou	30	10	10	10
	Gorom/PDI	20	6	7	7
	Deberi	10	3	3	4
	Saouga	8	2	3	3
	Touro	8	2	3	3
	Commune de Gorom-Gorom	46	13	16	17
	Dambame 1	16	5	6	5
	Dambame 2	16	5	5	6
	Commune de Markoye	32	10	11	11
	Ouro Ahidjo	11	3	4	4
	Soffokel	19	6	7	6
	Commune de Seytenga	30	9	11	10
	Total Burkina Faso	222	68	77	77
Mali	Banganabe 2	6	2	2	2
	Peul Ixanane	6	2	2	2
	Kel Eguef	24	8	8	8
	Kel Gueguelene	6	2	2	2
	Kel Soughane	6	2	2	2
	Commune de Ouatagouna	48	16	16	16
	Tin hamma	20	6	7	7
	Magibou	10	3	3	3
	Commune de Tin Hama	30	10	10	10
	Commune d'Ansongo	30	10	10	10
	Total Mali	108	36	36	36
	Niger	Ayerou/PDI	13	4	5
Ayerou Haoussa (Alhindo)		17	5	6	6
Commune d'Ayerou		30	9	11	10
Gounday		24	8	8	8
Firokoira		12	4	4	4
Bassiri		8	2	3	3
Tida Namga		4	1	1	2
Commune/Kokorou		48	15	16	17
Téra/PDI		28	9	9	10
Doumba		30	10	10	10
Doundiel		12	4	4	4
Fonéko Tédjo		8	2	3	3
Poutchiga		4	1	2	1
Commune de Téra		82	26	28	28
Houbéri		10	3	3	4
Aslim		20	6	7	7
Commune/ Bankilaré		30	9	10	11
Yatakala		9	3	3	3
Tégey		10	3	4	3
Wanzarbé		11	3	4	4
Commune / Gorouol	30	9	11	10	
Total Niger	220	68	76	76	
Total-RECOLG	550	172	189	189	

Source : Rapport de démarrage, évaluation finale projet RECOLG, Novembre 2023

Etape 7 : Choix des cibles échantillonnées dans les villages : Seuls les ménages enquêtés à la Baseline et à la Midline ont été touchés par cette enquête. Dans chaque village, ont été identifiées et enquêtées, les différentes cibles échantillonnées sur la base de la liste des ménages enquêtés à la Baseline et à la Midline.

Les choix des femmes en âge de procréer (15-45ans) a été fait de façon systématique. Il s'est agi pour l'enquêteur de vérifier dans chaque ménage enquêté s'il y a une femme enceinte, une femme allaitante avec un enfant de 6-23 mois et une femme en âge de procréer de 15-49 ans non FEFA. Si tel est le cas il procède à l'administration du questionnaire les concernant.

➤ **Approche qualitative**

Pour les données qualitatives, pas besoin d'échantillon mais de choix raisonné à valider par le commanditaire, c'est la saturation (la représentativité) qui a déterminé l'arrêt des entretiens. Nonobstant cette disposition, le consultant a consenti déterminer un seuil minimal (définition d'échantillon minimal qui est représentatif) à partir duquel seulement l'on a observé le niveau de saturation. A cela s'ajoute les critères de choix des différents acteurs en se basant sur le niveau d'implication et de participation aux activités de mise en œuvre. Le tableau ci-après donne le nombre de guide d'entretien réalisé pour chaque cible.

Tableau 4 : Nombre de guide d'entretien réalisé pour chaque cible.

Cibles	Type d'entretien	Burkina Faso	Niger	Mali	Total
Elus et personnels des communes (Président de délégation spéciale, Maire, Adjoint au maire, SG)	Entretien individuel	5	5	3	13
- Leaders traditionnels chef de village et religieux (imam, pasteurs/prêtres)	Entretien individuel	5	5	3	13
Groupements de producteurs-trices/coopératives	Focus groups	5	5	3	13
Groupes AVEC	Focus groups	5	5	3	13
Bénéficiaires de transfert monétaire	Focus groups	5	5	3	13
Groupes de soutien ANJE	Focus groups	5	5	3	13
Bénéficiaires d'actifs agricole	Focus groups	5	5	3	13
Bénéficiaires d'actifs pastoraux	Focus groups	5	5	3	13
Comité de ciblage / comité de plainte	Focus groups	5	5	3	13
Service technique de la santé (MCD/équipes cadres de district, Infirmiers chef de poste/Agents de santé)	Entretien individuel	5	5	3	13
Service technique agriculture	Entretien individuel	5	5	3	13
Service technique Elevage	Entretien individuel	5	5	3	13
Service technique environnement	Entretien individuel	5	5	3	13
Service en charge de l'action humanitaire / développement communautaire	Entretien individuel	2	2	2	6
Equipe de mise en œuvre du projet membre du consortium (Save the Children, CARE, DRC, CRUS, AREN, RBM, Tassaght et Karkara)	Entretien individuel	3	3	3	9

Source : Rapport de démarrage, évaluation finale projet RECOLG, Novembre 2023

Au niveau des villages/communes couverts par le projet ont été échantillonnées les différents acteurs clés pour les entretiens individuels et de groupes avec les acteurs cibles identifiés dans le tableau ci-dessus. Au total 71 personnes touchées pour les entretiens individuels et 58 focus groups dont (Burkina Faso : 27 personnes ont été touchées pour les entretiens et 23 focus groups dont le nombre maximum est de 6 personnes ; Mali : 13 personnes ont été touchées pour les entretiens individuels et 14 focus-groups dont le nombre maximum est 6 personnes et Niger : 31 personnes en enquête qualitative (EI) et 21 focus-groups dont le nombre maximum est 6 personnes).

3.4. Mobilisation des ressources et stratégie de collecte des données

En plus des quatre (04) consultants, les équipes suivantes ont été mobilisées pour la collecte d'information :

- Trois (3) équipes de 20 enquêteurs dont huit (08) au Burkina Faso, huit (08) au Niger et quatre (04) au Mali ont été recrutées et formées pour la collecte des données quantitatives.
- Une équipe de trois (03) superviseurs dont un (01) par pays a été recrutée et formée. Ils avaient la responsabilité d'assurer le bon déroulement de la collecte des données par les enquêteurs. Ils se sont chargés de la collecte des données qualitatives auprès des communes (les élus et personnels des communes ; leaders traditionnels et religieux et des organisations de la société civile), des services techniques déconcentrés (l'agriculture, l'élevage, la santé et l'action humanitaire) et de l'équipe projet (chef de composantes, suivi-évaluation, responsables financiers, ONG partenaires, les responsables MEAL, etc.).

Ils ont été recrutés localement avec un niveau BAC+2 au moins et maîtrisent au moins une des langues locales. La connaissance du terrain et une expérience d'au moins 2 enquêtes quantitatives et 2 qualitatives ont été des critères considérés pour leur recrutement.

Une formation d'un (01) jour leur a été donnée dans chaque pays par l'équipe de consultants. Les outils de collecte de données paramétrés dans des smartphones ont servi à la formation et à la collecte de données. Les enquêteurs déployés par groupe dans les différentes zones échantillonnées ont procédé à la collecte des informations quantitatives et qualitatives.

3.5. Traitement des données et rapportage

3.5.1 Traitement des données

Les données collectées à partir des tablettes et des smartphones via l'application KoBocollect/ODK ont été compilées et traitées. Le traitement a permis d'organiser l'information disponible pour répondre à l'ensemble des questions évaluatives.

3.5.2. Analyse des données

L'analyse des données a permis au consultant de faire un tri de l'information sur le projet en apportant des réponses aux questions évaluatives notamment :

- (i) Les performances du projet en termes d'atteinte des indicateurs de résultats, objectif spécifique et objectif global, l'évolution de ces indicateurs depuis l'étude de base ;
- (ii) les principaux impacts atteints par le projet ;
- (iii) l'adaptabilité du projet et des activités aux besoins et contexte ;
- (iv) le niveau de satisfaction des bénéficiaires et des acteurs associatifs, privés et publics engagés dans le projet ;
- (v) le niveau d'utilisation des connaissances et compétences acquises lors des formations par les participants ;
- (vi) les leçons apprises et les recommandations ; etc.

3.6. Assurance qualité

De façon générale, l'assurance qualité des données se résume selon les points suivants :

- Superviser et contrôler la collecte quotidienne des données et le téléchargement des données sur la plateforme ODK.
- Rendre compte quotidiennement de l'avancement de l'enquête et à effectuer des contrôles de qualité indépendants sur les données au fur et à mesure de leur collecte.
- Gérer les données conformément aux procédures et réglementations pertinentes en matière de protection des données.
- Le processus de traitement et d'analyse des données qui a fait l'objet d'un contrôle qualité afin de disposer d'une base de données fiable et exploitable ;

- La protection des données faite avec l'utilisation **d'un serveur de SCI** pour le stockage des données collectées sur le terrain. Une fois l'entretien fini, l'enquêteur est chargé d'envoyer le questionnaire finalisé dans le serveur. Les données collectées seront envoyées dans le serveur de façon instantanée.
- L'utilisation des fiches de consentement et d'assentiment pour les participants concernant les cas de prise d'image et d'enregistrement et même la participation aux entretiens.

3.8. Difficultés rencontrées / limites de l'étude

Parmi les difficultés rencontrées, on peut citer entre autres :

- Au regard de l'inaccessibilité dans certaines localités, des déplacements des bénéficiaires dans d'autres villages ont été faits afin de pouvoir collecter les données ;
- La non-atteinte de l'échantillon des données quantitatives s'explique par fait que certains bénéficiaires se sont déplacés hors de la zone du projet du fait de l'insécurité.
- La mobilité des acteurs clés et l'inaccessibilités de certaines localités tels que, les services techniques, les autorités communales, les leaders communautaires, etc. n'ont pas permis toucher toutes les cibles prévues pour les entretiens qualitatives.

Pour les limites :

- Les données en lien avec la MAG, la malnutrition chronique et le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans ont été renseignées avec le rapport smart 2022 car le rapport smart 2023 n'est pas encore disponible dans les 3 pays.
- Le rapport SMART 2022 et 2021 au niveau du Burkina Faso n'a pas collecté les données en lien avec la MAG, la malnutrition chronique et le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans ce qui ne permet pas de faire une comparaison de données de la baseline du rapport smart 2019 avec celles de 2022 ou 2021.

IV. ANALYSE DE LA PERTINENCE DU PROJET

4.1. Pertinence objectifs du projet définis par rapport aux organisations participantes et aux groupes cibles

4.1.1. Pertinence des objectifs du projet par rapport aux organisations participantes

Pour rappel, le projet RECOLG a comme objectif général de « **Améliorer les conditions de vie, la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et face aux conflits et la cohésion sociale des populations vulnérables dans 13 communes de Liptako-Gourma** »

Le caractère multisectoriel du projet RECOLG a nécessité l'implication de plusieurs acteurs notamment dans la sphère étatique (les Gouverneurs, les Préfets, les Sous-préfets, les Maires et Secrétaires généraux, les services techniques de l'Etat, etc.) dans la mise en œuvre de ces activités. Ces acteurs du pouvoir public dans les trois pays (Burkina Faso, Mali et Niger) sont plus ou moins les entités normalement en charge de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de la cohésion sociale tant au niveau local et national que communautaire. Cependant, la dégradation continue de la situation sécuritaire et les mouvements massifs de populations qui s'en suivent ainsi que l'insuffisance de ressources financières empêchent ces entités d'assumer et d'assurer leurs rôles régaliens auprès de leurs communautés.

Le projet apporte des solutions à travers ses actions visant à atténuer ces insuffisances au niveau des gouvernements de ces trois pays en réduisant la vulnérabilité des groupes les plus touchés et en renforçant leur capacité d'adaptation face à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et face aux conflits sociaux

4.1.2. Pertinence des objectifs du projet par rapport aux groupes cibles

Depuis quelques années, la région du Sahel, notamment le Liptako-Gourma connaît un contexte de crise humanitaire dû à la fois à des conflits armés et aux changements climatiques entraînant des déplacements massifs des populations. Ce contexte entraîne **une forte concurrence face à l'accès aux ressources naturelles existantes**, indispensables aux économies locales fondées principalement sur le pastoralisme et l'agriculture, mais qui s'épuisent de jour en jour, ce qui affecte profondément les dispositifs de gestion agro-pastoraux. La pression foncière contribue à accentuer les divergences entre les intérêts des agriculteurs et ceux des éleveurs car l'accroissement nécessaire de la production entraîne l'expansion des terres cultivées. Les conditions d'accès aux aires de pâturages, aux couloirs de passage et aux puits pastoraux peuvent dégénérer en conflits entre agriculteurs et éleveurs pendant les périodes de transhumance. Le projet RECOLG, à travers son objectif spécifique **(OS1) « Renforcer les moyens d'existence des populations agricoles et pastorales en renforçant de manière durable et structurelle la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle »**, vise à renforcer les capacités de ces populations vulnérables à être résilientes face à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Aussi, à travers son objectif spécifique **(OS2) « Appuyer les communautés et institutions locales dans la prévention des conflits et le renforcement de la cohésion sociale »**, le projet a mis également en place et renforcer les mécanismes de prévention et de gestion des conflits au sein de communautés bénéficiaires.

L'analyse des objectifs du projet montre qu'il cadre parfaitement avec les besoins des groupes cibles et contribue à réduire la vulnérabilité des groupes les plus affectés par ce contexte de crise humanitaire et à renforcer la cohésion sociale dans les communautés bénéficiaires.

L'appréciation de bénéficiaires par rapport au bien-fondé du projet montre combien le projet répond à leurs attentes.

Les propos recueillis avec une bénéficiaire de TM dans la commune de Gorom-Gorom se résument comme ceci « **TABILANE WELLET NASSOUROU ; je suis veuve avec des enfants en charge, j'avais beaucoup de difficultés à les prendre en charge et moi mais depuis que je reçois les TM de RECOLG je n'ai presque plus de difficultés, ..., j'arrive à les nourrir et à prendre soins d'eux sans trop de difficultés, donc mes besoins ont été pris en compte** »

Les déclarations recueillies lors de l'entretien avec les membres des groupes de soutien ANJE dans le village de Ansongo dans la commune de Ansongo illustrent bien cet état de fait : « **Le Groupe ANJE est nécessaire sein de notre localité car il a permis de transmettre beaucoup de connaissance aux femmes surtout comment prendre en charge un enfant malnutri ou une femme enceinte et il a permis aussi d'accroître aussi les consultation prénatale (CPN) et CPON dans notre CsCom qui était rare avant dans notre village.**

Les propos recueillis par rapport à la pertinence du projet chez les membres du groupe de soutien ANJE de la commune de Seytenga qui disent ceci « **La mise en place des groupes de soutien ANJE constitue une école des femmes pour la santé de la mère et de l'enfant dans notre localité ; c'est un cadre d'échange, d'apprentissage mais aussi de conseils et de découverte, c'est donc quelque chose qu'il fallait réellement créer** »

En entretien avec les bénéficiaires d'intrant agricole dans la commune Téra, les propos recueillis disent ceci « **Avant l'intervention du projet, nous préoccupations étaient liés à l'accès difficiles des semences améliorés, à l'insuffisance des équipements et à la faiblesse de connaissances sur les itinéraires techniques. L'appui nous a permis d'avoir des semences de qualité et les récoltes ont été favorable, les bénéficiaires ont produit de la tomate, des choux et des carottes et cela nous a permis de ne pas vendre nos biens non alimentaires. Avec cette assistance nous avons pu faire notre culture sans aucune crainte puisque nous avons le nécessaire** ».

Propos recueillis lors des entretiens avec les leaders traditionnels, religieux dans la commune de Téra « **Nos connaissances en matière de gestion de conflits étaient insuffisantes, grâce aux activités de renforcement sur la prévention et la gestion des conflits et les activités de sensibilisation dont nous avons bénéficié, il y a un changement de comportements entre les personnes déplacées (PDI) et la population hôte dans leur vivre ensemble** »

Au regard des propos recueillis au niveau des bénéficiaires, nous concluons que la pertinence des actions est avérée bien que la situation sécuritaire n'ait pas facilité la mise en œuvre de certaines activités en temps opportun. L'on note que le projet a su tirer profit de la stratégie d'adaptation qui a consisté à faire déplacer les bénéficiaires dans les zones sûres, les former afin que ces derniers puissent réaliser les activités avec les bénéficiaires réels dans les villages.

4.2. Pertinence des approches du projet pour une éventuelle répliation

L'analyse de la pertinence par rapport à la stratégie de mise en œuvre du projet est présentée dans le tableau ci-dessous

Tableau 5 : Pertinence des approches utilisées du projet

Stratégies d'intervention	Pertinences rapport aux cibles	Forces	Insuffisances/ limites/actions à améliorer
Approche multisectorielle	- Prise en compte des besoins des populations vulnérables dans leur globalité/holistique	- Renforcement de la résilience des populations bénéficiaires au travers de paquet de service multisectoriel	La collaboration entre les équipes peut parfois entraîner des désaccords ou des conflits, ce qui nécessite une gestion efficace pour éviter des retards ou des perturbations. - Non écriture d'une stratégie de sorties assortie d'un budget pour
Implication des collectivités territoriales	- Forte implication des communes dans le processus de mise en œuvre - Prise en compte de la maîtrise d'ouvrage communale	- Stratégie de renforcement des capacités des collectivités territoriales afin de garantir la durabilité des résultats	Le projet n'a pas budgétisé le suivi des activités par les communes après la fin du projet
Collaboration avec les services techniques déconcentrés	- Respect du rôle régalién des SDT ; - Prise en compte de leurs recommandations pour la mise en œuvre des activités	- Participation à la mise en œuvre des activités ; - Facilite la durabilité des acquis du projet ; - Participation aux choix des meilleurs prestataires - Signature de protocoles de partenariat	- L'implication des STD était insuffisante vers la fin du projet - Le projet n'a pas budgétisé le suivi des activités par les STD après la fin du projet
Approche graduation à court, moyen et long terme	- Combinaison d'interventions en faveur des populations les plus vulnérables dans plusieurs secteurs sur le court, moyen et long terme	- Renforcement de moyens d'existence des bénéficiaires de manière durable et structurelle	- Le contexte sécuritaire n'a pas permis la stabilité des bénéficiaires - Ne s'applique qu'au zone d'intervention plus stable permettant aux bénéficiaires d'être stable - Faible fonctionnement du marché local à cause de l'insécurité.
Approche consortium entre ONG / partenaires	- Synergie d'action et partage d'expérience avec les autres acteurs du consortium - L'efficacité (intervention selon la qualification/spécialisation de chaque membre)	- Bonne collaboration entre ONG et partenaire locales - Mutualisation des moyens d'intervention	- Le non-respect des programmations de certaines activités ;

Source : Entretien terrain évaluation finale projet RECOLG, Novembre 2023

En conclusion, les stratégies utilisées dont les principaux aspects sont analysés dans le tableau ci-dessus ont été pertinentes. Les stratégies qui ont permis d'engranger de bons résultats sont intégrées aux différentes communautés et sont facilement répliable. A ces stratégies énumérées, il faut ajouter la flexibilité du projet qui a permis d'anticiper et d'opérer des adaptations face à la situation d'insécurité.

4.3. Pertinence du projet par rapport au contexte et priorités des pays en matière, de cohésion sociale, de consolidation de la paix et de développement

Il s'agit ici de vérifier la contribution du projet à la réalisation des axes stratégiques des priorités des trois pays en lien la consolidation de la paix et la cohésion sociale. L'analyse se fera à travers le PNDES pour le Burkina Faso, le Cadre Stratégique pour la Relance Économique Et Le Développement Durable (CREED du Mali) et l'initiative 3N pour le Niger.

- **Pertinence par rapport au Plan national de développement économique et social (PNDES-II) du Burkina Faso**

Le tableau ci-dessous présente l'analyse de la cohérence des résultats du projet en lien avec les axes stratégiques du PNDES-II 2021-2025.

Tableau 6 : Cohérence du projet par rapport au PNDES-II 2021-2025

Axes stratégiques / Objectifs spécifiques	Objectifs spécifiques / Résultats attendus du projet	Actions développées
Axe 1 : Consolider la résilience, la sécurité, la cohésion sociale et la Paix à travers son OS 1.1 : renforcer la résilience des populations et des communautés au risque de basculement dans la radicalisation et l'extrémisme violent ; et OS 1.3 : renforcer la cohésion sociale et la paix	Résultat.5 : Amélioration de la cohésion sociale, de la prévention et de la gestion des conflits pour les habitants des 15 communes du projet.	<ul style="list-style-type: none"> - Espaces de dialogue entre les représentants de l'Etat, les élus locaux et les communautés - Prise en charge progressive des membres des différentes structures communautaires mises en place - Renforcement de capacité technique et opérationnelle - Dynamisation des structures de prévention et de gestion des conflits ruraux - Promotion des initiatives de dialogue interreligieux, interculturel et intercommunautaire - Le compte rendu administratif, - Le dialogue communautaire et d'assemblées générales publiques - Caravane de paix et de sensibilisation
	Résultat.4 : Amélioration des relations des habitants et des représentants des autorités de l'État dans les 15 communes du projet.	

Source : Revue documentaire, évaluation finale projet RECOLG, Novembre 2023

- **Analyse de la cohérence par rapport au Cadre Stratégique pour la Relance Économique Et Le Développement Durable (CREED 2019 – 2023)**

L'analyse de la prise en compte de la vision de l'Etat pour le développement économique et durable dans la mise en œuvre des actions du projet est présentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 7 : cohérence par rapport au CREED

Axes stratégiques / Objectifs stratégiques	Objectifs spécifiques du projet	Actions développées
Axe stratégique 1. Consolidation de la démocratie et amélioration de la Gouvernance à travers son Objectif spécifique 1.3.1 . Améliorer la gouvernance locale	O S 2 : Appuyer les communautés et institutions locales dans la prévention des conflits et le renforcement de la cohésion sociale à travers le résultat 4 et 5	<ul style="list-style-type: none"> -Espaces de dialogue entre les représentants de l'Etat, les élus locaux et les communautés -Prise en charge progressive des membres des différentes structures communautaires mises en place - Renforcement de capacité technique et opérationnelle -Dynamisation des structures de prévention et de gestion des conflits ruraux -Promotion des initiatives de dialogue interreligieux, interculturel et intercommunautaire Le compte rendu administratif,
Axe stratégique 2 : Restauration de la paix, de la sécurité et renforcement du vivre ensemble à travers son Objectif spécifique 2.1.2 . Assurer la protection des citoyens et prévenir et gérer les		
Conflits intercommunautaires en vue d'améliorer la cohésion sociale		

		-Le dialogue communautaire et d'assemblées générales publiques - Caravane de paix et de sensibilisation
--	--	--

Source : Revue documentaire, évaluation finale projet RECOLG, Novembre 2023

L'OS du projet s'insère parfaitement dans les actions prônées de l'axe stratégique 1 et 2 du CREED 2019-2023. Les espaces de dialogue, la mise en place et la dynamisation des structures de gestion des conflits locaux, les renforcements de capacité des autorités et leaders communautaires sont entre autres des actions qui concourent à l'attente des objectifs stratégiques 1.3.1 et 2.1.2. Du CREED. L'on estime que RECOLG est cohérent par rapport aux priorités nationales pour l'atteintes des indicateurs de l'OMD.

- **Pertinence par rapport à l'initiative 3N « Les Nigériens Nourrissent les Nigériens » / 2021-2025**

La cohérence entre les actions/résultats attendus par le projet et les orientations à travers les objectifs spécifiques et les plans opérationnels des programmes de l'initiative 3N « Les Nigériens Nourrissent les Nigériens » est présentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 8 : Cohérence par rapport à l'initiative 3N « Les Nigériens Nourrissent les Nigériens »

Plan opérationnel des programmes / Plan opérationnel des programmes	Objectifs spécifiques / Résultats attendus du projet	Actions développées
OS4 : Accroître les capacités nationales et locales d'anticipation, de prévention et de gestion des crises alimentaires à travers son PROGRAMME 6 : Prévention et gestion des crises	OS2 Résultat.5 : Amélioration de la cohésion sociale, de la prévention et de la gestion des conflits pour les habitants des 15 communes du projet.	-Renforcement de capacité technique et opérationnelle - Dynamisation des structures de prévention et de gestion des conflits ruraux - Promotion des initiatives de dialogue interreligieux, interculturel et intercommunautaire - Le compte rendu administratif, - Le dialogue communautaire et d'assemblées générales publiques - Caravane de paix et de sensibilisation

Source : Entretien terrain évaluation finale projet RECOLG, Novembre 2023

Les actions développées telles que l'amélioration des capacités d'anticipation et de prévention des crises par le projet à travers le résultat 5 (la cohésion sociale), on note que le projet s'aligne sur le programme 6 qui est « prévention et gestion des crises » dans le but d'accroître les capacités nationales et locales d'anticipation, de prévention et de gestion des crises alimentaires (OS4 de l'initiative 3N).

En somme les paquets d'activité de RECOLG dans les domaines de la gouvernance et la cohésion sociale cadre parfaitement avec les visions des priorités pays de ces trois pays. Il apparaît donc à la suite de cette revue documentaire de conclure que le projet s'inscrit bien dans les politiques de développement de chaque pays à travers les composantes 4 et 5.

4.4. Analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces au niveau de la conception

Le tableau ci-dessus présente le SWOT au niveau de la conception.

Tableau 9 : Forces, faiblesses, opportunités et menaces au niveau de la conception

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte de l'approche multisectorielle - Identification des partenaires locaux de mise en œuvre ; - Implication des bénéficiaires à travers les diagnostics communautaires - Implication des services techniques (santé, agriculture, élevage, Développement Social et de l'Economie Solidaire, Hydraulique, services vétérinaire) ; - Prise en compte du genre (hommes, femmes, jeunes filles, jeunes garçons, les adolescents, personnes âgées, personnes vivantes avec un handicap) - Flexibilité du projet ; - Utilisation de l'approche nexus (urgence-relèvement-développement-cohésion sociale) ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Non définition d'une stratégie de sortie / désengagement à travers l'implication des STD, les communes, les ONG locales et l'engagement communautaires.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Existences des services techniques - Existences des ONG locales 	<ul style="list-style-type: none"> - Contexte sécuritaire

Source : Entretien terrain évaluation finale projet RECOLG, Novembre 2023

De l'analyse faite plus haut, la pertinence du projet est avérée et répond aux besoins des populations bénéficiaires. Les stratégies utilisées sont pertinentes et permettent d'obtenir les résultats escomptés. L'approche multisectorielle est jugée pertinente au regard de la diversité et multiformes des besoins prioritaires des populations identifiées dans le domaine de la sécurité alimentaire, la nutrition, et de la cohésion sociale. Les priorités-pays des 3 pays en lien avec la consolidation de la paix et la cohésion sociale à travers leurs axes stratégiques et objectifs sont prises en compte au niveau des objectifs, des résultats attendus et des actions développées par le projet sur le terrain. Le caractère multisectoriel a nécessité l'inclusion et l'implication de plusieurs acteurs en synergie dans le but d'atteindre les résultats et les objectifs escomptés. Malgré la pertinence, une stratégie de sortie / désengagement écrite à travers l'implication des STD, les communes, les ONG locales et l'engagement communautaire n'a pas été définis à l'avance.

V. ANALYSE DE L'EFFICACITE DU PROJET

L'évaluation de l'efficacité comprend l'appréciation du bilan de réalisation physique des activités et l'appréciation du niveau d'atteinte des indicateurs. Cette évaluation s'est faite en tenant compte de l'objectif général, des objectifs spécifiques et des 5 résultats du projet. Le taux d'exécution physique d'une activité est le ratio des réalisations sur les prévisions. Le taux moyen du résultat est la moyenne arithmétique de ces activités. Lorsqu'une activité est planifiée et non exécutée le taux d'exécution est nul. La mission estime satisfaisant le taux moyen de l'output lorsque le taux moyen est supérieur ou égale à 50%. Le taux d'atteinte de l'indicateur est le niveau atteint sur la cible prévue. Le taux moyen est la moyenne arithmétique des indicateurs au niveau de chaque résultat et objectif

5.1. Effectivité et bilan de réalisation des activités des Résultats

5.1.1. Effectivité et bilan de réalisation des activités du Résultat 1

Dans cette section, il s'est agi de faire le bilan des activités menées au cours du projet en termes de prévision et réalisation au titre du résultat 1 « Favoriser l'accès de 4,885 ménages très vulnérables à un système de protection sociale »

L'analyse aborde à ce stade la justification des écarts observés sur la base des rapports d'activités (source d'information). Le bilan physique des activités du résultat 1 est consigné dans le tableau ci-après

Tableau 10 : Etat de réalisation des activités du Résultat 1

Activités	Taux de réalisation sur les 4 ans en %			
	Burkina Faso	Mali	Niger	Total
Activité 1 : Ciblage	100	100	100	100
Activité 2 : Transferts monétaires	96,33	100	100	98,77
Activité 3 : Distribution d'aliments-bétail	100	100	100	100
Taux moyen de réalisation du résultat 1				99,59

Source : Rapport d'activité-RECOLG, Novembre 2023

Toutes les activités prévues dans Résultat 1 ont été un taux d'exécution satisfaisant de 100%. La mise en œuvre des activités de ce résultat a permis de faire le ciblage des ménages très vulnérables dans les communes d'interventions et de permettre ces ménages d'accéder à un système de protection sociale. En termes de chiffres, ce sont :

- 4885 ménages ont été ciblés sur les 13 communes d'intervention ;
- 4885 ménages ont régulièrement reçu 3 fois le cash transferts par an pendant 3 sauf les 150 ménages de la commune d'Ansongo ;
- Six (6) communes d'intervention (Gorom-Gorom, Dori, Ouatagouna, Tin Hamaqui, Téra et Ayourou) ont bénéficié de cash for work à travers la construction des ouvrages agrosylvopastoraux avec 855,57Ha de terres récupérées (834,5 Ha au BF 7,070 Ha au Mali et 120ha au Niger) ;
- 231 tonnes d'aliments bétails ont été distribués 507 ménages chaque année.

Le taux de réalisation global du Résultat 1 est très satisfaisant avec une valeur de 99,59%, la non-atteinte d'un taux de 100% s'explique par un gap de 180 en première année au niveau du Burkina Faso dû au fait que la méthode par transfert électronique n'était pas adaptée au contexte pour des raisons d'instabilité du réseau, de non maîtrise de la technique de transfert par les bénéficiaires.

Le tableau ci-après présente une analyse des forces-faiblesses -Opportunités-Menaces suite à mise en œuvre des activités du résultat 1.

Tableau 11 : Forces-faiblesses -Opportunités-Menaces du résultat 1

Forces	Faiblesses / action à améliorer / limites
- Mise en place des comités ciblage lors du choix des bénéficiaires Très pauvres et respect des critères HEA	- Suspension des activités cash au niveau du Burkina Faso par les autorités Etatiques (facteurs externe) - Absence de comités de suivi des terres récupérés et ensemencées

Implication des acteurs locaux lors du ciblage (leaders communautaires, Maries) et certains des services techniques - Volonté manifeste des membres des comités de plaintes - Dotation des bénéficiaires en cash 3 fois pendant 3 ans - Elargissement de la couverture des bénéficiaires avec l'ajout des 150 bénéficiaires de la commune d'Ansongo - Mise en place des comités de plaintes pour la redevabilité (transparence) - Réalisation de PDM après chaque distribution pour recueillir les appréciations des bénéficiaires - Réalisation de cash for work à travers la récupération des terres dégradées - Bon niveau de réalisation des activités (100%)	- Méthode électronique du cash transfert non adaptée au contexte - Non harmonisation du cash transfert (32 500 au BF, 35 000 au Niger et 60 000 au Mali)
Opportunités	Menaces
Existence des prestataires / opérateurs privés locaux	Insécurité Risque d'enlèvement Hausse des prix des denrées à cause du cash

Source : Entretien terrain évaluation finale projet RECOLG, Novembre 2023

5.1.2. Effectivité et bilan de réalisation des activités du Résultat 2

Le Résultat 2 « L'accès de 387,132 personnes vulnérables aux services sociaux de base dont accès de 168 395 aux services de santé et nutrition et 6 078 aux services de protection » comporte 6 activités. Le tableau suivant présente le niveau de réalisation des activités de ce résultat.

Tableau 12 : Etat de réalisation des activités Résultat 2

Activités	Taux de réalisation sur les 4 ans en %			
	Burkina Faso	Mali	Niger	Total
Activité 1. Prévention de la malnutrition au niveau Communautaire	116	100	117	111
Activité 2. Appui à la PCIMA	100	95	57,82	84,27
Activité 3. Soins de santé primaire	190	100	29,45	106,48
Activité 4 Santé mentale et appui psychosocial	Cible non définie ce qui ne permet pas de calculer le taux d'exécution physique	50	Cible non définie	50
Activité 5 Protection de l'enfance contre les violences et les abus et VBG	-	0%	Activité mené par un autre partenaire	-
Activité 6 Résilience des jeunes	100	100	Cible non définie	100
Taux moyen de réalisation du résultat 2				90,35

Source : Rapport d'activité-RECOLG, Novembre 2023

La non définition des cibles de certaines activités n'a permis de calculer le taux d'exécution physique au niveau du Burkina Faso et au Niger. Les activités concernées sont « Activité 4 : Santé mentale et appui psychosocial » ; « Activité 5 Protection de l'enfance contre les violences et les abus et VBG » et « Activité 6 Résilience des jeunes ». Ce qui ne permet pas également d'avoir le taux réel de réalisation du résultat 2. Trois (3) activités ont un taux de réalisation de plus de 100%. L'activité 2 n'a pas atteint un taux d'exécution de 100% au Mali et cela s'explique par la non réalisation d'une activité de formation sur la

PCIMA pour des raisons budgétaires. Par contre au Niger, elle s'explique par la non-atteinte de la cible de l'activité (25.203 femmes en âge de procréation ont été formées et dotées en MUAC sur 105769 attendues, 115.728 enfants (5-59 mois) dépistés sur 296152). La conjugaison de ces actions a permis d'améliorer l'accès aux services sociaux de bases groupes cibles du projet. Le taux de réalisation global du résultat 2 est **90,35%**, la mission estime le taux est satisfaisant.

Le tableau ci-après présente une analyse des forces-faiblesses -Opportunités-Menaces suite à mise en œuvre des activités du résultat 2 (santé/nutrition).

Tableau 13 : Forces-faiblesses -Opportunités-Menaces du résultat 2

Forces	Faiblesses / action à améliorer
<ul style="list-style-type: none"> - Des agents de santé, Mamans Lumière, staff et relais communautaires formés et disponibles - Mise en place des groupes de soutien ANJE - Organisation des séances de démonstration culinaires et des séances de sensibilisation sur les PEF - Distribution de farine amélioré aux enfants de 6 à 23. - Femmes en âge de procréer formées et dotées en MUAC - Campagne de dépistage des enfants de 5-59 mois - Implication des services techniques de la santé, agents de santé communautaires et acteurs communautaires - Adhésion de la communauté à l'approche PB famille à travers la formation des mères et des membres de groupes ANJE - Appui en personnel de santé - Appui à la vaccination PEV de routine et les stratégies avancées/foraines - Mise en place de la stratégie de la clinique mobile - Niveau de réalisation des activités du résultat 2 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible niveau d'instruction de certains membres des groupes de soutien ANJE - Accès difficiles de certains villages pendant les périodes de pluies (facteurs externes) - Non définition de cible initiale pour certaines activités (activités 4,5 et 6) - Insuffisance de motivation pour les groupes de soutien ANJE - Le retard au niveau de la distribution des bandelettes de Shakir (PB) lié à l'acquisition - Surestimation de certaines cibles (par exemple 25.203 femmes en âge de procréation ont été formées et dotées en MUAC sur 105769 attendues, 115.728 enfants (5-59 mois) dépistés sur 296152 pour le Niger)
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Existence des ONG partenaires qui accompagnent l'état dans son programmes PCIMA - Existence des services santé 	<ul style="list-style-type: none"> - Insécurité - Rupture en médicaments essentiels génériques (MEG) pour les cliniques mobiles et les postes de santé avancée

Source : Rapport d'activité-RECOLG, Novembre 2023

5.1.3. Effectivité et bilan de réalisation des activités du Résultat 3

Le Résultat 3 « Préservation et promotion des moyens d'existence auprès de 8,629 ménages dont 100% des ménages très pauvres bénéficiant d'un paquet multisectoriel » est constitué de 6 activités dont les niveaux d'exécution sont présentés dans le tableau ci-dessous

Tableau 14 : Etat de réalisation des activités Résultat 3

Résultat 3 « Préservation et promotion des moyens d'existence auprès de 8,629 ménages dont 100% des ménages très pauvres bénéficiant d'un paquet multisectoriel »				
Activités	Taux de réalisation sur les 4 ans en %			
	Burkina Faso	Mali	Niger	Total
Activité 1. Ciblage complémentaire iHEAP	100	100	100	100
Activité 2. Veille COVID 19	100	100	100	100
Activité 3. Renforcement du pouvoir économique et social des femmes et des jeunes	66	107	95,57	89,52
Activité 4. Renforcement des capacités sur l'analyse de la vulnérabilité et de la capacité d'adaptation face au changement climatique et sécuritaire	100	100	100	100
Activité 5. Développement de systèmes de production agricole durable	100	77	103,84	93,61
Activité 6. Développement de systèmes de production animale durable (Reconstitution du cheptel, Dotation en vache laitière + Veau, Dotation des BAB en aliment bétail)	100	90,86	101,67	97,51
Taux moyen de réalisation du résultat 3	94,33	95,81	100,18	96,77

Source : Rapport d'activité-RECOLG, Novembre 2023

Le taux d'exécution globale du **Résultat 3** est de **96,77%**. La non-atteinte du résultat 3 ($\leq 100\%$) est dû à la non-atteinte des cibles des « **Activité 3.** Renforcement du pouvoir économique et social des femmes et des jeunes », « **Activité 5.** Développement de systèmes de production agricole durable » et « **Activité 6.** Développement de systèmes de production animale durable (Reconstitution du cheptel, Dotation en vache laitière + Veau, Dotation des BAB en aliment bétail) ». **L'Activité 3** n'a pas atteint sa cible au BF (66%) à cause La situation sécuritaire particulièrement difficile dans les communes de Seytenga, Falagountou et Markoye qui a rendu difficile la mise en place, le fonctionnement et le suivi des AVEC et au Niger (95,57%) à cause de certaines actions qui n'ont pas atteint leur cible (189 AVEC fonctionnels sur 214, 214/ groupements MMD/AVEC soutenus sur 249 prévus). Quant aux **Activités 5 et 6**, c'est au Mali qu'elles n'ont pas atteint leur cible, respectivement 77% et 90,86%. La non-atteinte de sa cible par **Activités 6** est due à plusieurs raisons dont : Reconstitution du cheptel, 168/ 217 ménages ont été touchés, 39,9/ 43 tonnes distribuées à l'ensemble des bénéficiaires des petits ruminants et vaches laitières, Intensification de la production laitière : 67/77 vaches laitières et veaux ont été distribués. Les **Activité 1, Activité 2 et Activité 4** ont toutes un taux d'exécution de 100%. Dans l'ensemble, l'on estime le taux de réalisation du **Résultat 3** satisfaisant (**96,77%**).

Le tableau ci-après présente une analyse des forces-faiblesses -Opportunités-Menaces suite à mise en œuvre des activités du résultat 3 (Protection des moyens d'existence).

Tableau 15 : Forces-faiblesses -Opportunités-Menaces du résultat 3

Forces	Faiblesses / action à améliorer
<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement des bénéficiaires TM couplé avec les activités économiques (entreprenariat) - Mise en place des groupes AVEC, avec au moins 90% des membres bénéficiaires du projet - Des agents villageois formés et disponibles pour accompagner les AVEC 	<ul style="list-style-type: none"> Faible mobilisation de ressources de certains groupes AVEC depuis leur mise en place avec le déplacement de certaines membres à cause de l'insécurité Accès difficiles dans certaines localités pour les facilitateurs formés dans le cadre de l'implantation des activités

<ul style="list-style-type: none"> - Identification et mise en place des activités de soutien à la production agricole et maraîchère - Mise en place des champs écoles - Des agropasteurs formés sur les techniques agroécologiques et en pratique d'élevage et d'alimentation - Bénéficiaires formés sur l'hygiène de la traite et la collecte du lait ; Reconstitution du cheptel des ménages bénéficiaires à travers la dotation en animaux et aliment bétail - Réalisation des BAB - Mise en place des comités de gestion - identification et réalisation de projets communautaires - Financement des PACA élaboré - Engagement communautaires (bénéficiaires, leaders communautaires, autorités communales) - Implication des services techniques 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de ressources dans le financement des PACA - Insuffisance dans les réalisations de forages et forages pastoraux
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> Existence des services techniques pour l'appui / conseil Existence des agents villageois formés et disponibles pour l'accompagnement des AVEC 	<ul style="list-style-type: none"> - Certains AVEC ne sont pas fonctionnelle à cause la situation sécuritaire entraînant des mouvements des populations - Insuffisances de ressources pour l'épargne régulier - irrégularité des pluies

5.1.4. Effectivité et bilan de réalisation des activités du Résultat 4

L'effectivité des actions du Résultat 4 « Amélioration des relations des habitants et des représentants des autorités de l'État dans les communes du projet. » sera vérifié en analysant le bilan de réalisation des activités présentées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 16 : Etat de réalisation des activités Résultat 4

Activités	Taux de réalisation sur les 4 ans en %			
	Burkina Faso	Mali	Niger	Total
Activité 1 Analyse de la situation Formations	48,19%	100	120,35	89,51
Activité 2. Mise en place et mise en œuvre des mécanismes de redevabilité	100	22	N/A	61
Activité 3. Formation des magistrats, autorités locales et leaders sur les dispositions des textes juridiques du foncier pastoral et les enjeux des Schémas d'Aménagement Fonciers (SAF)	100	N/A	100	100
Activité 4. Amélioration de l'accès à la documentation civile	60	0	80	46,67
Appui aux missions de suivi des services techniques déconcentrés et des autorités communales	N/A	100	N/A	100
Information et plaidoyer	N/A	100	N/A	100
Taux moyen de réalisation du résultat 4	77,04	64,4	100,11	82,82

Source : Rapport d'activité-RECOLG, Novembre 2023

Une seule activité a connu un taux d'exécution de 100% les deux pays, il s'agit de « l'Activité 3. Formation des magistrats, autorités locales et leaders sur les dispositions des textes juridiques du foncier

pastoral et les enjeux des Schémas d'Aménagement Fonciers (SAF) », les activités « **Appui aux missions de suivi des services techniques déconcentrés et des autorités communales** » et « **Information et plaidoyer** », mises en œuvre uniquement au Mali ont un taux d'exécution de 100%. « **L'Activité 1** Analyse de la situation » a un taux d'exécution de 100% et 120,35% respectivement au Mali et au Niger. Par contre au Burkina Faso, le taux d'exécution de cette activité est de 48,19% et cela est dû aux faits que :

- Pour une prévision de 110 dialogues 54 ont été réalisés soit un taux de 49,09%. Ce faible taux s'explique par la délocalisation des activités qui entraîné l'épuisement du budget
- Pour une prévision de 270 personnes aux activités de sensibilité au conflit 220 sont touchées soit 81,48% de réalisation. Avec les différents changements de régimes intervenus au Burkina, plusieurs acteurs ont été impliqués dans les formations,
- Pour une prévision de 320 plaidoyers, 47 sont réalisés soit un taux de 14%. Ce faible taux s'explique par le faible budget de l'activité

« **L'Activité 2.** Mise en place et mise en œuvre des mécanismes de redevabilité » n'a pas atteint sa cible au Mali (22%) et cela est dû au fait que seulement 23 dialogues et médiation entre la population et les représentants de l'État et Autorités locales ont été réalisés sur une prévision de 103 dialogues. L'activité a été réalisée à 100% au Burkina Faso mais n'a pas été réalisée au Niger car n'étant pas prévu.

« **L'Activité 4.** Amélioration de l'accès à la documentation civile » n'a pas été exécutée au Mali ; par contre elle a été exécutée au Burkina Faso et au Niger, avec respectivement des taux d'exécution de 60% et 80%. La non-atteinte de sa cible au BF est due au fait que la cible de 1655 bénéficiaires était assez élevée par rapport au besoin exprimé. Néanmoins 1000 actes d'état civile ont été établis au profit des enfants dans la commune de Dori. Pour le Niger c'est la non mise en exécution de l'activité dans la commune de Ayorou qui explique la non-atteinte de la cible. Le taux moyen de réalisation du résultat 4 est de **82,82%** que la mission trouve satisfaisant au regard du contexte qui n'a pas facilité la mise en œuvre des activités.

Le tableau ci-après présente une analyse des forces-faiblesses -Opportunités-Menaces suite à mise en œuvre des activités du résultat 4 (Gouvernance).

Tableau 17 : Forces-faiblesses -Opportunités-Menaces du résultat 4

Forces	Faiblesses / action à améliorer
<ul style="list-style-type: none"> - des représentants des autorités communales et des STD formés sur les approches sensibles au conflit et participatives - Organisation des fora de dialogue et de médiation entre la population et les représentants de l'État et autorités locales - Organisation des ateliers de dialogue entre population et les représentants de l'état organisés et le OSC organisés par les communes - Appui à la mise en œuvre et au suivi par services gouvernementaux au niveau communal et à leur redevabilité Organisation d'ateliers de des magistrats, autorités locales et leaders sur les dispositions des textes juridiques du foncier pastoral et les enjeux des Schémas d'Aménagement Fonciers (SAF) - Etablissement des documents civile 	<p>Absence de certains services au niveau communale à cause de la situation sécuritaire n'a pas facilité la mise en œuvre de certaines activités</p> <p>La non-exécution de l'activité 4 au Mali malgré sa planification</p>
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> Existence des partenaires locaux Existence des services techniques 	<ul style="list-style-type: none"> Insécurité Non adhésion de la population

5.1.5. Effectivité et bilan de réalisation des activités du Résultat 5

Pour la réalisation du Résultat 5 « Amélioration de la cohésion sociale, de la prévention et de la gestion des conflits pour les habitants des communes du projet », 5 activités ont été menées dans ce projet. Le tableau suivant présente le bilan de réalisation de ces activités.

Tableau 18 : Etat de réalisation des activités Résultat 5

Résultat 5 « Amélioration de la cohésion sociale, de la prévention et de la gestion des conflits pour les habitants des communes du projet »				
Activités	Taux de réalisation sur les 4 ans en %			
	Burkina Faso	Mali	Niger	Total
Activité 1. Analyse de la situation, des tendances, des acteurs et des facteurs	100	100	125	108,33
Activité 2. Stratégies de réponse	100	27	115,71	80,9
Activité 3. Prévention de conflit	79,48	150	194	141,16
Activité 4. Redynamisation des cadres de concertation et de gestion des conflits	100	100	100	100
Activité 5. Appui-conseil pour une approche sensible aux conflits de toute l'action	100	100	00	66,66
Taux moyen de réalisation du résultat 5	95,89	95,4	106,94	99,41

Source : Rapport d'activité-RECOLG, Novembre 2023

Pour le **Résultat 5**, trois activités ont atteint un niveau d'exécution de 100% ou plus. Deux activités : « **Activité 2.** Stratégies de réponse » et « **Activité 5.** Appui-conseil pour une approche sensible aux conflits de toute l'action » n'ont pas atteint leur cible ; soit respectivement **80,9%** et **66,66%**. L'**Activité 2.** Stratégies de réponse n'atteint pas sa cible au Mali (27%) et cela est dû aux activités de formation, de dialogue sur la résolution pacifique de conflits et la cohabitation pacifique qui ont été réalisées 32 fois sur une prévision de 118. L'**Activité 3** n'a pas atteint sa cible au BF (79,48%). Quant à l'**Activité 5**, la non-atteinte de sa cible au Niger est due à la non réalisation de l'activité en question. Le taux moyen d'exécution du **Résultat 5** est de **99,41%** que l'on juge satisfaisant.

Le tableau ci-après présente une analyse des forces-faiblesses -Opportunités-Menaces suite à mise en œuvre des activités du résultat 5 (Cohésion sociale).

Tableau 19 : Forces-faiblesses -Opportunités-Menaces du résultat 5

Forces	Faiblesses / action à améliorer
<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de mécanismes d'analyses régulières des conflits et des sensibilités vis-à-vis des conflits entre les parties prenantes (comité interne d'analyse de conflit) Existence des comités communaux de paix (CCP) ; - Pilotage d'un système de suivi et d'alerte précoce de conflits sur les ressources agro-pastorales ; - Des plans de contingence élaborés avec l'implication des STD et les autorités administratives et communales ; - Existence de rapports d'analyse de conflit - Capacités renforcées des OSC, des leaders communautaires et autorités administratifs, etc. sur l'éducation de la gestion pacifique des conflits - Fora de dialogue intercommunautaire, intra / intergénérationnel et entre communautés hôtes et communautés déplacées 	<ul style="list-style-type: none"> Insuffisance des canaux de communications Insuffisance de moyens financiers et de déplacement Faible présence de certains services techniques dans les communes du projet

- Engagement communautaire	
Opportunités	Menaces
Existence des partenaires au développement Existence des comités de gestion de conflits et comités de paix Implication des collectivités (communes)	Insécurité Non adhésion des bénéficiaires

5.1.6. Effectivité et bilan de réalisation des activités du Résultat

Quatre 4 activités ont été mises en œuvre pour l'atteinte du Résultat 6 « Communication/Visibilité ». Dans le tableau ci-dessous nous présentons le bilan de réalisation des activités de ce résultat.

Tableau 20 : Etat de réalisation des activités Résultat 6

Résultat 6 « Communication/Visibilité »				
Activités	Taux de réalisation sur les 4 ans en %			
	Burkina Faso	Mali	Niger	Total
Activité 1. Elaboration et diffusion d'une charte de visibilité du projet pour les membres du consortium	100	100	100	100
Activité 2. Production d'éléments audio-visuels et écrits	100	100	100	100
Activité 3. Visibilité sur les réseaux sociaux	100	100	100	100
Activité 4. Organisation et participation à des conférences et événements d'envergure	100	100	100	100
Taux moyen de réalisation du résultat 6	100	100	100	100

Source : Rapport d'activité-RECOLG, Novembre 2023

Toutes les activités prévues dans la conception pour la réalisation de ce résultat ont été réalisées. Les activités menées dans ce résultat ont été faites pour améliorer la visibilité du projet au sein des communautés bénéficiaires.

Le niveau de réalisation global du Résultat 6 « Communication/Visibilité » est très satisfaisant avec un taux d'exécution moyen de **100%**.

5.1.7. Synthèse de l'analyse du bilan des activités du projet

Tableau 21 : Récapitulatif du bilan d'exécution physique des activités planifiées du projet

Code	Résultat	Taux de réalisation			
		Burkina Faso	Mali	Niger	Total
R1	Favoriser l'accès de 4,885 ménages très vulnérables à un système de protection sociale	98,77	98,77	98,77	99,59
R2	L'accès de 387,132 personnes vulnérables aux services sociaux de base dont accès de 168 395 aux services de santé et nutrition et 6 078 aux services de protection	126,5	89	71,42	90,35
R3	Préservation et promotion des moyens d'existence auprès de 8,629 ménages dont 100% des ménages très pauvres bénéficiant d'un paquet multisectoriel	94,33	95,81	100,18	96,77
R4	Amélioration des relations des habitants et des représentants des autorités de l'État dans les communes du projet.	77,04	64,4	100,11	82,82
R5	Amélioration de la cohésion sociale, de la prévention et de la gestion des conflits pour les habitants des communes du projet.	95,89	95,4	106,94	99,41
R6	Communication/Visibilité	100	100	100	100
	Taux global moyen de réalisation				95

Source : Rapport d'activité-RECOLG, Novembre 2023

L'analyse du tableau montre que la quasi-totalité des résultats ont atteint un taux de réalisation $\geq 80\%$. On observe un taux global moyen de 95% du projet RECOLG, la mission estime très satisfait malgré le contexte sécuritaire, la COVID-19 et le retard dans le recrutement du personnel du projet.

Au niveau de la réalisation physique des activités, la mission estime que les taux sont satisfaisants malgré le retard dans la réalisation de certaines activités liées à la situation sécuritaire et à la COVID-19 qui ont empêché la réalisation ou la suspension de certaines activités. Le taux global moyen du niveau d'exécution de l'ensemble des activités planifiées est de 95%. Durant la mise en œuvre des activités du projet, au regard des contraintes sécuritaires, l'équipe de mise en œuvre a développé des stratégies d'adaptation ou de délocalisation afin de pouvoir toucher les bénéficiaires des communes devenues inaccessibles, accueillis d'ailleurs dans d'autres communes.

5.2. Niveau d'atteinte des indicateurs de résultats

5.2.1. Niveau d'évolution des indicateurs du résultat 1

En rappel, le résultat 1 s'intitule comme suit : Favoriser l'accès de 4 732 ménages très vulnérables à un système de protection sociale.

La performance des indicateurs de ce résultat est consignée dans le tableau ci-après.

Tableau 22 : Niveau d'atteinte des indicateurs du résultat 1

INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLES (IOV)	Unité	Baseline 2019	Midline	Endline	Valeurs cibles à la fin du projet	Ecart =Endline-Cible
IR1.1 : Score de consommation alimentaire au niveau du ménage	%	BF : 40,2% Acceptable 54,7% Limite 5,1% Pauvre Mali : 23,0% Acceptable 70,9% Limite 6,1% Pauvre Niger : 43,2% Acceptable 49,8% Limite 6,9% Pauvre	BF : 73% Acceptable 27% Limite 0% Pauvre Mali : 66,7% Acceptable 33,3% Limite 0% Pauvre Niger : 43,9% Acceptable 49,2% Limite 6,9% Pauvre	BF : 60,2% Acceptable 39,4% Limite 0,4% Pauvre Mali : 47,7% Acceptable 33,9% Limite 7,3% Pauvre Niger : 55,5% Acceptable 33,9% Limite 10,6% Pauvre	Réduction d'au moins 4% ménages avec un SCA pauvre et 50% des ménages avec SCA limite SCA : Pauvre : 3 –4% SCA : Limite : 20 – 30%	BF : Pauvre : -3,6 Limite : +10,6 Mali : Pauvre : +3,9 Limite : +3,3 Niger : Pauvre : +6,6 Limite : +3,3
IR1.2 : Nombre des ménages très pauvres ciblés pour les transferts monétaires et qui en ont effectivement bénéficiés	%	BF : 0 Mali : 0 Niger : 0	BF =1655 Mali= 1050 Niger = 2180	BF =1655 Mali= 1050 Niger = 2180	100%	-
IR1.3 : Pourcentage ménages qui ont augmenté leur niveau de diversité alimentaire tout au long du projet.	%	BF : 13,7% Mali : 6,1% Niger : 18,5%	BF : 30,6% Mali : 23,1% Niger : 28,5%	BF =27,2% Mali= 23,9% Niger = 26,0%	35%	BF =-7,8 Mali= -11,1 Niger = -9
IR1.4 : Nombre de ménages vulnérables qui ont reçu le montant total de l'aide au cours du projet	%	BF : 0 Mali : 0 Niger : 0	BF =1655 Mali= 1050 Niger = 2180	BF =1655 Mali= 1050 Niger = 2180	100%	-
IR1.5 : Nombre de ménages hôtes, déplacés internes, et retournés vulnérables recevant des intrants agricoles au cours du projet.	Ménages	BF : 0 Mali : 0 Niger : 0	BF=250 Mali=150 Niger = 600	BF= 262 Mali= 468 Niger = 947	Au moins 2000 ménages	-323
IR.1.6 : % de ménages cibles qui ont intégré le Registre social Unifié (RSU)	%	BF : 0 Mali : 0 Niger : 0	A renseigner par l'équipe projet	A renseigner par l'équipe projet	25% des ménages ciblées	-

Source : Enquête terrain, évaluation finale, Novembre 2023

Analyse des performances des indicateurs du résultat 1 : Cette analyse va se faire en comparant l'évolution des indicateurs lors des 3 études (valeur de référence, la midline, l'endline) et la cible fixée en fin de mise œuvre.

- **IR1.1 : Score de consommation alimentaire au niveau du ménage**

Le tableau ci-après présentent l'évolution de l'indicateur lors des 3 études

Tableau 23 : Evolution de l'indicateur au niveau des 3 études (Baseline-Midline-Endline)

	Baseline			Midline			Endline			Cible fin projet		
	Acceptable	Limite	Pauvre	Acceptable	Limite	Pauvre	Acceptable	Limite	Pauvre	Acceptable	Limite	Pauvre
BF	40,2%	54,7%	5,1%	43,0%	27,0%	0,0%	60,2%	39,4%	0,4%	46,0%	50,0%	4,0%
Mali	23,0%	70,9%	6,1%	66,7%	33,3%	0,0%	47,7%	45,0%	7,3%	46,0%	50,0%	4,0%
Niger	43,2%	49,8%	6,9%	43,9%	49,2%	6,9%	55,5%	33,9%	10,6%	46,0%	50,0%	4,0%

Source : Enquête terrain, évaluation finale, Novembre 2023

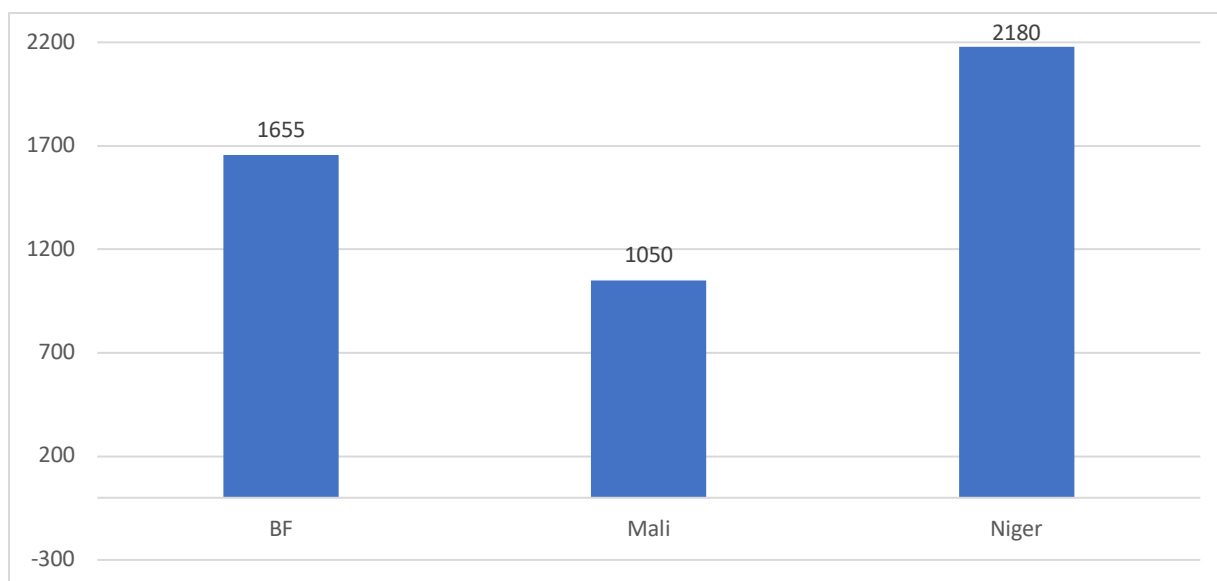
De façon générale, on constate une amélioration du score de consommation alimentaire acceptable des ménages bénéficiaires du projet dans les 3 pays par rapport à la Baseline. En effet, la proportion des bénéficiaires Burkina avec un score de consommation acceptable est passée de 40,2% à la Baseline 60,2% à la Endline, soit une hausse de 20%. Pour ce qui est du Mali, les ménages ayant un SCA acceptable est de 47,7% à la Endline contre 23% à la Baseline soit une augmentation de 24,7%. Au Niger le niveau d'amélioration du score de consommation acceptable est de 13,3% (55,5% à la Endline contre 43,2% à la Baseline). Par rapport à la cible fin projet, on note également que le pourcentage des ménages ayant un SCA acceptable est au-delà de la prévision (46%) dans l'ensemble de la zone d'intervention du projet. Mais on enregistre une dégradation de la qualité de la consommation de certains ménages au Mali et au Niger, c'est-à-dire une hausse du pourcentage des ménages avec un SCA pauvre (avec respectivement 7,3% et 10,6% à la fin du projet contre 6,1% et 6,9% au début du projet). La non-atteinte des cibles au niveau des scores pauvre au niveau du Mali et du Niger s'explique par le fait que les groupes d'aliments ayant les scores de pondération les plus élevés ont été moins consommés, il s'agit des protéines animales : viandes, poissons, volailles, Œufs avec score de pondération 4 et les Produits laitiers : lait frais, lait caillé, yaourt avec score de pondération 4. **Le taux d'atteinte l'indicateur IR1.1 est de 77,76%.**

Selon les propos recueillis lors des entretiens avec les bénéficiaires de TM dans la commune de Ouatagouna « **Nous sommes vraiment très satisfait du projet RECOLG par ce qu'il a enlevé une épine dorsale dans nos pieds surtout durant 4 ans d'assistance notre mode d'alimentation à beaucoup améliorer** », témoigne l'effet des transferts monétaires sur les conditions de vie des personnes vulnérables.

Au niveau de la commune de Bankilaré, il ressort ceci « **Le transfert monétaire nous ont permis de ne pas faire des emprunts pendant la saison pluvieuse, de résoudre nos problèmes de nourriture pendant les périodes de soudure. De façon général, cela nous a permis d'améliorer la vie quotidienne de nos familles dans le cadre la lutte contre la pauvreté** ».

Concernant la commune de Gorom-Gorom, ils disent ceci « **Les TM nous ont permis de résoudre nos besoins en nourriture, en habillement, en soins dans les hôpitaux, etc, Nous sommes très satisfaits de l'appui en TM** ».

- **IR1.2 : Nombre des ménages très pauvres ciblés pour les transferts monétaires et qui en ont effectivement bénéficiés**



Graphique 1 : Nombre des ménages très pauvres ciblés ayant effectivement bénéficiés des TM

Au total 4885 ménages vulnérables ont bénéficié de la distribution du cash transfert faite par le projet dont 1655 au Burkina, 1050 au Mali et 2180 au Niger, soit un taux de 100% de réalisation par rapport à la cible. Ces distributions ont permis aux bénéficiaires de renforcer leur capacité de résilience face aux éventuels chocs notamment avec les achats de vivres pour l'alimentation des ménages, la création d'activités génératrices de revenu. **Le taux d'atteinte de l'indicateur IR1.2 est de 100%.**

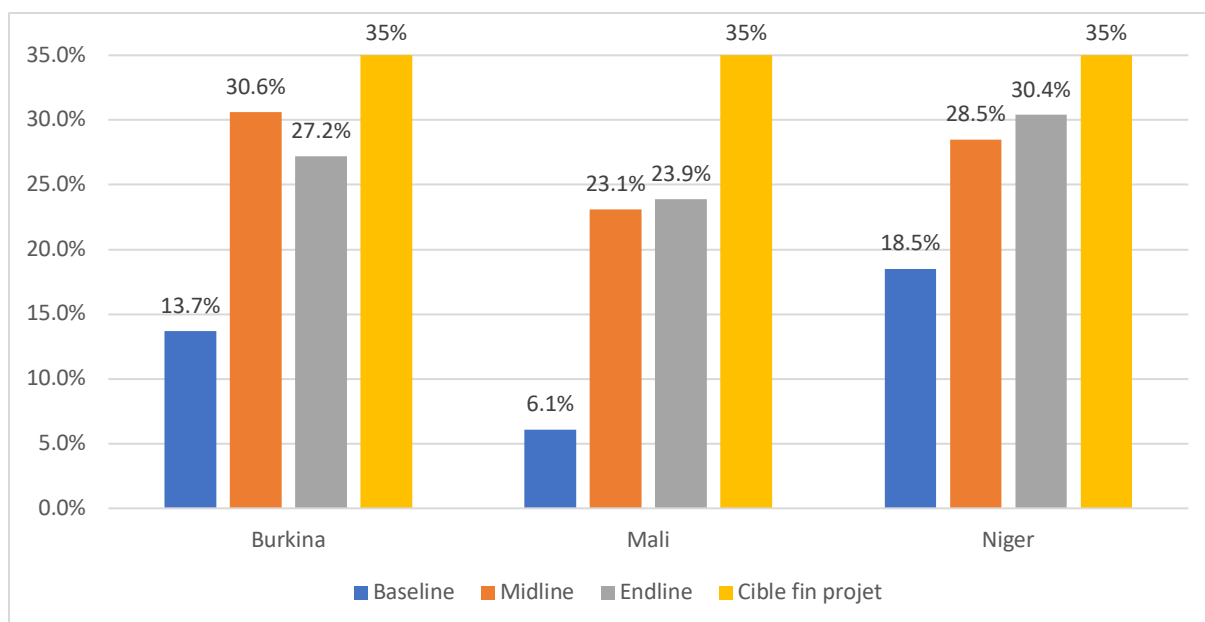
- **IR1.3 : Nombre de ménages vulnérables qui ont reçu le montant total de l'aide au cours du projet**

Au total 4885 ménages ont régulièrement reçu 3 fois le cash transferts par an pendant 3 sauf les 150 ménages de la commune d'Ansongo et le gage de 180 ménages du Burkina Faso. **Le taux d'atteinte de l'indicateur est 99,59%** et s'explique par un gap de 180 en première année au niveau du Burkina Faso dû au fait que la méthode par transfert électronique n'était pas adaptée au contexte pour des raisons d'instabilité du réseau, de non maîtrise de la technique de transfert par les bénéficiaires.

- **IR1.4 : Nombre de ménages hôtes, déplacés internes, et retournés vulnérables recevant des intrants agricoles au cours du projet.**

Pour ce qui est de la production agricole, 1667 ménages hôtes, déplacés internes, et retournés vulnérables ménages dont 262 au Burkina, 468 au Mali et 947 au Niger ont été appuyé en kits agricoles composés de tourteau de coton, semences, formation sur les itinéraires à travers les champs écoles paysans, etc. Les résultats de l'enquête révèlent qu'au cours de la campagne écoulée, seulement 78,7% de ces ménages ont effectivement cultivé contre 21,3% n'ayant pu cultiver pour cause d'insécurité. **Le taux d'atteinte de l'indicateur IR1.4 est de 83,35%.**

- **IR1.5 : Proportion des ménages qui ont augmenté leur niveau de diversité alimentaire tout au long du projet.**



Graphique 2 : Evolution des proportions des ménages ayant une diversité alimentaire acceptable

Il ressort du graphique une amélioration de la diversité alimentaire des ménages durant la période de mise en œuvre du projet mais l'indicateur reste en deçà de la cible visée en fin 2023 (35% dans les 3 pays). Cette non atteinte de la cible pourrait se justifier par la dégradation continue de la situation sécuritaire dans l'ensemble des 3 pays et plus particulièrement au Burkina où l'ensemble de la zone du projet est sous blocus depuis le début de l'année 2023. Les principaux groupes d'aliment consommés par les ménages sont les céréales, les légumes et feuilles. Les aliments tels que les œufs, fruits, la viande, les poissons et crustacés, les racines et tubercules restent les aliments les moins consommés lors des deux passages de la collecte de données. La principale raison est que ces groupes d'aliments ne sont pas très disponibles dans la zone et certains ne font pas partie des habitudes alimentaires des ménages. **Le taux d'atteinte de l'indicateur est de 77,6%.**

Une des déclarations d'un ménage PDI dans la commune Téra qui dit ceci « **La ration alimentaires des membres de ma famille a beaucoup changé grâce à l'argent que j'ai reçu du projet RECOLG. Elle est diversifiée et a passé de 2 repas par jour à 3 repas par jour** ».

Au niveau du Burkina Faso, dans la commune de Dori, les propos recueillis chez un bénéficiaires du transferts monétaires dit ceci « **Grâce aux transferts monétaires reçus, j'ai pu mettre à la disposition une quantité d'aliment diversifié, ce qui fait qu'on ne mange pas les mêmes nourritures chaque jour** »

Une des affirmations d'un bénéficiaire dans la commune de Tin-Hama qui dit : « **J'arrive à subvenir aux besoins des membres de ma famille en nourriture sans faire recours aux stratégies alimentaires (emprunter chez le voisin, manger des aliments de bonne qualité, etc.)** ».

- IR1.6 : % de ménages cibles qui ont intégré le Registre social Unifié (RSU)

Aucun ménage n'a été intégré dans le RSU (*source Rapport annuel an 3 Du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2022*), car cela n'est pas encore fonctionnel dans nos zones d'intervention. Par contre, la liste des ménages TP bénéficiaires de l'Action est toujours partagée avec les autorités compétentes (mairies, ministères). Au regard de la pertinence de l'indicateur, des réflexions doivent être mener afin de faire un plaidoyer auprès du ministère de tutelle dans les 3 pays afin d'intégrer les ménages TP du projet au Registre social Unifié (RSU). **Le taux d'atteinte de cet indicateur IR1.6 est nul.**

Conclusion partielle : Sur 6 indicateurs, un seul n'a pas atteint la cible fixée (il s'agit de l'indicateur IR1.6), deux ont atteint leur cibles (IR1.2 et IR1.4) et 3 ont un taux d'atteinte de plus de 75%. Le taux moyen d'atteinte des indicateurs du résultat 1 est de 73%. Au regard de l'évolution positive et du taux moyen

d'atteinte des indicateurs, la mission estime que le projet a favorisé l'accès de 4 732 ménages très vulnérables à un système de protection sociale. Néanmoins, des réflexions doivent être mener afin de faire un plaidoyer auprès du ministère de tutelle dans les 3 pays afin d'intégrer les ménages TP du projet au Registre social Unifié (RSU) et faire évoluer la cible fixée qui est d'au moins 25% des ménages ciblées.

5.2.2. Niveau d'évolution des indicateurs du résultat 2

Le résultat 2 est : Accès de 387132 personnes vulnérables aux services sociaux de base dont accès de 168 395 aux services de santé et nutrition et 6 078 aux services de protection.

La performance des indicateurs de ce résultat est consignée dans le tableau ci-après.

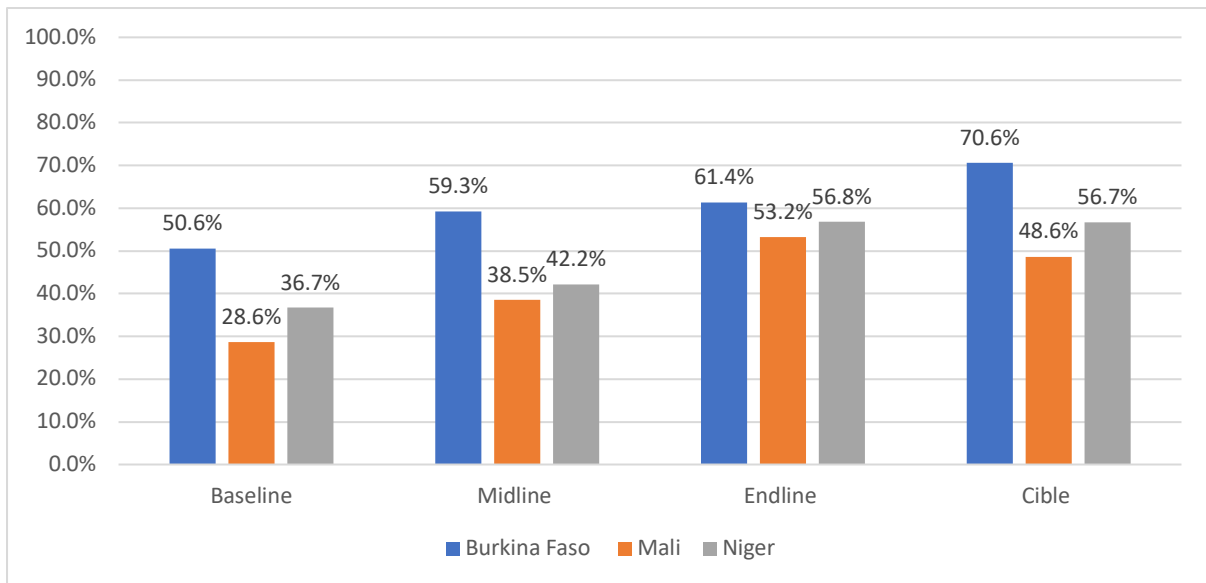
Tableau 24 : Niveau d'atteinte des indicateurs du résultat 2

INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLES	Unité	Baseline 2019	Midline 2022	Endline 2023	Valeurs cibles à la fin du projet	Ecart =Endline-Cible
IR2.1 : % de ménages qui ont adopté ou amélioré de bonnes pratiques d'hygiène	%	- BF : 50,6% - Mali : 28,6% - Niger : 36,7%	- BF : 59,3% - Mali : 38,5% - Niger : 42,2%	BF : 61,4% Mali : 53,2% Niger : 56,8%	Augmentation de 20% - BF : 70,6% - Mali : 48,6% - Niger : 56,7%	- BF : -9,2 - Mali : +4,6 - Niger : +0,1
IR2.2 : 100% des U5 sont dépistés 3 fois par an et % cas MAS référés	%	BF : 0 Mali : 0 Niger : 0	A renseigner par l'équipe projet	A renseigner à actualiser par l'équipe projet 206 598 enfants dépistés dont 63864 au Niger, 51 502 au Mali et 91 232 au BF	(100%) : 168 395 dépistés (Niger 74 038 ; Mali 12 122 ; Burkina Faso : 82 235)	Ecart positif
IR2.3 : % des ménages dont les FEFA qui ont adopté les bonnes pratiques ANJE	%	- BF : 46,5% - Mali : 33,4% - Niger : 48,2%	- BF : 60,6% - Mali : 56,4% - Niger : 61,8%	BF : 76,40% Mali : 56,0% Niger : 63,90%	Augmentation de 20% - BF : 66,5% - Mali : 53,4% - Niger : 68,2%	- BF : +10,1 - Mali : +4,6 - Niger : +0,1
IR2.4 : Nombre d'admission dans le programme MAS/MAM	MAS/MAM	BF : 0 Mali : 0 Niger : 0	A renseigner par l'équipe projet	A renseigner par l'équipe projet A renseigner à actualiser par l'équipe projet 19 327 enfants ont pu être intégrés dans le programme MAS/MAM	Mali 1 656 Burkina Faso 4970 Niger 3634	Ecart positif

Source : Enquête terrain, évaluation finale, Novembre 2023

Analyse des performances des indicateurs du résultat 2 : Cette analyse va se faire en comparant l'évolution des indicateurs lors des 3 études (valeur de référence, la midline, l'endline) et la cible fixée en fin de mise œuvre.

- **IR2.1 : % de ménages qui ont adopté ou amélioré de bonnes pratiques d'hygiène**



Graphique 3 : Evolution des ménages qui adoptent ou améliorent de bonnes pratiques d'hygiène

Grâce aux activités de sensibilisation sur le WASH, la proportion des ménages qui adoptent ou améliorent de bonnes pratiques d'hygiène (au moins 3 bonnes pratiques des moments clés + utilisation du savon/cendre) a enregistré une tendance croissance durant les 4 ans de mise en œuvre des activités du projet dans les 3 pays. Au Mali et au Niger, l'indicateur est légèrement au-delà de la cible visée en fin 2023 contrairement au Burkina où le pourcentage des ménages qui adoptent les bonnes pratiques est en deca la cible de 70,6% fixée. Rappelons que l'inaccessibilité de certaines localités n'a pas permis à l'équipe projet et aux groupes de soutien ANJE de mener à bien les activités de sensibilisation à l'endroit de la population surtout dans les communes de Markoye, Falagountou et Seytenga où la situation sécuritaire s'est fortement dégradée à partir de la deuxième année de mise en œuvre du projet.

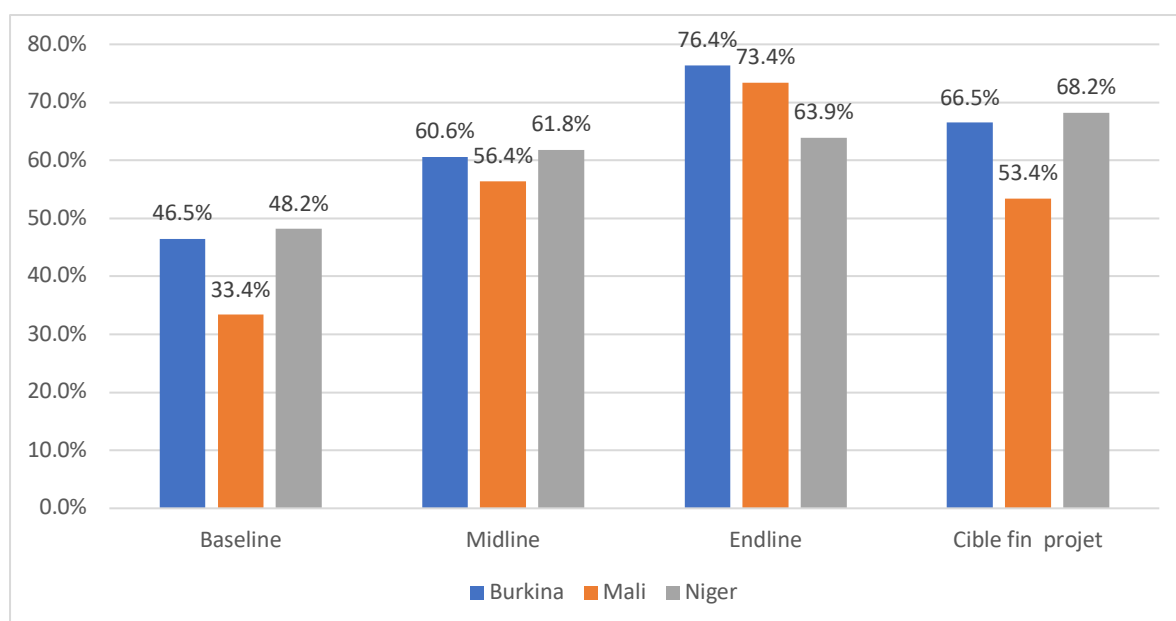
Déclaration des membres du GSANJE dans la commune d'Ayorou disent ceci « **Grace aux activités de sensibilisation sur les bonnes pratiques d'hygiènes, on observe un changement de comportement de comportement dans l'alimentation des enfants et un respect des règles d'hygiène lors de la préparation de la bouillie enrichie, on constate une meilleure prise en charge des enfants par leurs mères** ». Ceci est observé lors des visites à domicile.

A travers l'entretien avec les GSAN de Ouatagouna, il est ressorti ceci « **les activités de sensibilisation sur la nutrition et les pratiques familiales essentielles (PFE) permis à la des femmes de bien s'occuper de leurs enfants en appliquant les règles d'hygiène et aux bonnes pratiques nutritionnelle afin d'éviter la malnutrition** »

- **IR2.2 : 100% des U5 sont dépistés 3 fois par an et % cas MAS référés**

Il faut noter que des activités de dépistage ont été mener dans toute la zone d'intervention du projet mais au regard situation sécuritaire, les enfants U5 n'ont pas bénéficié de 3 dépistages. Selon les données du rapport AN3 du projet RECOLG, on enregistre au niveau du Burkina Faso 91 232 enfants de moins de 5 ans dépistés dont 7222 référés, 51 505 enfants dont 1235 référés et 63 864 enfants dont 1567 référés.

- **IR2.3 : % des ménages dont les FEFA qui ont adopté les bonnes pratiques ANJE**



Graphique 4 : Niveau d'évolution des proportions des ménages dont les FEFA qui adoptent les bonnes pratiques ANJE

Grâce aux activités de sensibilisation des GSANJE/GSAN et GASPA, le niveau d'adoption des bonnes pratiques a connu une amélioration significative dans les 3 pays. En effet, la proportion des ménages dont les FEFA qui adoptent au moins 3 bonnes pratiques ANJE est passé de 46,5% à la Baseline à 76,4% en fin projet au Burkina Faso, soit une amélioration de 29,9% sur une prévision d'une augmentation de 20%. Au Mali cette amélioration est de 22,7% (33,4% à Baseline contre 53,4% à la Endline). On note au Niger que malgré la nette amélioration des bonnes pratiques ANJE dans les ménages bénéficiaires entre la Baseline et la Endline (48,2% contre 63,9%), l'indicateur n'a pas atteint la cible fixée (68,2%).

Des témoignages recueillis lors des entretiens avec le GASPA de Markoye « **Avant l'intervention du projet, certaines mères d'enfants n'avaient aucune connaissance des avantages du don du colostrum, mais aujourd'hui avec les activités de sensibilisation sur les bonnes pratiques nutritionnelles, les femmes donnent le colostrum à leurs enfants dès la naissance. Car selon elles ça permet de protéger l'enfant contre les maladies** »

- **IR2.4 : Nombre d'admission dans le programme MAS/MAM (A renseigner et à actualiser par l'équipe projet)**

Selon les statistiques des URENI/CRENI/URENAS/CRENAS, 19 327 enfants ont pu être intégrés dans le programme MAS/MAM.

Conclusion partielle : La quasi-totalité des indicateurs ont presque atteint leur cible en fin de projet. Le taux moyen d'atteinte du résultat 2 est 98,9%. La mission estime que le niveau d'évolution des indicateurs et le taux d'atteinte du résultat 2 en fin de mise en œuvre sont satisfaisants et conclue que plus de 387132 personnes vulnérables ont eu accès aux services sociaux de base dont 168 395 aux services de santé et nutrition et 6 078 aux services de protection. L'accès aux services de santé, nutrition et de protection nécessite un suivi régulier des ASC, ASBC, relais communautaires et mamans leaders afin de maintenir les connaissances et les pratiques de l'ANJE, l'EHA et la PFE au niveau des communautés bénéficiaires après le projet.

5.2.3. Niveau d'évolution des indicateurs du résultat 3

Le résultat 3 s'intitule « Préservation et promotion des moyens d'existence auprès de 8 629 ménages dont 4 730 ménages TP bénéficiant d'un paquet multisectoriel »

La performance des indicateurs de ce résultat est présentée dans le tableau ci-après.

Tableau 25 : Niveau d'atteinte des indicateurs du résultat 3

INDICATEURS OBJECTIFS VÉRIFIABLES	Unité	Baseline 2019	Midline 2021	Endline 2023	Valeurs cibles à la fin du projet	Ecart =Endline-Cible																																				
IR3.1 : Pour les ménages pratiquant l'élevage et/ou l'agriculture, nombre d'UBT moyen vendus ou capitalisés par ménage TP ciblé	UBT	BF : 1,05 UBT vendu 1,52 UBT capitalisé Mali : 2,51 UBT vendu 1,44 UBT capitalisé Niger : 0,56 UBT vendu 0,41 UBT capitalisé	BF : 0,58 UBT vendu 1,63 UBT capitalisé Mali : 0,52 UBT vendu 1,70 UBT capitalisé Niger : 0,2 UBT vendu 1,04 UBT capitalisé	Burkina : 1,87 UTB capitalisé Mali : 0,48 UTB capitalisé Niger : 1,04 UTB capitalisé Burkina : 0,96 UTB vendu Mali : 0,15 UTB vendu Niger : 0,39 UTB vendu	Augmentation de 95% du nombre d'UBT Vendu ou capitalisé pour les HH qui bénéficient de la reconstitution de cheptel en an1 et 60% en an2.	Ecart négatif																																				
IR3.2 : Nombre d'hectares mis en valeur par ménage TP ciblé	Ha	BF : 0,25 Ha Mali : 0 Ha Niger : 0,24 Ha	BF : 0,19 Ha Mali : 0 Ha Niger : 0,3 Ha	BF : 0,63 Mali : 0,16 Niger : 0,57	0,2 Ha cultivé en bonne pratique agroécologique par ménage TP	Ecart positif pour le BF et le Niger, Ecart négatif pour le Mali																																				
IR3.3 : Nombre de personnes engagées dans des actions d'épargne et crédit développant des activités off farm	Personnes	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>F</th> <th>H</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>BF</td> <td>778</td> <td>798</td> </tr> <tr> <td>Mali</td> <td>868</td> <td>32</td> </tr> <tr> <td>Niger</td> <td>936</td> <td>794</td> </tr> </tbody> </table>		F	H	BF	778	798	Mali	868	32	Niger	936	794	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>F</th> <th>H</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>BF</td> <td>1174</td> <td>306</td> </tr> <tr> <td>Mali</td> <td>renseigner</td> <td>renseigner</td> </tr> <tr> <td>Niger</td> <td>1358</td> <td>251</td> </tr> </tbody> </table>		F	H	BF	1174	306	Mali	renseigner	renseigner	Niger	1358	251	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>F</th> <th>H</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>BF</td> <td>renseigner</td> <td>renseigner</td> </tr> <tr> <td>Mali</td> <td>renseigner</td> <td>renseigner</td> </tr> <tr> <td>Niger</td> <td>renseigner</td> <td>renseigner</td> </tr> </tbody> </table>		F	H	BF	renseigner	renseigner	Mali	renseigner	renseigner	Niger	renseigner	renseigner	19900 dont 14 100 femmes et 5800 jeunes	
	F	H																																								
BF	778	798																																								
Mali	868	32																																								
Niger	936	794																																								
	F	H																																								
BF	1174	306																																								
Mali	renseigner	renseigner																																								
Niger	1358	251																																								
	F	H																																								
BF	renseigner	renseigner																																								
Mali	renseigner	renseigner																																								
Niger	renseigner	renseigner																																								
IR3.4 : % de projets productifs rentables	%	BF : 0 Mali : 0 Niger : 0	BF : 0 Mali : 0 Niger : 0	BF : 14,6% Mali : 6,4% Niger : 6,6%	75%	Ecart négatif																																				
IR3.5 : Nombre d'hectares de pâturages dont la vocation pastorale a été protégée ou récupérée.	Ha	BF : 0 Mali : 0 Niger : 0	A renseigner par l'équipe projet	A renseigner par l'équipe projet	900 Ha	-																																				

Source : Enquête terrain, évaluation finale, Novembre 2023

Analyse des performances des indicateurs du résultat 3 : Cette analyse va se faire en comparant l'évolution des indicateurs lors des 3 études (valeur de référence, la midline, l'endline) et la cible fixée en fin de mise œuvre.

- **IR3.1** : Pour les ménages pratiquant l'élevage et/ou l'agriculture, nombre d'UBT moyen vendus ou capitalisés par ménage TP ciblé

Tableau 26 : Evolution du nombre d'UBT moyen vendus ou capitalisés par ménage

Pays	UBT moyen vendus / capitalisés	Baseline	Midline	Endline	Cible	Ecart =Endline-Cible
Burkina	Vendu	1,05	0,58	0,96	1,68	-0,72
	Capitalisé	1,52	1,63	1,87	2,43	-0,56
Mali	Vendu	2,51	0,52	0,15	4,02	-3,87
	Capitalisé	1,44	1,70	1,48	2,30	-0,82
Niger	Vendu	0,56	0,20	0,39	0,90	-0,51
	Capitalisé	0,41	1,04	1,04	0,66	+0,38

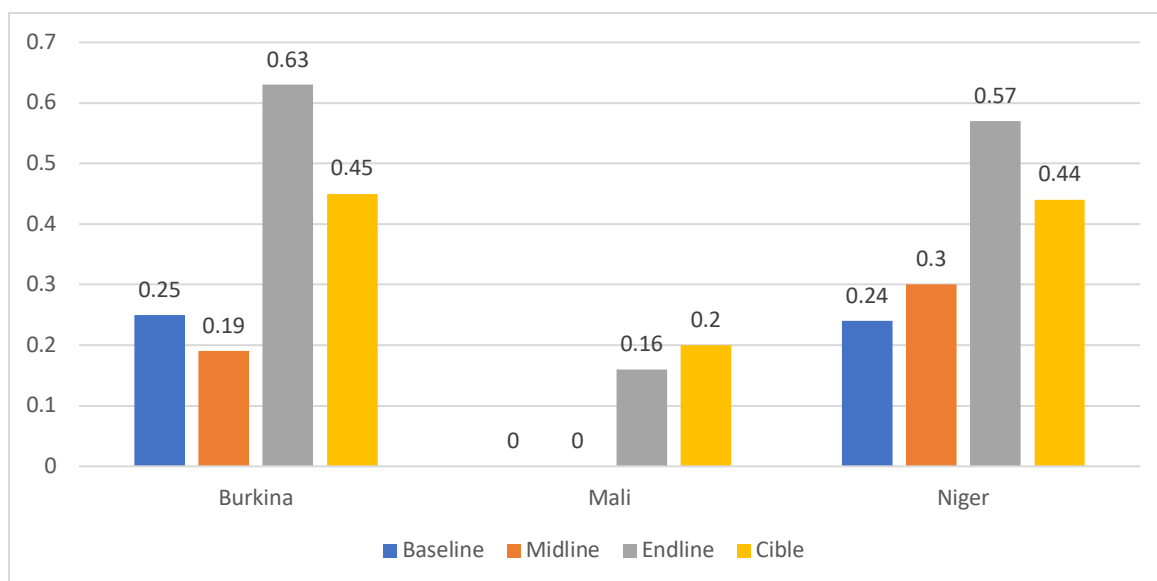
Source : Enquête terrain, évaluation finale, Novembre 2023

On constate une tendance à plus de capitalisation que de vente des animaux. L'UBT moyen capitalisé par les ménages bénéficiaires des activités de reconstitution du cheptel a connu une tendance croissante durant la période de mise en œuvre du projet dans les 3 pays mais n'a pas atteint la cible fixée en fin de projet avec des écarts négatifs respectivement de 0,56 points pour le BF, 0,82 points pour le Mali et positif pour le Niger avec 0,38 points. Par contre, on enregistre une baisse du nombre d'animaux vendus de la Baseline à la Endline. L'indicateur n'a pas atteint la cible prévue qui est d'une augmentation de 60% à fin du projet s'explique par la perte/vol d'animaux dû à la situation d'insécurité dans la zone d'intervention du projet. Il faut noter aussi que la situation d'insécurité n'a pas facilité l'accès au marché locaux pour l'écoulement des animaux de peur que les hommes armés non identifiés ne prennent leur UBT. **Le taux moyen d'atteinte de l'indicateur est de 67,17%.**

Selon les propos recueillis lors des entretiens avec les bénéficiaires d'actifs pastoraux dans la commune de Falagountou « **Nous sommes satisfaits des actions du projet, car nous avons fait l'embouche de petit ruminant et avons faits du profit avec en moyenne 3 ventes avec un montant moyenne de 90 mille et certains sont à leur deuxième cycle de renouvellement mais nos principales difficultés sont les maladies, l'insuffisance de l'aliment bétail et vols, nous arrivons plus à faire le pâturage à cause de l'insécurité** ».

Au niveau des bénéficiaire de Bankilaré, il ressort ceci « **Nous, sommes très satisfait avec l'activité d'embouche, on a pu garantir la protection des moyens d'existence. Mais les principales difficultés, nous avons eu beaucoup de personnes ont perdu leurs animaux avec des taux de 35% de mortalité dus à des maladies** »

- **IR3.2** : Nombre d'hectares mis en valeur par ménage TP ciblé



Graphique 5: Niveau d'évolution du nombre d'hectare mis en valeur par ménage TP ciblé

Le nombre d'hectare mis en valeur à travers l'utilisation des pratiques agroécologiques a connu une hausse dans l'ensemble des 3 pays de la Baseline à la Endline. La cible visée (+0,2 ha / ménage) est atteinte pour le Niger et le Burkina Faso. La pratique agroécologique reste faible au Mali et s'explique par le fait que les bénéficiaires enquêtés sont majoritairement des pasteurs. Selon l'entretien avec les bénéficiaires de kits agricoles, il ressort que certains bénéficiaires d'Ansongo disent n'avoir pas bénéficié des activités en lien avec les techniques agricoles des champs écoles. Le taux d'atteinte du Niger est 80% en dessous de ceux du BF et du Niger. **Le taux moyen d'atteinte de l'indicateur dans la zone du projet est de plus de 100%.**

« Avec les semences reçus, les outils et les renforcements des capacité en technique de production agricoles, nous avons amélioré nos espaces cultivables avec les nouvelles techniques, ce qui nous a permis faire une bonne récolte qui permet de subvenir au besoin des membres de nos familles. Tous les habitants de Wiboria dans la commune de Falagountou sont très contents », déclaration des bénéficiaires de kit agricoles lors des entretiens.

« Nous avons bénéficié des semences à temps de la part du projet et nous avons été capités en technique de production. Maintenant nous savons quelle quantité d'engrais il faut mettre et comment faire la production agricole, ce qui nous a permis de faire une récolte rapide du mil, du sorgho et du haricot », propos recueilli lors des entretiens avec les bénéficiaires de kits agricoles dans la commune d'Ayorou.

- **IR3.3 : Nombre de personnes engagées dans des actions d'épargne et crédit développant des activités off farm (A actualiser par l'équipe)**

En 2022, 12 641 personnes engagées dans les activités AGRs off farm dont 4085 au BF, 3172 au Mali et 5384 au Niger. La cible fixée est de 13114, soit un écart de 473. Ces valeurs doivent être actualisées par l'équipe de mise en œuvre.

- **IR3.4 : % de projets productifs rentables**

De la Baseline à la Midline, aucun projet productif n'a été constitué grâce aux prêts/crédits contractés auprès des Associations Villageoise d'Epargne et de Crédits (AVEC) et des institutions financières. Avec la mise en place des AVEC et l'octroi des crédits aux membres, 14,6% des bénéficiaires au Burkina ont pu créer des AGR rentables. Et respectivement 6,6% et 6,4% ont mis en place des projets productifs rentables au Mali et au Niger. La cible fixée n'a pas été atteinte avec un écart négatif d'au moins 50 points. Cela s'explique que certains AVEC n'ont pas pu mobiliser des fonds afin de permettre aux membres d'accéder aux prêts et mener des projets rentables à cause de la mobilité des populations vers les zones

dites sécurisées d'une part et d'autres part des facteurs religieux, culturelles et coutumiers qui n'autorisent pas les femmes dans certaines choses tels que les prêts avec intérêts et il y'a aussi l'analphabétisme qui ne facilite pas la bonne gestion des finances des groupes AVEC. **Le taux d'atteinte moyen de l'indicateur est de 12.26%.**

- **IR3.5 : Nombre d'hectares de pâturages dont la vocation pastorale a été protégée ou récupérée (A renseigner par l'équipe)**

Au total 855,57Ha de terres récupérées (834,5 Ha au BF 7,070 Ha au Mali et 120ha au Niger) et ensemencés. Au BF, 876,75 ha de superficies mise en valeur par les producteurs accompagnés. Au Niger, 619,38 ha de superficie sont mis en valeur dont 216,65 ha par les 1033 ménages très pauvres à travers la réplique des technologies grâce à l'appui du projet en intrants agricoles et petits matériels.

Conclusion partielle : Le taux moyen des indicateurs du résultat 3 sans les indicateurs IR4.3 et IR3.5 est de 65,31%. Ce taux s'explique par le faible taux d'atteinte de l'indicateur IR3.3 « % de projets productifs rentables ». Malgré ce taux, le niveau d'atteinte du résultat 3 est moyen, ce qui permet de conclure que les ménages TP bénéficiant d'un paquet multisectoriel ont préservé leurs moyens d'existence (moins UBT vendu) et mené des AGR (facilité d'accès aux crédits) que la rentabilité dépendait de plusieurs facteurs notamment l'accessibilité, le niveau de fonctionnalité des groupes AVEC ce qui n'a pas été le cas ici au regard du contexte sécuritaire volatile qui a entraîné des mouvements des populations.

5.2.4. Niveau d'évolution des indicateurs du résultat 4

Le résultat 4 : Amélioration des relations des habitants et des représentants des autorités de l'État dans les communes du projet.

Tableau 27: Niveau d'atteinte des indicateurs du résultat 4

INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLES	Unité	Baseline 2019	Midline 2022	Endline 2023	Valeurs cibles à la fin du projet	Ecart =Endline-Cible
IR4.1 : Nombre de personnes qui se sont adressées aux autorités administratives et/ou judiciaires et % de ces personnes qui considèrent que leur question/problème a été résolu	Nombre / %	BF : 38 /60% Mali : 49 /0% Niger : 7 /0%	BF : 245 / 19,4% Mali : 141 / 10,3% Niger : 322 / 12,6%	BF : 771 Mali : 443 Niger : 711 BF : 90,43% Mali : 91,30% Niger : 95,95%	80% fin du projet	Zone projet=-2950 BF : +10,43 Mali : +11,3 Niger : +15,95
IR4.2 : % d'individus indiquant que la communication et la collaboration entre les communautés et les autorités locales se sont amélioré	%	BF : 23,8% Mali : 6,1% Niger : 50,8%	BF : 31,1% Mali : 50% Niger : 42,3%	BF : 64,35% Mali : 56,52% Niger : 78,38%	75%	BF : -10,65 Mali : -18,48 Niger : +3,38

Source : Enquête terrain, évaluation finale, Novembre 2023

Analyse des performances des indicateurs du résultat 4 : Cette analyse va se faire en comparant l'évolution des indicateurs lors des 3 études (valeur de référence, la midline, l'endline) et la cible fixée en fin de mise œuvre.

- **IR4.1 : Nombre de personnes qui se sont adressées aux autorités administratives et/ou judiciaires et % de ces personnes (qui se sont adressées aux autorités) qui considèrent que leur question/problème a été résolu**

Tableau 28 : Evolution du nombre de personnes qui se sont adressées aux autorités administratives et/ou judiciaires et % de ces personnes qui considèrent que leur question/problème a été résolu

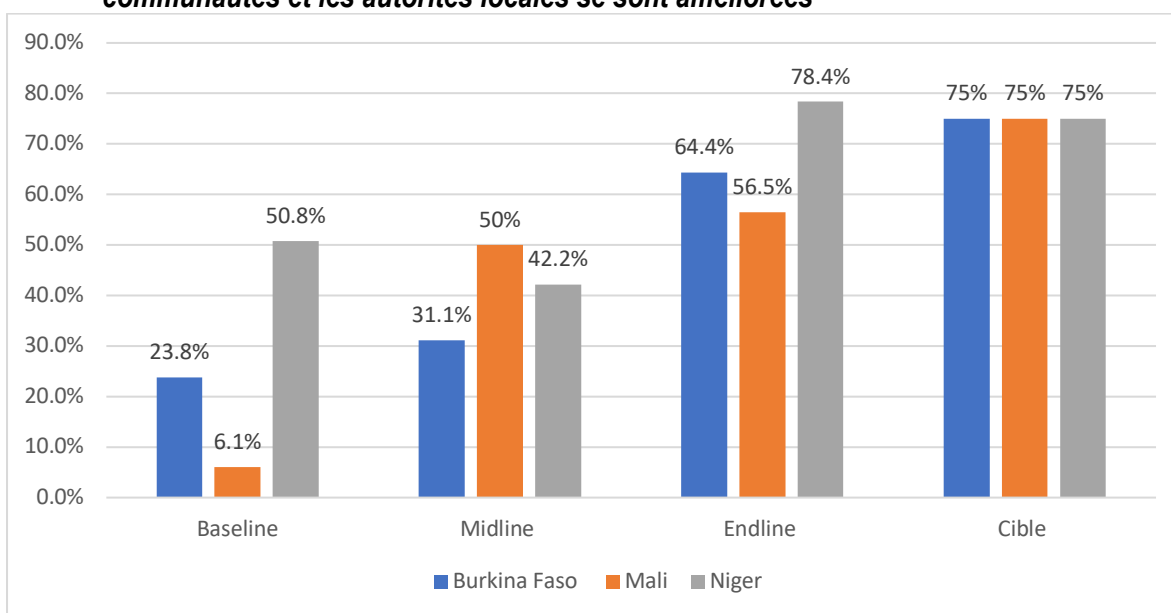
	Nombre de personnes qui se sont adressées aux autorités administratives et/ou judiciaires				% de ces personnes (qui se sont adressées aux autorités) qui considèrent que leur question/problème a été résolu			
	Baseline	Midline	Endline	Cible	Baseline	Midline	Endline	Cible
Burkina	38	245	771	4880	60%	19,4%	90,43%	80%
Mali	49	141	443		0%	10,3%	91,30%	80%
Niger	7	322	711		0	12,6%	95,95%	80%

Source : Enquête terrain, évaluation finale, Novembre 2023

On note une hausse du nombre de personnes qui se sont adressées aux autorités administratives et/ou judiciaires de la Baseline à la Endline. Cette hausse est liée au forte demandé des pièces d'état civil (extrait de naissance, pièce d'identité, etc.). Cette évolution n'atteint pas la cible prévue en 2023, soit 4880 personnes. L'une des principales raisons est la non stabilité de ces autorités administratives et /ou judiciaires à cause de la situation d'insécurité qui s'est dégradée davantage dans les communes. Notons cependant qu'il y a d'autres mécanismes communautaire endogènes de gestion des problèmes plus utilisés par les personnes en conflit du fait de leurs simplicités. Il s'agit notamment de la conciliation à l'amiable, de l'intervention d'un tiers (voisin, ami, sages, chefs locaux, autorités religieuses, griots, associations locales) etc.

On constate également une hausse significative du niveau de satisfaction des bénéficiaires par rapport au traitement des dossiers par les autorités administratives dans les 3 pays. Cette hausse est au-delà de cible de 80% prévue. **Le taux d'atteinte de l'indicateur IR4.1 est de 96,63%.**

- **IR4.2 : % d'individus indiquant que la communication et la collaboration entre les communautés et les autorités locales se sont améliorées**



Graphique 6 : Evolution des pourcentages d'individus indiquant que la communication et la collaboration entre les communautés et les autorités locales se sont améliorées

On note une amélioration des pourcentages d'individus indiquant que la communication et la collaboration entre les communautés et les autorités locales se sont améliorées au Burkina Faso, Mali et Niger. Mais par rapport à l'indicateur, seul le Niger a atteint la cible. En effet aucune activité ne peut plus se mener sans que l'autorité ne soit avisée ou sans que les populations bénéficiaires n'appellent les autorités pour s'assurer qu'elle est au courant de la mission ou de l'activité. Par ailleurs, afin de les tenir informés sur la situation qui prévaut dans la localité, les populations communiquent souvent avec l'autorité et vice versa

à travers des appels téléphoniques. Cette forme de contact au regard de la situation est fréquente. **Le taux d'atteinte de l'indicateur IR4.2 est de 66,41%.**

L'amélioration de la communication se justifie à travers ces propos recueillis avec les élus et personnels de la commune de Tin-Hama « **Malgré le contexte actuel d'insécurité sur nos frontières avec l'implication effective des leaders communautaires et les autorités, les actions du projet ont pu être lieu grâce à la collaboration sans cesse des partenaires** »,

Entretiens avec les élus et personnels de la commune de Falagountou, il ressort que « **Avec la délocalisation des services étatiques mairie et préfecture à Dori ces systèmes de gestion des conflits ne sont plus opérationnels, mais ont bien fonctionnés dans le temps. Nous comptons les redynamiser grâce l'amélioration de la situation sécuritaire dans notre zone** ».

Conclusion partielle : Au niveau du résultat 4, les 2 indicateurs (IR4.1 et IR4.2) ont connu une bonne évolution dans la zone d'intervention du projet avec respectivement 96,63% et 66,41%. Le taux moyen d'atteinte des indicateurs du résultat 4 est de 81,52%. La mission estime satisfaisant le taux moyen d'atteinte des indicateurs du résultat 4 ce qui permet de conclure qu'il y a eu une amélioration des relations des habitants et des représentants des autorités de l'État dans les communes du projet malgré le contexte sécuritaire qui n'a pas faciliter l'implémentation des activités dans la zone la zone d'intervention du projet.

5.2.5. Niveau d'évolution des indicateurs du résultat 5

Le résultat 5 : Amélioration de la cohésion sociale, de la prévention et de la gestion des conflits par les habitants des communes du projet.

Tableau 29 : Niveau d'atteinte des indicateurs du résultat 5

INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLES	Unité	Baseline	Midline	Endline	Valeurs cibles à la fin du projet	Ecart =Endline-Cible
IR5.1 : Nombre d'entité/système de représentation citoyenne soutenus fonctionnels (femmes pour la paix, maison de jeunes, caravane de la paix, OSC...) et agissant pour la cohésion sociale et/ou pour prévenir les conflits	Entité	BF : 0 Mali : 0 Niger : 0	A renseigner par l'équipe projet	-	320 (Burkina Faso 120, Niger 160, Mali 40)	Ecart négatif
IR5.2 : Nombre de bénéficiaires de formation en facilitation du dialogue et de transformation de conflits mettant en œuvre au moins 1 pratique par an	Bénéficiaires	BF : 0 Mali : 0 Niger : 0	A renseigner par l'équipe projet	-	900 (Burkina Faso 375, Niger 375, Mali 150)	-
IR5.3 : % de bénéficiaires qui perçoivent une amélioration des relations et de la confiance : inter / intra-communautaire, inter / intra-religieuse, générationnelle	%	BF : 41,1% Mali : 30,6% Niger : 33%	BF : 35,14% Mali : 75,6% Niger : 64,6%	BF : 60,0% Mali : 78,3% Niger : 71,6%	75%	Ecart positif pour le Mali et négatif pour le BF et Niger

Source : Enquête terrain, évaluation finale, Novembre 2023

Analyse de la performance des indicateurs du résultat 5 : Cette analyse va se faire en comparant l'évolution des indicateurs lors des 3 études (valeur de référence, la midline, l'endline) et la cible fixée en fin de mise œuvre.

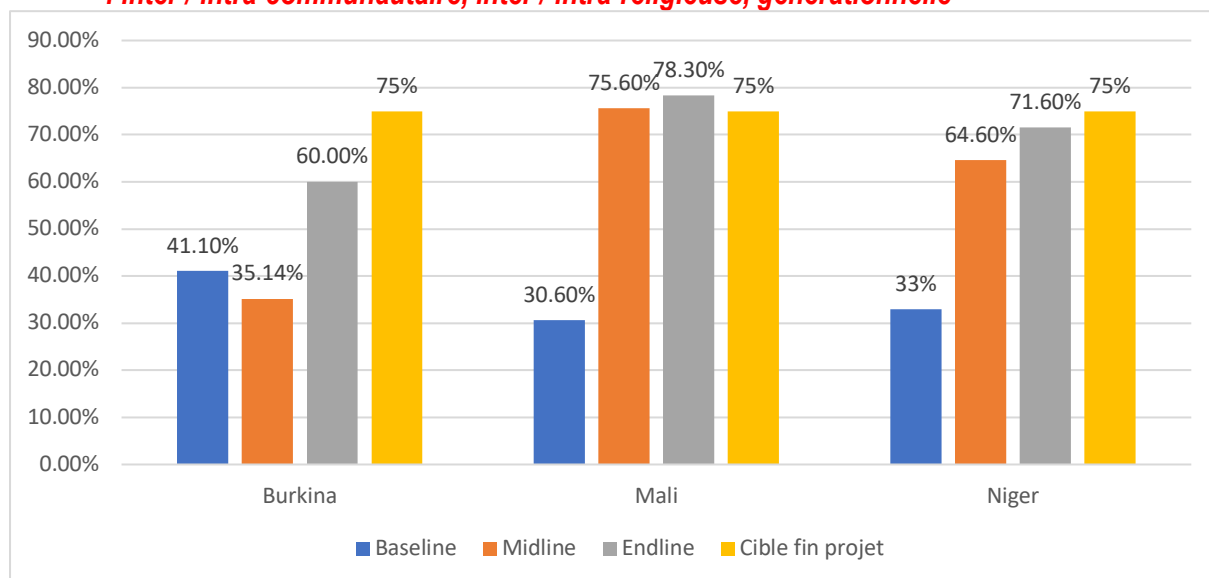
- **IR5.1 : Nombre d'entité/système de représentation citoyenne soutenus fonctionnels (femmes pour la paix, maison de jeunes, caravane de la paix, OSC...) et agissant pour la cohésion sociale et/ou pour prévenir les conflits (A actualiser par l'équipe)**

La cartographie avait identifié 33 organisations de la société civile locale dans les communes d'intervention. En an 2 et 3, le projet s'est concentré sur le renforcement des capacités des membres de la société civile, en facilitation de dialogue, gestion pacifique des conflits et médiation. Les entretiens avec les associations/coopératives ont permis de voir leur fonctionnalité et les activités qu'elles mènent. La plupart de OSC ont menés des activités de sensibilisation dans le cadre de la cohésion et ont participé à des activités de dialogues intercommunautaires. Ces entités ont acquis des connaissances qui leur permettent de l'implémenter avec la communauté. Il faut noter la cible prévue par le projet semble peu réaliste au regard du déplacement ou l'inaccessibilité de certaines communes.

- **IR5.2 : Nombre de bénéficiaires de formation en facilitation du dialogue et de transformation de conflits mettant en œuvre au moins 1 pratique par an (A actualiser par l'équipe)**

Il ressort que parmi les 49,83% bénéficiaires formés (BF= 34,96%, Mali=67,89%, Niger= 57,27%) en facilitation du dialogue et de transformation de conflits, 90,39% la mettent en pratique au moins 1 fois par an (BF= 83,72%, Mali=98,65%, Niger= 90%).

- **IR5.1 : % de bénéficiaires qui perçoivent une amélioration des relations et de la confiance : inter / intra-communautaire, inter / intra-religieuse, générationnelle**



Graphique 7 : Evolution des bénéficiaires qui perçoivent une amélioration des relations et de la confiance

Dans l'ensemble des 3 pays, les bénéficiaires perçoivent une amélioration des relations et de la confiance : inter / intra-communautaire, inter / intra-religieuse, générationnelle l'indicateur ont connu une évolution reste en deca de la cible de 75% fixée pour le Burkina Faso e le Niger contrairement au Mali où la cible a été atteinte. Les facteurs ayant permis cette amélioration sont l'organisation des activités de dialogue et de médiation entre la population et les représentants de l'État et autorités locales. Ce qui a permis sans doute de restaurer le leadership consensuel et la légitimité des chefs traditionnels et locaux, de rétablir un climat de confiance entre la population et les représentants de l'État et autorités locales. Néanmoins, des tensions ethniques dans certaines zones du projet rendent fragile cette cohésion entre les communautés ; d'où la nécessité que les collectivités trouvent des mécanismes de financement pour continuer la promotion du dialogue intercommunautaire dans la zone. **Le taux moyen d'atteinte de l'indicateur est de 93, 28%.**

Conclusion partielle : Sans les indicateurs IR5.1 et IR5.2, le taux moyen d'atteinte du résultat 5 est de 93,28%. Le renforcement des capacités des acteurs à l'utilisation des mécanismes de gestion de conflit a permis d'améliorer la cohésion sociale, la prévention et de la gestion des conflits par les habitants des communes du projet.

5.3. Analyse du niveau d'atteinte des indicateurs des objectifs spécifiques

5.2.1. Analyse des indicateurs de l'objectif spécifique 1

L'OS1 : Renforcer les moyens d'existence des populations agricoles et pastorales en renforçant de manière durable et structurelle la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

Tableau 30 : Niveau d'atteinte des indicateurs de l'objectif spécifique 1

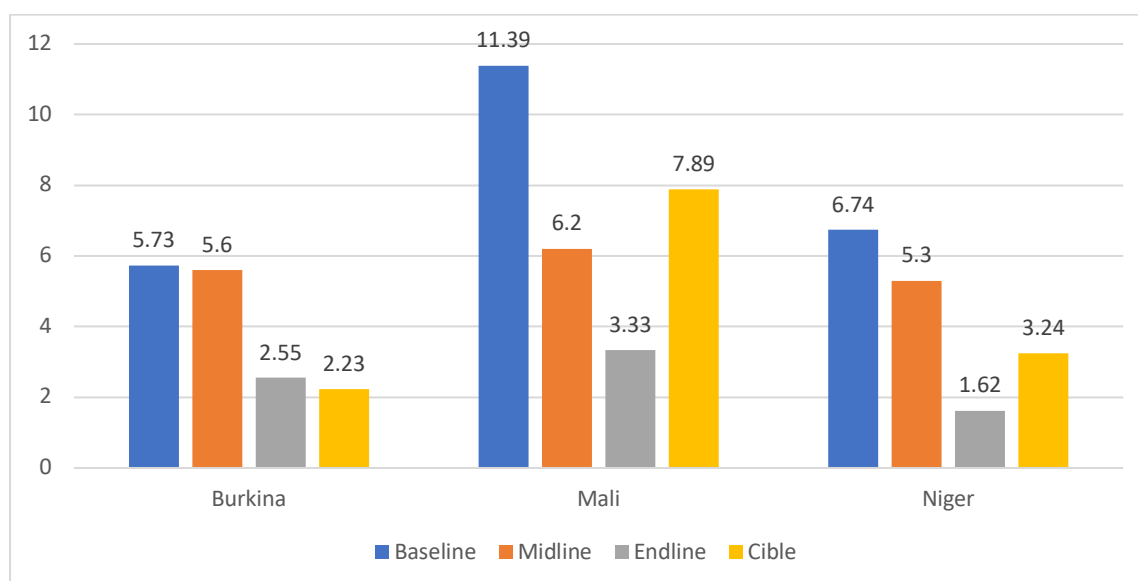
INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLES	Unité	Baseline 2019	Midline 2022	Endline 2023	Valeurs cibles à la fin du projet	Ecart =Endline-Cible
Réduction du CSI (Index de stratégie de survie)	Point	BF : 5,73 Mali : 11,39 Niger : 6,74	BF : 5,6 Mali : 6,2 Niger : 5,3	Burkina : 2,55 Mali : 3,33 Niger : 1,62	Réduction de 3,5 points	Ecart positif pour le Mali et Niger et écart négatif de 0,32 point pour le BF
Minimum Acceptable Diet enfants 6-23 mois (fréquence=MAF et diversité=DDS)	%	- BF : 25,7% (MAF=58,1% et DDS= 26,8%) - Mali : 8,3% (MAF= 58,3% et DDS= 8,3%) - Niger: 9,1% (MAF= 49,1% et DDS=9,6%)	- BF : 26,3% (MAF=64,91% et DDS= 28,07%) - Mali : 13,5 (MAF= 69,23% et DDS= 17,31%) - Niger: 17,9% (MAF= 62,11% et DDS=18,95%)	BF: 31,17% (MAF=75,3% et DDS= 37,66%) Mali: 27,45% (MAF=66,7% et DDS= 28,07%) Niger: 17,05% (MAF=75,0% et DDS= 25%)	Augmentation de 25%	Ecart positif pour le Mali et Niger et écart négatif de 0,9 point pour le BF
Allaitement maternel exclusif avant 6 mois.	%	- BF: 67,9% - Mali: 44,6% - Niger: 19,3% Source Rapport SMART 2019	BF : ND (rapport SAMRT 2021) =61,1% (Rapport smart 2020) - Mali : 31,9% - Niger: 31,2% Source Rapport SMART 2021	BF: 74,86% Mali: 61,47% Niger: 51,1%	Augmentation de 20%	Ecart positif pour tous les 3 pays
DAM-F (Diversité Alimentaire Minimum pour Femmes en âge de procréer 15-49 ans – MDD-W)	%	BF: 6,9% Mali: 4,8% Niger: 5,8%	BF: 10,61% Mali: 6,52% Niger: 11,28%	BF : 15,04% Mali 11,93% Niger 13,22%	Augmentation de 20%	Ecart négatif pour tous les 3 pays
Augmentation du revenu moyen annuel des ménages	F CFA	BF : 145 666 F CFA Mali : 109 990 F CFA Niger : 187 271 F CFA	BF : 227 616 F CFA Mali : 229 287 F CFA Niger 192 664 F CFA	Burkina 244 675 FCFA Mali 133 649 FCFA Niger 221 387 FCFA	Augmentation de 25%	Ecart positif pour le BF et écart négatif le Mali et le Niger resp. 3 839 F et 13 123 F
% de ménages ayant diversifié leurs sources de revenus	%	- BF : 50,7% - Mali : 44,70% - Niger : 50,5%	- BF : 57,7% - Mali : 75,6% - Niger : 57,7%	BF 55,19% Mali 54,72% Niger 60,45%	Augmentation de 35 % par rapport à la Baseline	Ecart négatif pour tous les 3 pays

Source : Enquête terrain, évaluation finale, Novembre 2023

Analyse des performances des indicateurs de l'objectif spécifique 1 : Cette analyse va se faire en comparant l'évolution des indicateurs lors des 3 études (valeur de référence, la midline, l'endline) et la cible fixée en fin de mise œuvre.

- **IOS1.1. Niveau d'évolution de l'Index de stratégie de survie (CSI) dans la zone du projet**

Le graphique ci-dessous présente l'évolution de l'index de stratégie par pays.



Graphique 8 : Niveau d'évolution de l'index de stratégie de survie

L'adoption des stratégies néfastes de survie a connu une réduction dans les 3 pays et plus particulièrement au Mali où le SCI moyen est passé de 11,39 à la Baseline à 3,33 à la Endline. Par rapport à la prévision, on note que seul le Burkina Faso n'a pas atteint sa cible fin projet qui est de 2,23. Cela pourrait se justifier par le fait que la majeure partie des bénéficiaires s'est déplacée du fait de l'insécurité et n'a pas pu cultiver au cours de la campagne écoulée. Beaucoup de ces bénéficiaires ont des difficultés à prendre d'initiatives de création des activités génératrices de revenu. Par conséquent, les ménages ont recouru plusieurs fois aux stratégies de survie telles que la consommation des aliments moins chers mais non appréciés par les membres du ménage, la réduction du nombre de repas quotidiens et des portions au repas durant les 7 derniers jours précédents dû à une baisse des moyens d'existence (faible stock de vivre). Le taux d'atteinte moyen de l'indicateur **est plus de 100% dans la zone d'intervention**.

Le tableau ci-dessous présente les taux de réponses des types de stratégies adoptées par les ménages/pays.

Tableau 31 : Taux de réponses des stratégies de survie adoptées par les ménages par pays à l'endline

Type de stratégie utilisée	Baseline			Midline			Endline		
	Burkina	Mali	Niger	Burkina	Mali	Niger	Burkina	Mali	Niger
A recouru à des aliments moins appréciés et moins chers	57,4%	91,9%	53,8%	12,2%	47,2%	27,6%	15,9%	69,7%	28,6%
A emprunter des aliments ou a compté sur l'aide d'amis ou de parents	39,1%	68,9%	36,6%	22,5%	20,4%	28,0%	4,5%	27,5%	6,6%
A réduit le nombre de repas quotidiens	30,9%	64,9%	27,1%	30,6%	48,1%	26,0%	9,8%	32,1%	7,9%
A réduit les portions au repas	26,2%	44,6%	35,3%	42,8%	15,7%	27,6%	10%	30%	4%
A réduit les quantités consommées par les adultes /mères de jeunes enfants	2,7%	15,5%	2,6%	8,6%	3,7%	1,2%	0,0%	0,0%	0,9%

Source : Enquête terrain, évaluation finale, Novembre 2023

L'adoption des stratégies de survie a connu une baisse dans l'ensemble de la zone d'intervention en termes de taux de réponses sauf la consommation des aliments moins appréciés mais moins chers qui a connu une hausse au Burkina Faso avec un taux de 69,7% à la Endline contre 57,4% en début du projet. Cela s'explique non seulement par le fait que beaucoup de bénéficiaires n'ont pas pu cultiver au cours de la campagne écoulée du fait de l'insécurité mais aussi par les blocus imposés par les groupes terroristes dans presque toutes localités de la zone d'intervention du projet empêchant tout ravitaillement de la région en durée de première nécessité.

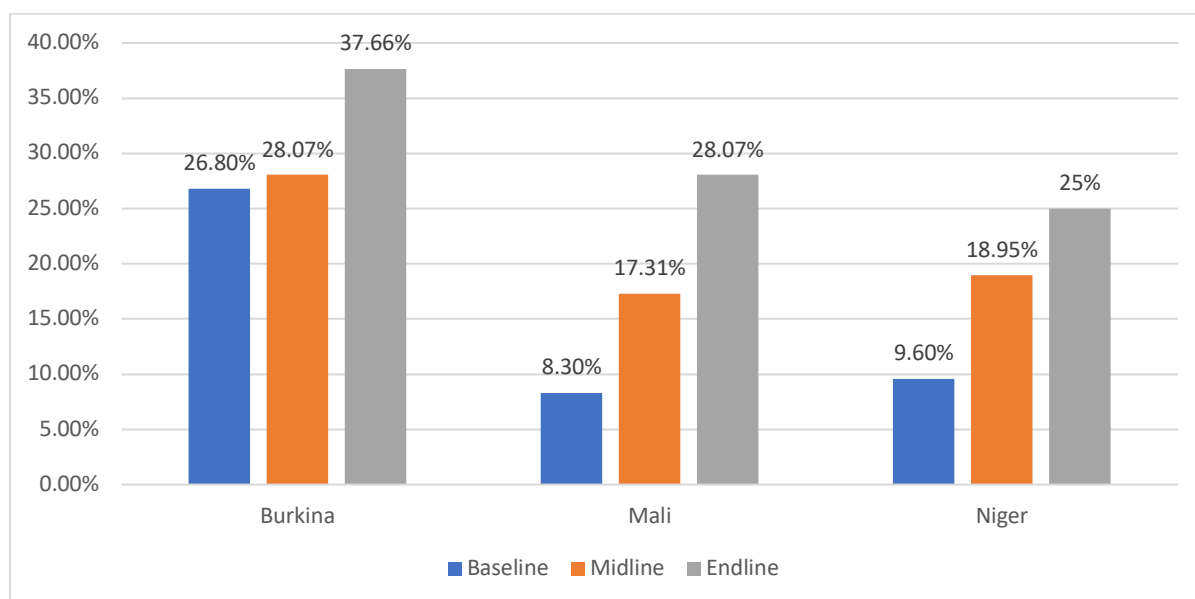
- **IOS1.2. Minimum Acceptable Diet enfants 6-23 mois (fréquence=MAF et diversité=DDS)**

Le Minimum Acceptable chez les enfants c'est la proportion des enfants de 6 à 23 mois qui ont consommé la veille de l'enquête au moins une diversité alimentaire minimale (supérieur ou égal à 4 groupes d'aliments) et une fréquence minimale de repas (2 à 4 repas).

- **Diversité alimentaire chez les enfants de 6 à 23 mois**

C'est la proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois qui ont consommé au moins 4 groupes d'aliments la veille de l'enquête. Le tableau ci-après fait ressortir le nombre de groupes d'aliments consommés par les enfants de 6 à 23 mois.

Le graphique ci-dessous présente le niveau d'évolution de la diversité alimentaire chez les enfants de 6 à 23 mois.



Graphique 9 : Evolution des proportions des enfants selon la diversité alimentaire

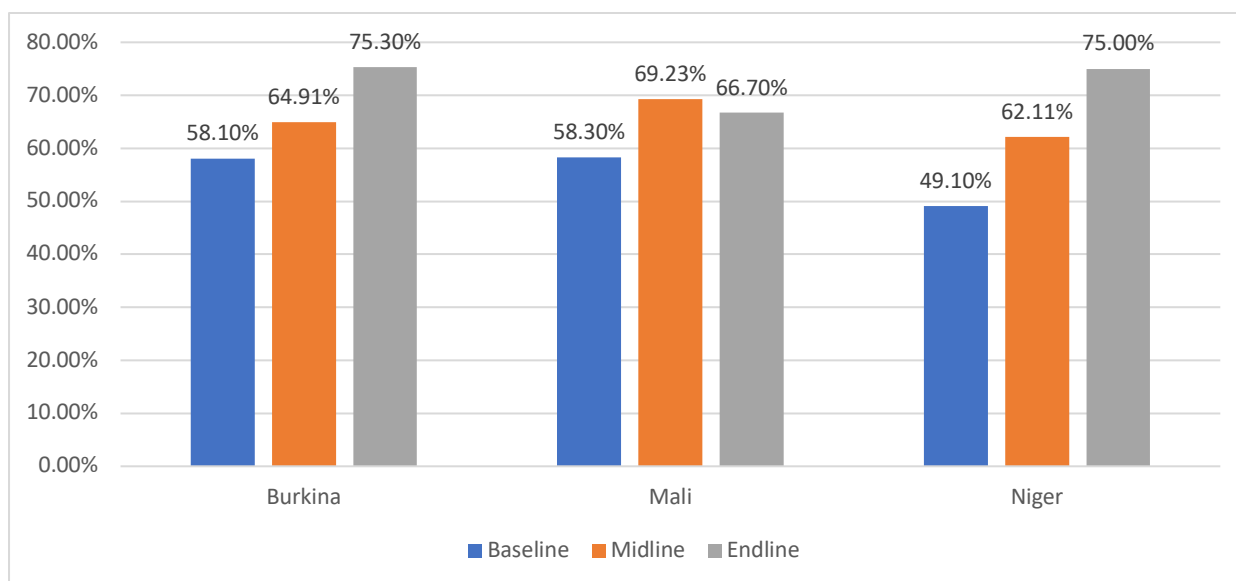
La proportion des enfants qui diversifient leur régime alimentaire a connu une évolution positive de la Baseline à la Endline dans les 3 pays. Les principaux groupes d'aliments consommés par les ménages sont les céréales (100%), les légumes et feuillées (72,7%) et les produits laitiers (56%). L'œuf reste faiblement consommé (0%).

- **Fréquence alimentaire chez les enfants de 6 à 23 mois.**

C'est la proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois nourris au sein ou non, qui ont consommé des aliments solides, semi-solides ou mous un nombre minimal de fois ou plus souvent (mais en tenant compte aussi des repas lactés dans le cas des enfants non nourris au sein).

Les fréquences minimales de repas par jour selon la tranche d'âges et selon que l'enfant est allaité ou non sont de : (i) 2 fois par jour pour les enfants allaités âgés de 6 – 8 mois, (ii) 3 fois par jour pour les enfants allaités âgés de 9- 23 mois et (iii) 4 fois par jour pour les enfants non-allaités de 6 -23 mois.

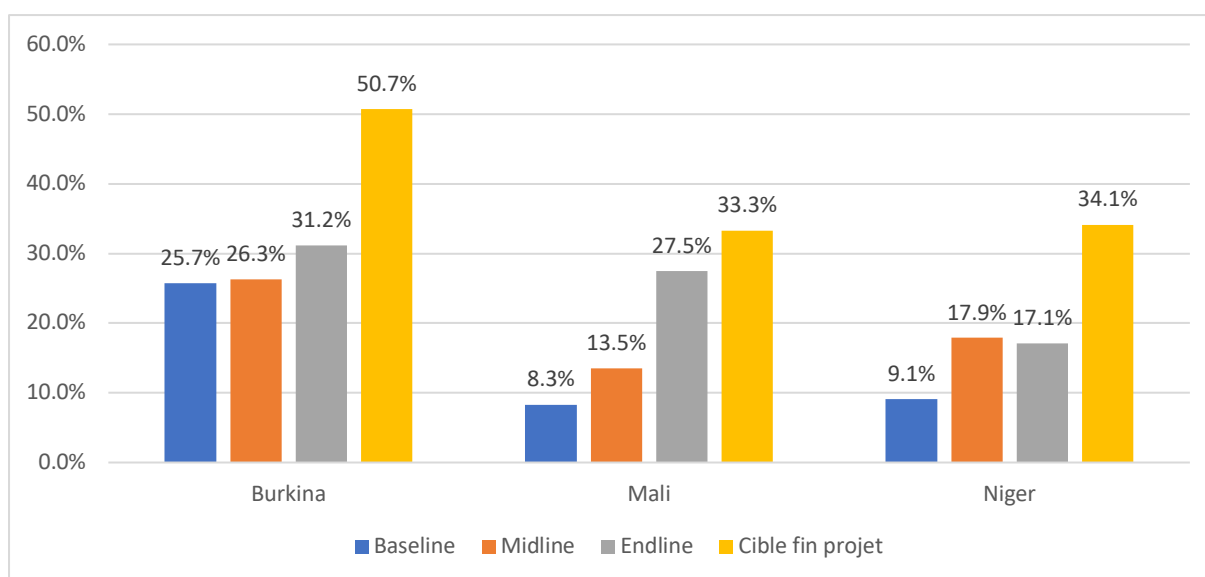
Ce protocole d'analyse nous conduit aux résultats présentés dans le graphique ci-dessous.



Graphique 10 : Répartition des enfants de 6-23 mois selon le nombre de fois de consommation du repas par jour

La proportion des enfants de 6 à 23 mois ayant une fréquence minimale alimentaire acceptable, c'est-à-dire 2 à 4 fois le repas par jour passe de 58,1 à 75,3% au niveau du Burkina Faso, 58,3% à 66,7% au Mali et de 49,1 à 75,0% au Niger.

- Minimum Alimentaire Acceptable (MAA)



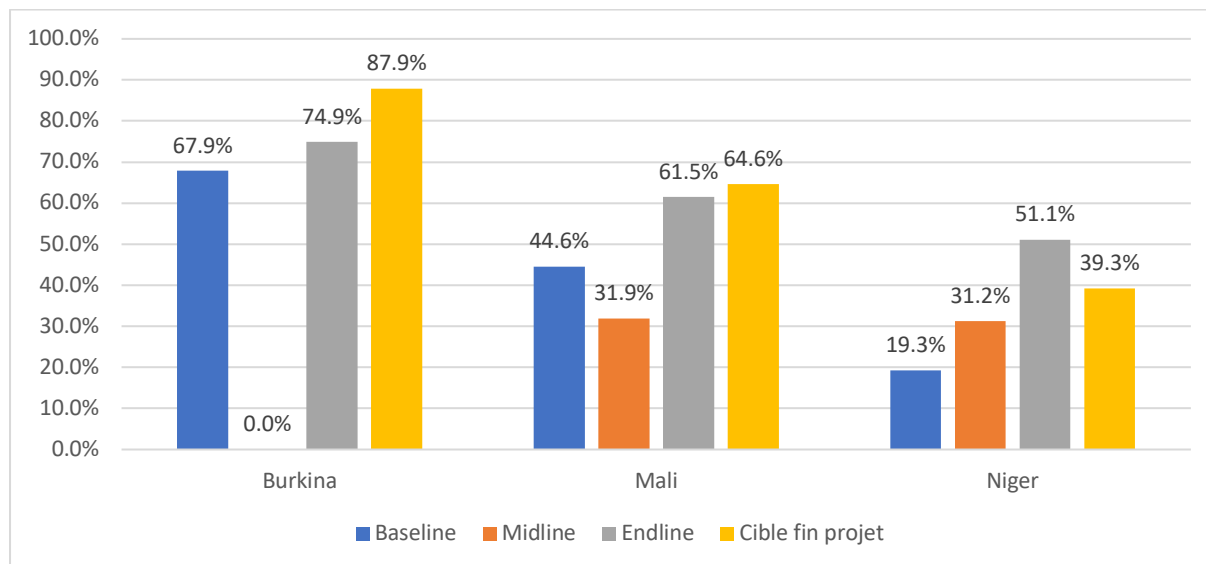
Graphique 11 : Minimum Alimentaire Acceptable (MAA)

Les données du graphique relèvent une amélioration de la qualité de l'alimentation des enfants de 6-23 mois mais reste en deçà de la cible fixée en début de projet (amélioration de 25%). L'on note que le Minimum Alimentaire Acceptable (MAA) le plus élevé est observé au Burkina Faso avec 31,66%, suivi du Mali avec 27,5% et enfin le Niger avec 17,1%. L'écart négatif s'explique par la faible consommation des groupes d'aliments tels que les aliments carnés (viande, poisson, volaille et foie/abats) ; les œufs et les fruits et légumes riches en vitamine A, etc. **Le taux moyen d'atteinte de l'indicateur est de 65%.**

- IOS1.3. Allaitement maternel exclusif avant 6 mois

L'allaitement maternel exclusif avant 6 mois c'est la proportion d'enfants de 0-5 mois, qui sont nourris exclusivement au sein. Etant donné que l'échantillon n'est pas représentatif pour l'analyse de l'allaitement exclusif avant 6 mois pour les deux périodes de collecte de données, les données de l'enquête Smart 2021 (Mali, Niger) et les données des services techniques de la santé (District de Dori) ont été exploitées pour l'analyse.

Le graphique ci-dessous présente les l'allaitement exclusif avant 6 mois



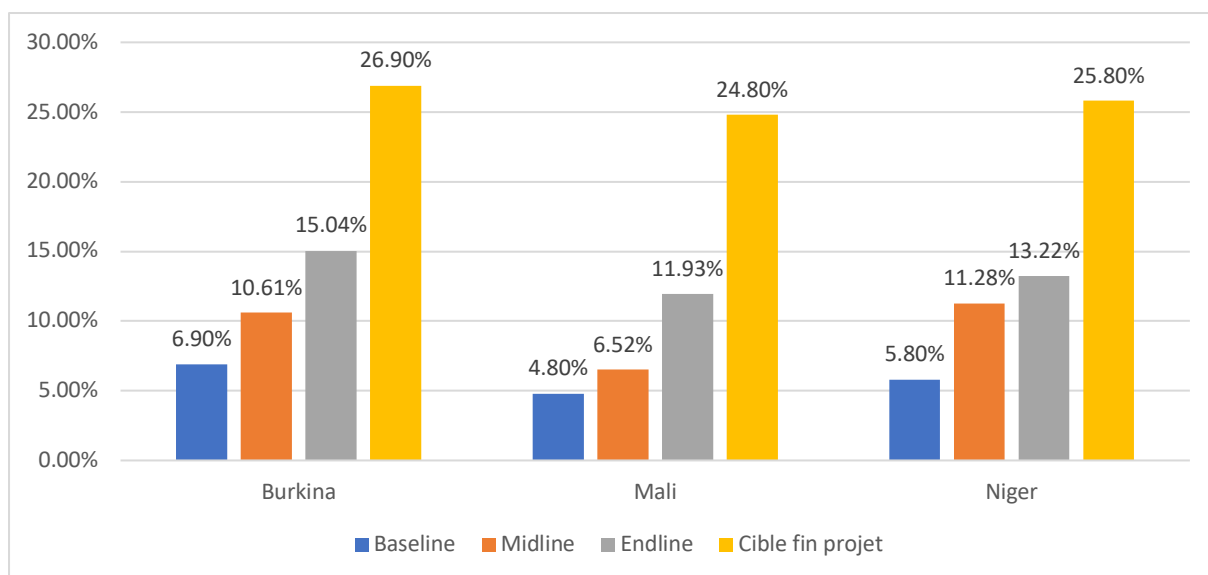
Graphique 12 : Proportion des enfants de 0-5 mois qui ont été nourris exclusivement au sein

Par rapport à la Baseline, le pourcentage des enfants ayant pratiqué l'allaitement maternel exclusif s'est amélioré dans l'ensemble des 3 pays avec 67,9% à la Baseline contre 74,9% à la Endline au Burkina et 44,6% à la Baseline contre 61,5% à la Endline au Mali. Au Niger, ce pourcentage est de 51,1% à la Midline contre 19,3% à la Baseline. Par rapport également à l'objectif fin projet, l'indicateur a été atteint au Niger (51,1% sur 39,3% de prévision). Par contre au Burkina et au Niger, la valeur à la Endline reste en deçà de la cible fixée qui est une l'augmentation 20% par rapport à la Baseline, soit un écart négatif qui pourrait s'expliquer par plusieurs facteurs liés au faible niveau d'instruction des mères enquêtées (93,4%, Aucun niveau d'instruction par rapport aux 2 autres pays) qui n'ont toujours pas compris les avantages, à l'insuffisance du lait maternel pour le bébé pendant les six premiers mois de sa vie, le temps des mères consacrés aux travaux ménagères et le climat (chaleur, l'eau c'est la vie), l'influence de la grand-mère du nouveau). **Le taux d'atteinte moyen de l'indicateur est plus de 100% dans la zone d'intervention.**

- ***IOS1.4. Diversité Alimentaire Minimum pour Femmes (DAM-F) en âge de procréer 15-49 ans – MDD-W***

Cet indicateur permet d'évaluer l'adéquation du régime alimentaire en micronutriments pour une population de femmes. La DAMF permet le calcul de la prévalence des femmes âgées **de 15 à 49 ans** ayant consommé **au moins 5 groupes alimentaires** parmi 10 groupes ; et ce durant les 24 heures du rappel alimentaire. Bien que la collecte des données soit effectuée au niveau individuel, l'analyse n'est valable qu'au niveau collectif. Les entretiens avec les femmes en âge de procréer ont permis d'obtenir les résultats présentés dans le tableau ci-après.

Le graphique ci-dessous présente l'évolution de la diversité alimentaire minimum pour les femmes en âge de procréer par pays.

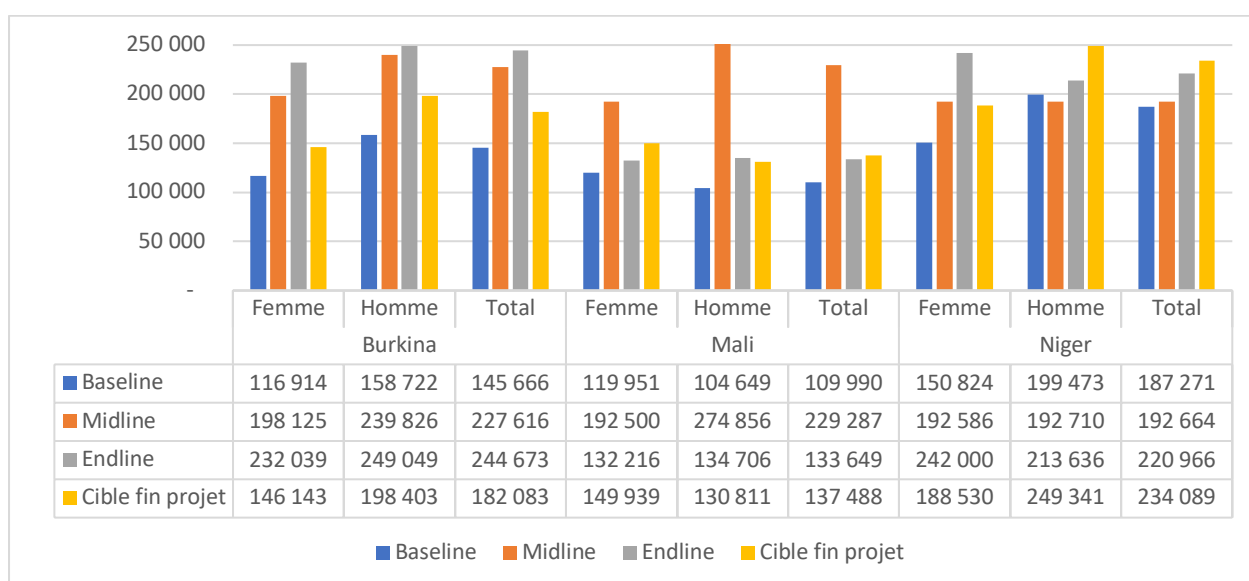


Graphique 13 : Evolution de la Diversité Alimentaire Minimum pour Femmes (DAM-F) de la Baseline à la Midline

La proportion des femmes en âge de procréer qui diversifient leur régime alimentaire s'est accru de façon continue dans les 3 pays durant la période de mise en œuvre du projet. Grâce aux activités de sensibilisation et au sein des GASPA/GSAN/GSANJE, la proportion des femmes en âges de procréer ayant une diversité alimentaire minimum passe de 6,9% à la Baseline à 10,61% à la Midline et 15,04% à la Endline au Burkina. Au Mali, la valeur de la Endline est de 11,93% sur une cible de 24,8%. Au Niger la diversité passe de 5,8 à 11,28% à la midline et à 13,22% à l'endline. On constate un écart négatif de l'indicateur qui par une faible consommation de certains groupes d'aliment par les femmes tels que les aliments carnés (viande, poisson, volaille et foie/abats) ; les œufs et les fruits et légumes riches en vitamine A, liée à une habitude alimentaire d'une part et à l'inaccessibilité d'autre part. Le taux d'atteinte moyen de l'indicateur est **51,75% dans la zone d'intervention.**

- IOS1.5. Augmentation du revenu moyen des ménages

Le graphique ci-dessous présente l'augmentation du revenu moyen annuel des ménages par sexe

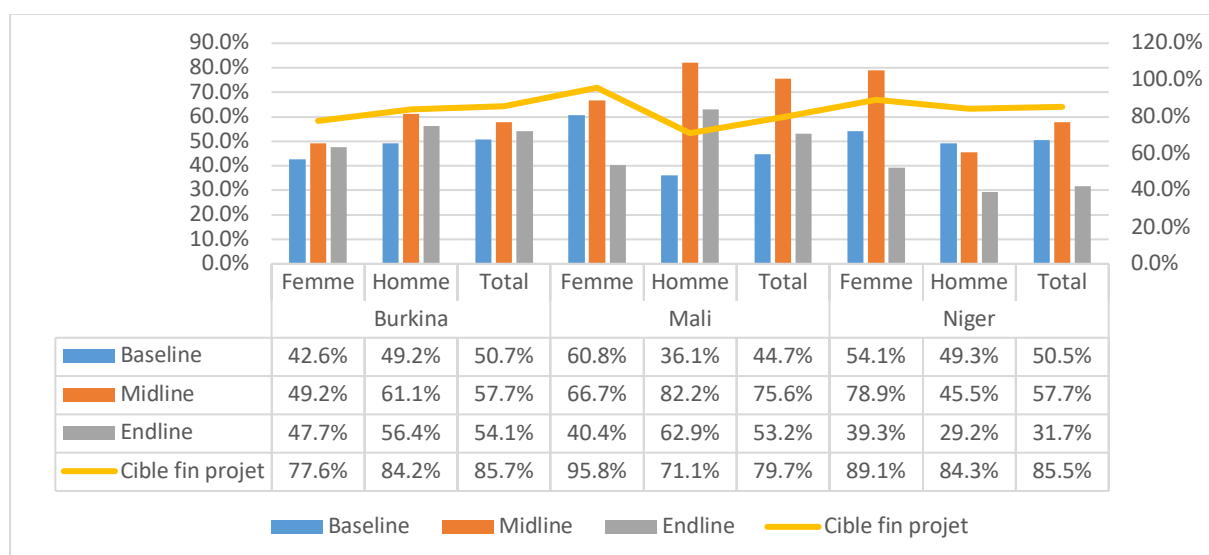


Graphique 14 : Augmentation du revenu moyen annuel des ménages par sexe

Le revenu moyen annuel des ménages a connu une évolution dans les 3 pays de la Baseline à la Endline. Le Burkina Faso ont atteint la cible qui est d'une augmentation de 25% en fin de projet. Par contre les revenus moyens du Niger et du Mali ont évolué mais n'ont atteint leur cible qui est respectivement de 234 089 FCFA et de 137 488 FCFA. On observe un écart négatif de 3 839 F pour le Mali et 13 123 F pour le Niger qui s'explique la situation sécuritaire ne permet pas d'accès aux marchés locaux pour l'écoulement des produits en lien avec les activités économiques. Cette hausse du revenu moyen s'explique par les activités de cash transfert bénéficié par les ménages avec l'appui du projet et l'effets des groupes AVEC dans le cadre de la facilitation de l'octroi au crédit pour les AGR. L'augmentation du revenu moyen des ménages dirigés par les hommes est au-delà de la cible dans tous les 3 pays à la Endline. Concernant les femmes, le Burkina et le Mali ont atteint la cible de 25% d'augmentation par rapport à la Baseline mais au Niger, le revenu moyen à la fin du projet est légèrement au-dessous de la cible. Le taux d'atteinte moyen de l'indicateur **est plus de 100% dans la zone d'intervention.**

- **IOS1.6. % de ménages ayant diversifié leurs sources de revenus**

Le graphique suivant présente la proportion des ménages ayant diversifié leurs sources de revenus par sexe.



Graphique 15: Diversification des sources de revenu par sexe

Dans l'ensemble des 3 pays, les proportions des ménages ayant diversifiés leurs sources de revenus à évolué de la baseline à la Endline mais seulement les bénéficiaires de sexe masculin au Mali ont atteint la cible fixée. Malgré cette évolution positive la fixée n'a pas été atteinte et cela s'explique par la situation sécuritaire qui ne favorise pas la diversification des sources revenus à cause de l'inaccessibilité de certains marchés locaux et la mobilité des bénéficiaires dans certains localités (Bankilaré, Gorouol, Kokorou pour le Niger et Markoye, Falagountou et Seytenga pour le Burkina Faso) L'évolution de la proportion des ménages qui diversifient leurs sources de revenus est observée plus chez les hommes pour le Burkina Faso et au Mali et chez les femmes pour le Niger. Le taux moyen d'atteinte de l'indicateur est de 55,65%.

Conclusion partielle : Le taux moyen global de l'atteinte des indicateurs de l'objectif spécifique 1 est de 78,73%. La mission estime ce taux d'atteinte satisfaisant et cela a permis de renforcer les moyens d'existences des populations agricoles et pastorales en fin de mise en œuvre du projet au regard du niveau d'atteinte satisfaisant des indicateurs de R1, R2 et R3.

5.3.2. Analyse des indicateurs de l'objectif spécifique 2

L'OS2 : Appuyer les communautés et institutions locales dans la prévention des conflits et le renforcement de la cohésion sociale.

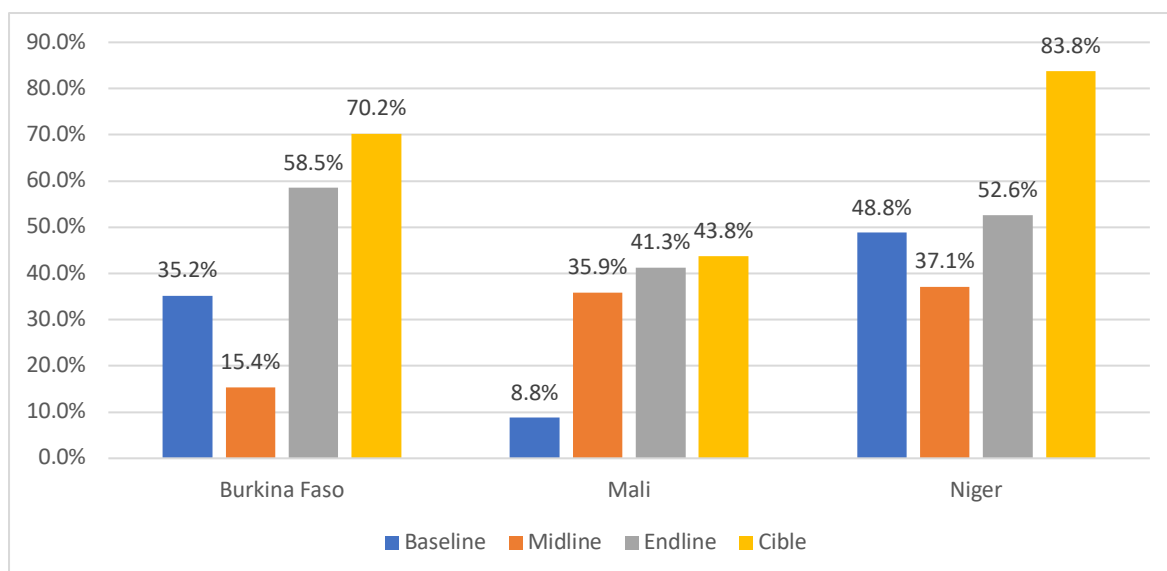
Tableau 32 : Niveau d'atteinte des indicateurs de l'objectif spécifique 2

INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLES	Unité	Baseline 2019	Midline 2022	Endline 2023	Valeurs cibles à la fin du projet	Ecart =Endline-Cible																																																																																																																
% des bénéficiaires qui perçoivent une amélioration des relations et de la confiance : inter/intra-communautaire, inter/intra religieuse, générationnelles, avec l'autorité de l'Etat...	%	Burkina Faso=35,2% Mali =8,8% Niger=48,8%	Burkina Faso=15,38% Mali =35,90% Niger=37,4%	Burkina 58,54% Niger 41,28% Mali 52,86%	Augmentation de 35%	Ecart négatif																																																																																																																
% des bénéficiaires satisfaits des services de l'Etat	%	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Pays</th> <th>Burkina Faso</th> <th>Mali</th> <th>Niger</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Service</td> <td>Très satisfait</td> <td>Très satisfait</td> <td>Très satisfait</td> </tr> <tr> <td>Santé</td> <td>34,3 %</td> <td>14,6 %</td> <td>31,0 %</td> </tr> <tr> <td>Educations</td> <td>34,4 %</td> <td>0,0%</td> <td>42,8 %</td> </tr> <tr> <td>Eau</td> <td>32,9 %</td> <td>11,3 %</td> <td>41,4 %</td> </tr> <tr> <td>Mairie</td> <td>26,7 %</td> <td>0,0%</td> <td>22,4 %</td> </tr> <tr> <td>Action sociale</td> <td>54,5 %</td> <td>3,0%</td> <td>48,6 %</td> </tr> <tr> <td>Agriculture</td> <td>34,4 %</td> <td>0,0%</td> <td>14,2 %</td> </tr> <tr> <td>Elevage</td> <td>32,9 %</td> <td>11,3 %</td> <td>9,0%</td> </tr> </tbody> </table>	Pays	Burkina Faso	Mali	Niger	Service	Très satisfait	Très satisfait	Très satisfait	Santé	34,3 %	14,6 %	31,0 %	Educations	34,4 %	0,0%	42,8 %	Eau	32,9 %	11,3 %	41,4 %	Mairie	26,7 %	0,0%	22,4 %	Action sociale	54,5 %	3,0%	48,6 %	Agriculture	34,4 %	0,0%	14,2 %	Elevage	32,9 %	11,3 %	9,0%	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Pays</th> <th>Burkina Faso</th> <th>Mali</th> <th>Niger</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Service</td> <td>Très satisfait</td> <td>Très satisfait</td> <td>Très satisfait</td> </tr> <tr> <td>Santé</td> <td>27,0 %</td> <td>28,2%</td> <td>33,2%</td> </tr> <tr> <td>Educations</td> <td>27,1 %</td> <td>0,0%</td> <td>38,9%</td> </tr> <tr> <td>Eau</td> <td>8,7%</td> <td>0,0%</td> <td>28,2%</td> </tr> <tr> <td>Mairie</td> <td>18,4 %</td> <td>27,3%</td> <td>24,4%</td> </tr> <tr> <td>Action sociale</td> <td>72,3 %</td> <td>86,5%</td> <td>81,7%</td> </tr> <tr> <td>Agriculture</td> <td>0,9%</td> <td>0,0%</td> <td>14,6%</td> </tr> <tr> <td>Elevage</td> <td>38,4 %</td> <td>0,0%</td> <td>48,1%</td> </tr> </tbody> </table>	Pays	Burkina Faso	Mali	Niger	Service	Très satisfait	Très satisfait	Très satisfait	Santé	27,0 %	28,2%	33,2%	Educations	27,1 %	0,0%	38,9%	Eau	8,7%	0,0%	28,2%	Mairie	18,4 %	27,3%	24,4%	Action sociale	72,3 %	86,5%	81,7%	Agriculture	0,9%	0,0%	14,6%	Elevage	38,4 %	0,0%	48,1%	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Pays</th> <th>Burkina Faso</th> <th>Mali</th> <th>Niger</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Service</td> <td>Très satisfait</td> <td>Très satisfait</td> <td>Très satisfait</td> </tr> <tr> <td>Santé</td> <td>46,3%</td> <td>56,0%</td> <td>62,1%</td> </tr> <tr> <td>Educations</td> <td>21,1%</td> <td>40,4%</td> <td>49,8%</td> </tr> <tr> <td>Eau</td> <td>14,6%</td> <td>37,6%</td> <td>26,4%</td> </tr> <tr> <td>Mairie</td> <td>14,2%</td> <td>16,5%</td> <td>19,4%</td> </tr> <tr> <td>Action sociale</td> <td>10,2%</td> <td>11,9%</td> <td>7,9%</td> </tr> <tr> <td>Agriculture</td> <td>0,4%</td> <td>5,5%</td> <td>4,8%</td> </tr> <tr> <td>Environnement</td> <td>0,4%</td> <td>0,0%</td> <td>0,9%</td> </tr> <tr> <td>Elevage</td> <td>3,3%</td> <td>0,0%</td> <td>11,0%</td> </tr> </tbody> </table>	Pays	Burkina Faso	Mali	Niger	Service	Très satisfait	Très satisfait	Très satisfait	Santé	46,3%	56,0%	62,1%	Educations	21,1%	40,4%	49,8%	Eau	14,6%	37,6%	26,4%	Mairie	14,2%	16,5%	19,4%	Action sociale	10,2%	11,9%	7,9%	Agriculture	0,4%	5,5%	4,8%	Environnement	0,4%	0,0%	0,9%	Elevage	3,3%	0,0%	11,0%	Augmentation de 40%	Ecart négatif
Pays	Burkina Faso	Mali	Niger																																																																																																																			
Service	Très satisfait	Très satisfait	Très satisfait																																																																																																																			
Santé	34,3 %	14,6 %	31,0 %																																																																																																																			
Educations	34,4 %	0,0%	42,8 %																																																																																																																			
Eau	32,9 %	11,3 %	41,4 %																																																																																																																			
Mairie	26,7 %	0,0%	22,4 %																																																																																																																			
Action sociale	54,5 %	3,0%	48,6 %																																																																																																																			
Agriculture	34,4 %	0,0%	14,2 %																																																																																																																			
Elevage	32,9 %	11,3 %	9,0%																																																																																																																			
Pays	Burkina Faso	Mali	Niger																																																																																																																			
Service	Très satisfait	Très satisfait	Très satisfait																																																																																																																			
Santé	27,0 %	28,2%	33,2%																																																																																																																			
Educations	27,1 %	0,0%	38,9%																																																																																																																			
Eau	8,7%	0,0%	28,2%																																																																																																																			
Mairie	18,4 %	27,3%	24,4%																																																																																																																			
Action sociale	72,3 %	86,5%	81,7%																																																																																																																			
Agriculture	0,9%	0,0%	14,6%																																																																																																																			
Elevage	38,4 %	0,0%	48,1%																																																																																																																			
Pays	Burkina Faso	Mali	Niger																																																																																																																			
Service	Très satisfait	Très satisfait	Très satisfait																																																																																																																			
Santé	46,3%	56,0%	62,1%																																																																																																																			
Educations	21,1%	40,4%	49,8%																																																																																																																			
Eau	14,6%	37,6%	26,4%																																																																																																																			
Mairie	14,2%	16,5%	19,4%																																																																																																																			
Action sociale	10,2%	11,9%	7,9%																																																																																																																			
Agriculture	0,4%	5,5%	4,8%																																																																																																																			
Environnement	0,4%	0,0%	0,9%																																																																																																																			
Elevage	3,3%	0,0%	11,0%																																																																																																																			
% des bénéficiaires qui considèrent que leurs préoccupations (relative à la gestion inclusive et équitable des conflits communautaires et de l'accès aux ressources naturelles) ont été prises en compte	%	Burkina Faso= 29,7% Mali=4,7% Niger =26,7%	Burkina Faso= 26,6% Mali=28,2% Niger =37%	Burkina 59,76% Mali 38,53% Niger 74,01%	80%	Ecart négatif																																																																																																																
Nombre de communes dans lesquelles les services déconcentrés et décentralisés sont actifs.	Communes	Burkina Faso=5 Mali =3 Niger=5	Burkina Faso=2 Mali =3 Niger=2	BF=3 Mali =3 Niger=3	8,4 communes (soit 70%)	Ecart négatif																																																																																																																
% de bénéficiaires qui estiment que les conflits communautaires ont diminué	%	Burkina Faso=51,2% Mali =14,9% Niger=51,1%	Burkina Faso=14,4% Mali =55,1% Niger=69%	Burkina 62,20% Mali 72,48% Niger 55,07%	70%	Ecart négatif																																																																																																																
% de bénéficiaires qui attribuent cette diminution des conflits à l'appui dont ils ont bénéficié.	%	BF : 0 Mali : 0 Niger : 0	BF : 30,21% Mali : 41,03% Niger : 35,37%	Burkina 45,75% Mali 54,43% Niger 56,80%	70%	Ecart négatif																																																																																																																

Source : Enquête terrain, évaluation finale, Novembre 2023

Analyse des performances des indicateurs de l'objectif spécifiques 2 : Cette analyse va se faire en comparant l'évolution des indicateurs lors des 3 études (valeur de référence, la midline, l'endline) et la cible fixée en fin de mise œuvre.

- **% des bénéficiaires qui perçoivent une amélioration des relations et de la confiance : inter/intra-communautaire, inter/intra religieuse, générationnelles, avec l'autorité de l'Etat...**



Graphique 16 : Niveau d'évolution des bénéficiaires qui perçoivent une amélioration des relations et de la confiance

De façon générale, la perception des relations et de la confiance : inter/intra-communautaire, inter/intra religieuse, générationnelles, avec l'autorité de l'Etat s'est amélioré dans l'ensemble des 3 pays d'intervention du projet. En plus des actions menées par le projet, cette hausse du taux pourrait se justifier par le fait que la situation socio-politique a engendré un rapprochement entre les différents acteurs. Mais l'indicateur n'a pas atteint sa cible et cela est lié en grande partie par les attaques fréquentes des HANI au Burkina Faso et au Niger qui n'a pas permis un dialogue très significatif entre les communautés et les autorités, les services étatiques étant absents dans certaines localités. **Le taux moyen d'atteinte de l'indicateur est de 93,86%.**

- **% des bénéficiaires satisfaits des services de l'Etat**

Le tableau ci-après présente Evolution des bénéficiaires satisfaits des services de l'Etat de la Baseline

Tableau 33 : Evolution des bénéficiaires satisfaits des services de l'Etat lors des 3 études

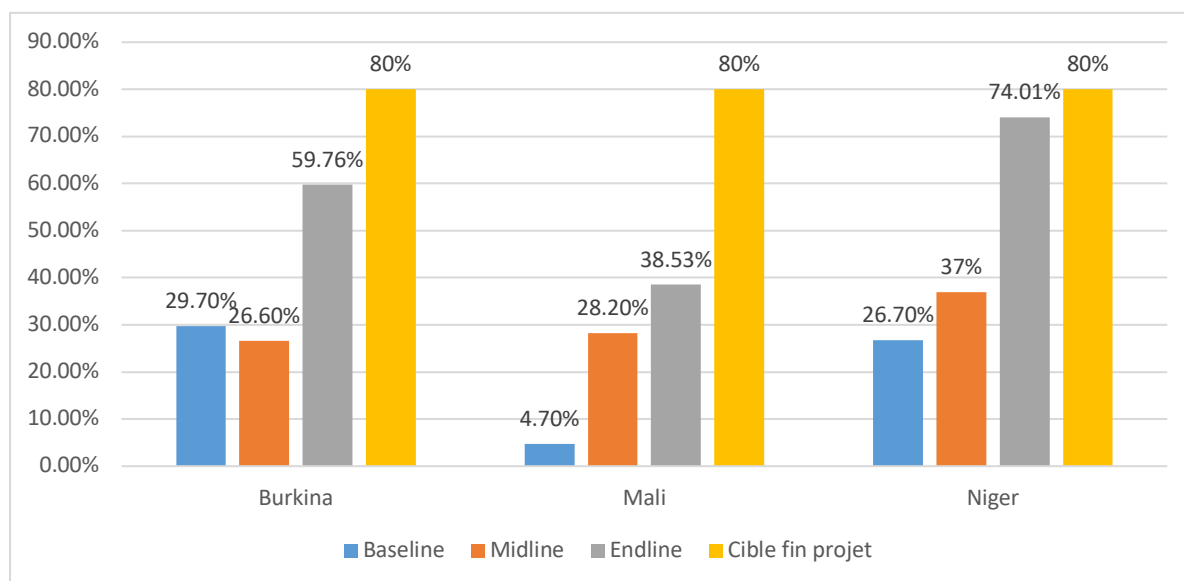
Pays	Baseline			Midline			Endline		
	Burkina Faso	Mali	Niger	Burkina Faso	Mali	Niger	Burkina Faso	Mali	Niger
Service	Très satisfait	Très satisfait	Très satisfait	Très satisfait	Très satisfait	Très satisfait	Très satisfait	Très satisfait	Très satisfait
Santé	34,3%	14,6%	31,0%	27,0%	28,2%	33,2%	46,3%	56,0%	62,1%
Education	34,4%	NA	42,8%	27,1%	NA	38,9%	21,1%	40,4%	49,8%
Eau	32,9%	11,3%	41,4%	8,7%	NA	28,2%	14,6%	37,6%	26,4%
Mairie	26,7%	NA	22,4%	18,4%	27,3%	24,4%	14,2%	16,5%	19,4%
Action sociale	54,5%	3,0%	48,6%	72,3%	86,5%	81,7%	10,2%	11,9%	7,9%
Agriculture	34,4%	NA	14,2%	0,9%	NA	14,6%	0,4%	5,5%	4,8%
Elevage	32,9%	11,3%	9,0%	38,4%	NA	48,1%	3,3%	0,0%	11,0%
Environnement	NA	NA	NA	NA	NA	NA	0,4%	0,0%	0,9%

Source : Enquête terrain, évaluation finale, Novembre 2023

Dans l'ensemble, on note une satisfaction par rapport à la qualité de l'offre des services sanitaires dans l'ensemble de la zone d'intervention du projet. En effet le niveau de satisfaction de la prestation des soins sanitaire est passé de 34,4% à la Baseline à 46,3% à cette évaluation finale au Burkina. Cette proportion était de 14,6% au début du projet contre 56% à la fin du projet pour le Mali et 31% contre 62,1% pour le Niger. Dans l'ensemble, cette amélioration de l'offre sanitaire pourrait se justifier par la formation des ASBC, les relais communautaires et les cliniques mobiles dans les zones à forte défis sécuritaire pour pallier au manque.

Concernant l'éducation, le niveau de satisfaction a baissé au Burkina du fait de la fermeture de la majeure partie des écoles de la zone, sauf les celles se trouvant dans les chefs lieu de commune. Concernant les autres services techniques tels que l'agriculture, l'environnement, l'élevage, le niveau de satisfaction des bénéficiaires a considérablement baissé par rapport à la qualité de l'offre de service et cela s'explique par la faible présence de ces services à cause de la situation de sécurité qui est très volatile. Par contre en ce qui concerne la mairie, la qualité de l'offre a connu une évolution au niveau du Mali par rapport aux 2 autres pays. **Le taux moyen d'attente de l'indicateur est de 30,79%.**

- **% des bénéficiaires qui considèrent que leurs préoccupations (relative à la gestion inclusive et équitable des conflits communautaires et de l'accès aux ressources naturelles) ont été prises en compte**



Graphique 17 : Niveau d'évolution des bénéficiaires qui considèrent que leurs préoccupations ont été prises en compte

La proportion des bénéficiaires qui considèrent que leurs préoccupations (relative à la gestion inclusive et équitable des conflits communautaires et de l'accès aux ressources naturelles) ont été prises en compte a connu une hausse, plus particulièrement le taux était de 26,7% à la Baseline contre 74,01% à la Endline soit une amélioration de 47,09% mais aucun des pays n'a atteint la cible fixée à 80%. La faible des services techniques environnementaux et l'inaccessibilité à certaines ressources naturelles (forêt, terre, etc.) réduit la concertation et le fonctionnement des différents comités en charge de la gestion de ces ressources. Il faut noter que le besoin en infrastructures pastorales tels que les forages pastoraux se fait ressentir dans la zone d'intervention malgré la réalisation (BAB/BC, ensemencement des terres récupérées.). **Le taux moyen d'atteinte de l'indicateur est de 71,79%.**

- **Nombre de communes dans lesquelles les services déconcentrés et décentralisés sont actifs.**

Le tableau ci-dessous présente le Nombre de communes dans lesquelles les services déconcentrés et décentralisés sont actifs

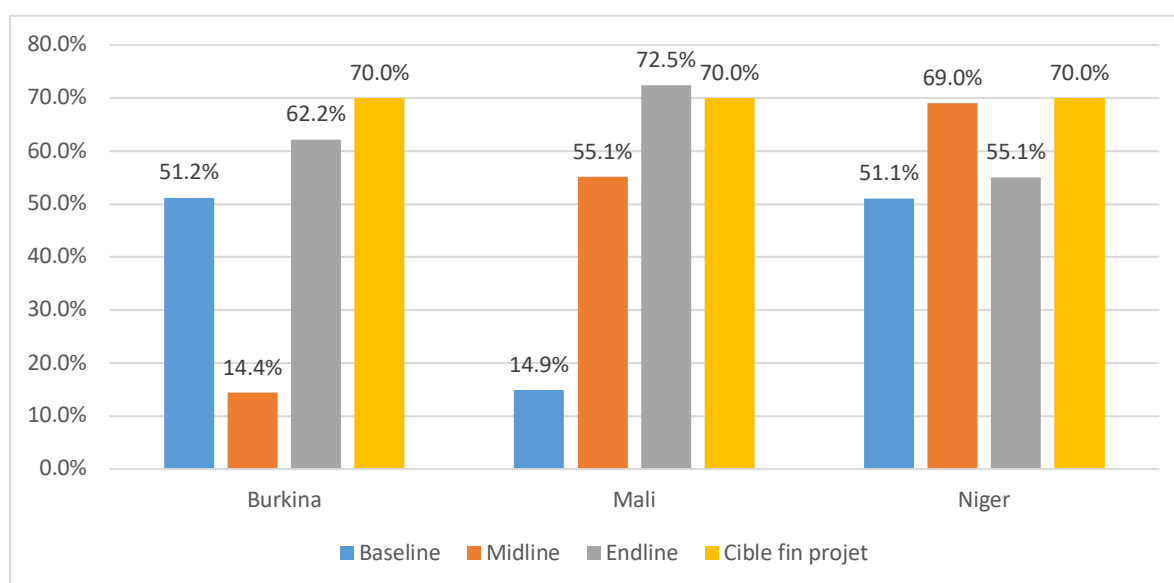
Tableau 34: Nombre de communes dans lesquelles les services déconcentrés et décentralisés sont actifs

	Baseline	Midline	Endline	Commentaires
Burkina	5	2	2	Gorom-Gorom et Dori
Mali	3	2	3	Ansongo, Tin Hama et Ouattagouna
Niger	5	2	2	Tera et Ayorou

Source : Enquête terrain, évaluation finale, Novembre 2023

Tel que l'indicateur est formulé, cela suppose que si un service technique n'est pas fonctionnel dans une commune ou moins de 50% de fonctionnalité, la commune est déclassée comme l'indique le graphique ci-dessous. Néanmoins, il existe certains services techniques (pas la totalité) qui sont fonctionnels dans les communes. En effet, parmi les 5 communes d'intervention du projet, on dénombre deux communes (Dori et Gorom-Gorom) dans lesquelles les services déconcentrés (Santé, Education, Eau, Action sociale, Agriculture, Elevage) et décentralisés (Mairie) sont plus actifs. Au Mali, les services déconcentrés (Santé, Action sociale et décentralisés (Mairie) sont plus ou moins actifs selon le niveau de tension sécuritaire qui prévaut dans les 2 communes (Tin-Hama et Ouatagouna) et Ansongo (Santé, Education, Eau, Marie, Action sociale, Agriculture, Elevage. Pour le Niger, les services déconcentrés (Santé, Education, Eau, Action sociale, Agriculture, Elevage) et décentralisés (Mairie) sont plus actifs dans les communes de Téra et Ayorou. La situation sécuritaire est devenue critique par rapport à la situation avant le début de la mise en œuvre du projet en 2019. **Le taux d'atteinte moyen de l'indicateur est 53,86%.**

- **% de bénéficiaires qui estiment que les conflits communautaires ont diminué**



Graphique 18: Niveau d'évolution des bénéficiaires qui estiment que les conflits communautaires ont diminué

La proportion des bénéficiaires qui estiment que les conflits communautaires ont diminué a connu une hausse (62,2%) après une dégradation à la Midline (14,4%) pour le Burkina Faso. La dégradation en 2021 s'explique par la fréquence des tensions entre les communautés dans les communes de Markoye et Falagountou. Au Mali la proportion des bénéficiaires qui estiment que les conflits communautaires ont diminué est au-delà de la cible de 70%, en passant de 14,9 à 72,5%.

On note une hausse du pourcentage des bénéficiaires qui estiment que les conflits communautaires ont diminué par rapport à la Midline et à la Baseline sauf le cas du Niger où l'indicateur a connu une baisse par rapport à la Midline et une hausse légère par rapport à la Baseline. **Le taux d'atteinte moyen de l'indicateur est de 90,18%.**

- **% de bénéficiaires qui attribuent cette diminution des conflits à l'appui dont ils ont bénéficié.**

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des Pourcentage de bénéficiaires qui attribuent cette diminution des conflits à l'appui dont ils ont bénéficié

Tableau 35 : Pourcentage de bénéficiaires qui attribuent cette diminution des conflits à l'appui dont ils ont bénéficié

Modalités	Baseline	Midline	Endline
Burkina	0%	30,21%	45,75%
Dori	0%	34,52%	47,89%
Falagountou	0%	28,13%	40,00%
Gorom-Gorom	0%	28,26%	50,00%
Markoye	0%	0%	54,55%
Seytenga	0%	23,33%	35,00%
Mali	0%	41,03%	54,43%
Ansongo		36,67%	52,63%
Ouatagouna	0%	37,50%	50,00%
Tin Hama	0%	46,67%	61,54%
Niger	0%	35,37%	56,80%
Ayrou	0%	30,19%	50,00%
Bankilaré	0%	39,34%	57,14%
Gorouol	0%	43,33%	19,05%
Kokorou	0%	41,94%	72,22%
Tera	0%	29,58%	66,07%
Total général	0%	34,43%	51,54%

Source : Enquête terrain, évaluation finale, Novembre 2023

La proportion de bénéficiaires qui attribuent cette diminution des conflits à l'appui dont ils ont bénéficié est de 51,54% dans l'ensemble contre 34,43% à la Midline (30,21% à la Midline contre 45,75% à l'Endline pour le Burkina Faso). Au niveau de la commune de Markoye aucun bénéficiaire n'observe qu'il y a eu diminution des conflits. Comme indiqué plus haut, la Commune de Markoye a connu des tensions communautaires qui ont fait des morts et qui se perpétuent dans le temps à travers des actions de violence, des représailles et autres. Pour le Mali, 41,03% des bénéficiaires attribuaient cette diminution des conflits à l'appui dont ils ont bénéficié à la Midline contre 54,43 actuellement, soit une hausse de 13,4%. Au niveau du Niger, la mission estimait ce taux que l'évolution de cet indicateur était de 35,37% à la Midline contre 56,80% à l'endline. **Le taux moyen d'atteinte de 74,75%.**

Conclusion partielle : Le taux moyen global d'atteinte des indicateurs de l'objectif spécifique 2 est de 69,17%. Ce niveau d'atteinte a permis d'appuyer les communautés et institutions locales dans la prévention des conflits et dans le renforcement de la cohésion sociale malgré le contexte d'insécurité qui a entraîné l'éloignement des autorités, le départ des agents et à la fermeture de certains des services dans certaines communes ainsi que l'absence des services techniques environnementaux et l'inaccessibilité à certaines ressources naturelles.

5.4. Analyse du niveau d'atteinte des indicateurs de l'objectif global

L'OG : Améliorer les conditions de vie, la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et face aux conflits et la cohésion sociale des populations vulnérables dans les régions les plus fragiles du Liptako-Gourma

Tableau 36 : Niveau d'atteinte des indicateurs de l'objectif global

INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLES	Unité	Baseline	Midline	Endline	Valeurs cibles à la fin du projet	Ecart =Endline-Cible
Nombre d'individus en insécurité alimentaire (Phase 3 ou plus du CH - Données soudure PREGEC Juin)	%	Oudalan = 13 400 Séno = 15 356 Ansongo = 14 805 Ayorou = 23 107 Téra = 11 314	Oudalan : 78 748 Séno : 124 158 Ansongo : 53 689 Ayorou : 23 903 Téra : 79 196	Oudalan : 57606 Séno : 180599 Ansongo : 45758 Ayorou : 23627 Téra : 41409	Reduction de 30% Oudalan = 9 380 Séno = 10 749 Ansongo = 10 363 Ayorou = 16 174	Oudalan = +56676 Séno = + 169 850 Ansongo = 10 363 Ayorou = +35395

					Téra = 7 919	Téra = +33490 Ecart négatif
Prévalence de la Malnutrition Aigüe Globale (Modérée + sévère)	%	Sahel (9,7%) : -Oudalan=12,9% - Séno=11,3% Gao : 11,6% : Ansongo=12,6% Tillabéry=13,5 : - Ayorou=11,84% - Téra=14,9%	Sahel : 15,1% (Smart 20) Oudalan=ND en 2020 dans rapport smart) - Séno= 16,5% (smart 2020) Gao: 13,5% Ansongo=20,3% Tillabéry : 9% - Ayorou= 11,8 - Téra = 9%	Sahel : ND (Smart 22) Oudalan=ND en 2022 dans rapport smart) - Séno= ND en 2022 dans rapport smart) Gao: 16,1% Ansongo=13,8% Tillabéry : 12,6% Ayorou= 12,31% - Téra = 12,2%	Reduction de 10%	Ecart négatif
Prévalence de la malnutrition chronique	%	Sahel= 36,7% : Oudalan=37,3% Séno=45,7% Gao= 21,3% : Ansongo=24,5% Tillabéry=39,9% Ayorou=46,4% Téra=35,1%	Sahel =43,1% (smart 20) Oudalan= ND en 2020 dans le rapport smart) Séno= 43,2% (Smart 2020) Gao=29% Ansongo = 23,5% Tillabéry=34,5% Ayorou = 43,2% Téra = 34,5%	Sahel =ND Smart 2022 Oudalan= ND en 2022 dans le rapport smart) Séno= ND Smart 202 Gao=23,9% Ansongo = 33,3% Tillabéry=41,8% Ayorou = 31% Téra = 47%	Reduction de 10%	Ecart négatif pour Ansongo et Téra Ecart positif pour Ayorou
Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans.	‰	Burkina Faso 23,5‰ = 0,643 Décès / 10000 pers / jour Mali= 11,32‰ = 0,31 Décès / 10000 pers / jour Niger = 21,17‰ = 0,58 Décès / 10000 personne/jour	BF= 0,64 décès / 10000 pers/ jour (smart 2020) Mali=10,95‰ = 0,3 Décès / 10000 pers / jour Niger=8,356‰ = 0,23 Décès / 10000 personne/jour	ND (2022) 23,4‰ = 0,64 décès / 10000 personnes/ Jour (smart 2020) Mali: 0,00‰ = 0,00 Décès / 10000 pers / jour Niger: 6,21‰ = 0,17 Décès / 10000 personne/jour	Reduction de 20 points pour 100	Ecart positif
Présence et fonctionnement effectif des services de l'Etat dans les zones ciblées	%	Burkina Faso= 100% Mali=100% Niger=100%	Burkina Faso = 32% Mali= 43% Niger= 41%	BF=38,3% Mali = 54,2% Niger= 63%	Augmentation de 30%	Ecart négatif
Nombre de conflits déclarés dans les zones ciblées	%	BF : 9 Mali : 9	BF : 18 Mali : 4	BF : 21 Mali : 5	Réduction de 40%	Ecart positif

		Niger : 7	Niger : 11	Niger : 14		
--	--	-----------	------------	------------	--	--

Analyse des performances des indicateurs de l'objectif

- Nombre d'individus en insécurité alimentaire (Phase 3 ou plus du CH - Données soudure PREGEC Juin)

La revue documentaire et les entretiens avec les services de l'action sociale ont permis d'obtenir le nombre d'individus en insécurité alimentaire en 2023 consignés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 37 : Nombre d'individus en insécurité alimentaire en 2023

Pays	Régions	Nombre d'individu en insécurité alimentaire niveau région			Province ou département ou cercle concerné	Nombre d'individu en insécurité alimentaire niveau province / cercle / département		
		Baseline	Midline	Endline		Baseline	Midline	Endline
Burkina Faso	Sahel	28 756	202 906	238205	Oudalan	13 400	124 158	57606
					Séno	15 356	78 748	180599
Mali	Gao	14 805	53 689	45758	Ansongo	14 805	53 689	45758
Niger	Tillabéry	34 421	103 099	65036	Ayorou	23 107	23 903	23627
					Téra	11 314	79 196	41409
ZP	Total	77 982	359 694	348999	Total	77 982	359 694	348999

Source : Rapport SMART, Burkina Faso, Mali, Niger

Le nombre d'individu en insécurité alimentaire n'a pas connu une baisse tant au niveau régional qu'au niveau provincial. L'indicateur n'a pas atteint la cible fixée en fin de projet avec un écart négatif en termes de réduction. Cet écart négatif s'explique par la dégradation de la situation sécuritaire dans la zone du projet suite à la récurrence des attaques des hommes armés non identifiés entraînant des mouvements des populations vers les zones sécurisées (parfois dans les chefs-lieux de régions ou de provinces/départements ou la capitale), ce qui ne permet pas aux populations de mener des activités agricoles afin de répondre à leur besoin alimentaire.

- Prévalence de la Malnutrition Aigüe Globale (Modérée + sévère)

La prévalence de la malnutrition aiguë (globale, modérée, et sévère) basée sur l'indice poids-pour-taille (P/T) exprimé en z-scores et/ou œdèmes chez les enfants de 6 à 59 mois, collectée auprès des services de la santé dans la zone d'intervention du projet se présente comme suit :

Tableau 38 : Prévalence de la Malnutrition Aigüe Globale de la baseline et la midline

Pays	Régions	Prévalence de la malnutrition Aigüe Globale au niveau région		Endline	Province ou département ou cercle concerné	Prévalence de la Malnutrition Aigüe Globale au niveau province/cercle/département		Endline
		Baseline	Midline			Baseline	Midline	
Burkina Faso	Sahel	9,7%	15,1% (smart 2020)	ND dans Smart 2022	Oudalan	12,9%	ND dans le rapport 2020 et 2021	ND dans le rapport smart 22
					Séno	11,3%	16,5% (Smart 2020)	ND dans le rapport smart 22
Mali	Gao	11,6%	13,5%	16,1%	Ansongo	12,6%	15,1%	13,8%
Niger	Tillabéry	9%	9%	12,6%	Ayorou	11,84%	11,8%	12,31%
					Téra	14,9%	9%	12,2%

Source : Données districts sanitaires/Rapport SMART, Burkina Faso, Mali, Niger

Prévalence de la Malnutrition Aigüe Globale n'a pas connu une réduction dans les provinces/cercles/départements du Séno, Ansongo, Ayorou par rapport aux données de la baseline. Elle a connu une baisse significative pour le département de Téra (De 14,9 à 12,9%). Au niveau région (Gao et Tillabéry), la prévalence de MAG n'a pas connu une réduction par rapport aux données de la baseline.

Les données concernant la région du sahel et les provinces n'ont été collectées par le rapport SMART 2022 à cause de la situation d'insécurité. L'indicateur n'a pas atteint la cible fixée avec un écart négatif qui s'explique par la récurrence de crise sécuritaire entraînant l'insécurité alimentaire et des situations de vulnérabilité pour la population en particulier les enfants et les femmes. Selon l'échelle de classification en santé publique selon l'OMS, 2006 de la prévalence de la malnutrition est « sérieuse » car le seuil est compris entre 10 et 14 % dans la zone d'intervention du projet au niveau des provinces/cercles/département des 3 pays, elle est critique au niveau région au Mali qui est plus de 15%

- **Prévalence de la malnutrition chronique**

Le retard de croissance est déterminé par l'indice taille-pour-âge qui permet d'apprécier la taille ou la longueur d'un enfant par rapport aux enfants normaux de son âge. Le tableau ci-dessous présente le taux de prévalence de malnutrition chronique au niveau régional et au niveau provincial/cercle/départemental.

Tableau 39 : Prévalence de la malnutrition chronique de la baseline et la midline

Pays	Régions	Prévalence de la malnutrition chronique au niveau région (SMART)			Province ou département ou cercle concerné	Prévalence de la malnutrition chronique au niveau province/cercle/département		
		Baseline	Midline	Endline		Baseline	Midline	Endline
Burkina Faso	Sahel	36,7%	43,1% (smart 2020)	ND dans Smart 2022	Oudalan	37,3%	ND dans le rapport 2020 et 2021	ND dans le rapport smart 22
					Séno	45,7%	43,2%	ND dans le rapport smart 22
Mali	Gao	21,3%	29%	23,9%	Ansongo	24,5%	23,5%	33,3%
Niger	Tillabéry	39,9%	34,5%	41,8%	Ayorou	46,4%	43,2%	31%
					Téra	35,1%	34,5%	47%

Source : Données districts sanitaires et Rapport SMART, Burkina Faso, Mali, Niger

La prévalence de la malnutrition chronique a connu une réduction pour le cercle d'Ayorou passant de 46,4 à 31% avec un taux d'atteinte de plus de 100%. Par contre, la prévalence de la malnutrition chronique n'a connu aucune réduction au niveau du cercle d'Ansongo et du département de Téra ainsi qu'au niveau des régions de Gao et Tillabéry. Pour la malnutrition chronique, la situation est sérieuse selon l'échelle de classification en santé publique selon l'OMS, 2006 de la prévalence de la malnutrition chronique dont le seuil est compris en 30 et 39% pour le cercle d'Ansongo et le département d'Ayorou et critique pour le département de Téra avec un seuil est de plus de 40%. Malgré l'appui du projet, la prévalence de la malnutrition chronique n'a pas connu une réduction favorable et cela s'explique l'inaccessibilité des centres de santé pour une prise en charge et parfois liés aux ruptures d'intrants dans la prise en charge, etc.

NB : Les données ne sont pas disponibles au niveau du Burkina Faso dans le rapport smart 2022.

- **Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans.**

Tableau 40 : Mortalité des enfants de moins de 5 ans

Pays	Régions	Baseline	Midline	Endline
Burkina Faso	Sahel	23,5‰ ³ = 0,643 Décès / 10000 pers / jour	ND ⁴ (2021) 23,4‰=0,64 décès /10000 personnes/ Jour (smart 2020)	ND (2022) 23,4‰=0,64 décès /10000 personnes/ Jour (smart 2020)

³ Au Burkina Faso l'information officielle concernant cet indicateur n'existe que dans le rapport EDS IV, dont la dernière version est de 2010.

⁴ Source IPC-Burkina Faso 2022, limite de l'analyse : La non disponibilité des résultats de certains indicateurs issus de l'enquête nutritionnelle nationale (SMART) 2021, (diversité alimentaire des femmes, morbidité, MAG combinée, **taux de mortalité**) ;

Mali	Gao	11,32‰ = 0,31 Décès / 10000 pers / jour	10,95‰= 0,3 Décès / 10000 pers / jour	0,00‰ = 0,00 Décès / 10000 pers / jour
Niger	Tillabéry	21,17‰= 0,58 Décès /10000 personne/jour	8,356‰=0,23 Décès /10000 personne/jour	6,21‰=0,17 Décès /10000 personne/jour

Source : Rapports EDS / SMART 2022, Burkina Faso, Mali, Niger

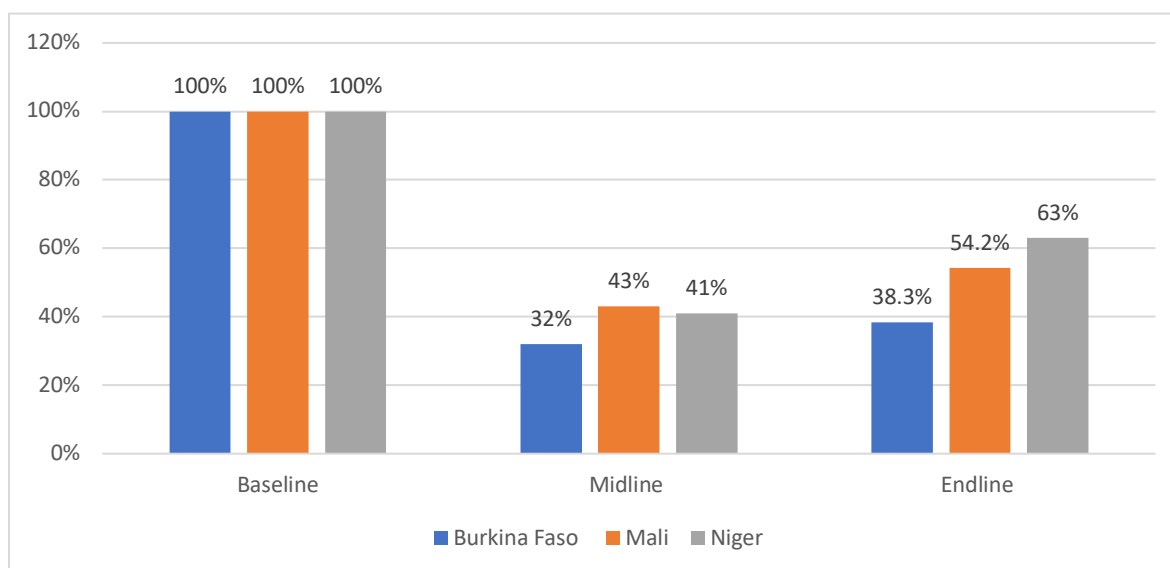
Le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans a connu une forte baisse au niveau des régions de Gao et Tillabéry lors des 2 études (Midline et Endline), il passe de 11,32 à 0,00‰ pour le Mali et de 21,17 à 0,17‰. Comparé au données de l'enquête smart 2020, le taux de mortalité est resté constant au Burkina Faso. La cible fixée est atteinte avec un écart positif qui s'explique par les actions qui favorisent la baisse telles que la gratuité des soins, la sensibilisation, l'utilisation des moustiquaires, l'alimentation équilibrée, l'hygiène, la fréquentation des infrastructures sanitaires, la planification familiale, la vaccination des enfants et la qualité des soins. Le projet intervient à partir de l'Activité 3 du produit P1.2 « Soins de santé primaire » et prend en compte les activités suivantes :

- Appui au fonctionnement des CSPS/CSI fermés ou fonctionnant à minima et ouverture de poste de santé communautaire. Réhabilitation/ et équipement des maternités.
- Clinique mobile au profit des personnes en mobilité et en cas d'urgence
- Appui à la vaccination PEV de routine et les stratégies avancées/foraines.
- Appui en staff additionnel (sage-femmes et infirmiers) dans les CS en PCIME clinique et communautaire.
- Appui à la gratuité des soins pour les enfants de moins de 5 ans et les FEFA dans les centres de santé appuyées.
- Formation et appui à la supervision conjointe dans les CS (Formation des ECD sur la supervision afin d'évaluer le niveau de performance des agents de santé)

Selon les critères de classification du taux de mortalité, l'indicateur présente un seuil d'urgence ≥ 2 décès/10000/jour, ce qui montre que le niveau de sévérité se limite à une urgence sanitaire.

- **Présence et fonctionnement effectif des services de l'Etat dans les zones ciblées**

L'analyse de cet indicateur est faite à partir d'une appréciation de l'existence physique (si oui=100%, si non =0% et le niveau de fonctionnement du service (0%, 25%, 50%, 75% et 100%). Les données collectées au niveau des mairies dans chaque commune sont présentées en annexe 4. La synthèse est présentée dans le graphique ci-dessous.



Graphique 19: Niveau d'évolution de la présence et fonctionnement effectif des services de l'Etat dans les zones ciblées

La Présence et le fonctionnement effectif des services de l'Etat dans les zones ciblées a connu une baisse de la baseline à la midline suivi d'une hausse mais n'a pas atteint la cible fixée et s'explique par la situation sécuritaire qui se dégrade au fur et à mesure dans certaines localités du projet entrainant le départ des agents et à la fermeture des services.

- Nombre de conflits déclarés dans les zones ciblées

Les entretiens avec les autorités locales et administratives ont permis d'enregistrer le nombre de conflits survenus lors des 3 études réalisées (Baseline, midline, Endline). Pour éviter les doublons les principales instances qui enregistrent les conflits d'une certaine gravité ont été retenues au détriment des instances de conciliabule. Ainsi les mairies ou leurs commissions spécialisées et les chefferies traditionnelles ont été retenues. Le tableau ci-dessous présente les conflits enregistrés depuis le début du projet, à la midline et à l'endline 2023.

Tableau 41 : Nombre de conflits enregistrés auprès des autorités locales et administratives de 2023

Pays	Instances de gestions de conflits	Baseline	Midline	Endline	Commentaires
Burkina Faso	Commission aménagement et gestion foncière Gorom-Gorom	3	4	3	Commission foncière a enregistrés 2 conflits fonciers et 1 conflits agriculteurs éleveurs
	Commission « aménagement du territoire et gestion foncière » Dori	2	2	-	Absence de données due au contexte sécuritaire
	Commission « aménagement du territoire et gestion foncière » Seytenga	2	4	2	Données collectées au niveau des leaders traditionnel et religieux de Seytenga - Seytenga ont enregistré 1 conflits sur le foncier et 1 conflits agriculteurs éleveurs mais non résolus Absence de données due au contexte sécuritaire au niveau de la commission de Conciliation Foncière Villageoise
	Commission « aménagement du territoire et gestion foncière » Markoye	0	5	13	Comité de Conciliation Foncière Villageoise de Falagountou a enregistrés 6 conflits agriculteurs/éleveurs, 2 conflits fonciers, 2 conflits liés à l'accès à l'eau dont 2 non résolus et 3 conflits liés à l'adultère
	Commission « aménagement du territoire et gestion foncière » Falagountou	2	3	3	Absence de données due au contexte sécuritaire, Les données collectées sont celles des leaders traditionnels et religieux de Wiboria : 1 conflits fonciers et 2 conflits liés à la religion
Mali	Comité de Gestion des conflits de Ouatagouna	5	2	3	Comité gestion conflit : 1 conflit agriculteurs/éleveurs et 2 conflits liés à l'accès de l'eau
	Chefferie traditionnelle Tin Hama	4	2	2	Comité de gestion de conflit : 1 conflit pour l'accès à l'eau et 1 conflit lié à chefferie

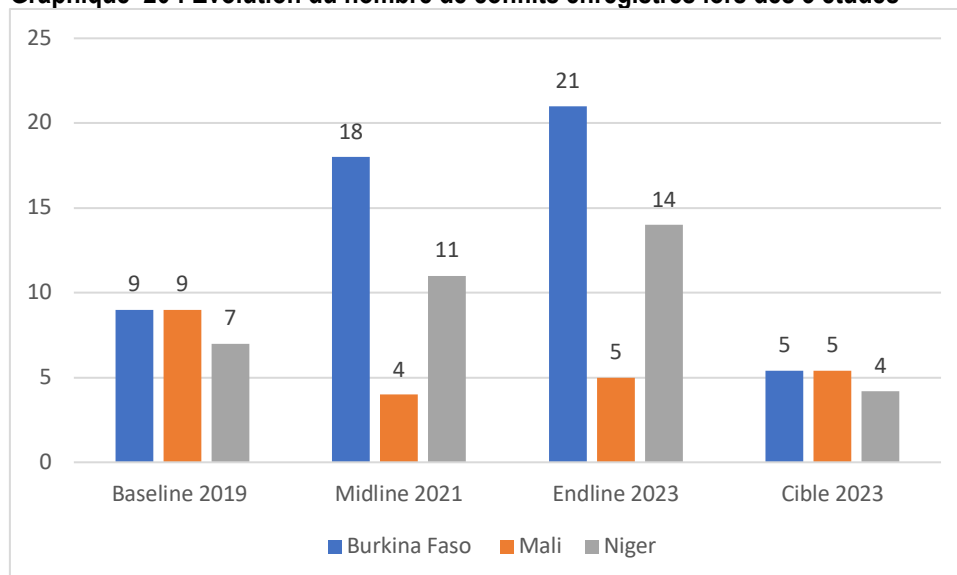
Pays	Instances de gestions de conflits	Baseline	Midline	Endline	Commentaires
Niger	COFOCOM à Gorouol	5	11	-	Absence de données due au contexte sécuritaire
	Chefferie traditionnelle Bankilaré	1		4	4 conflits enregistrés (1 conflit foncier, 1 Conflit agriculteur / éleveur et 2 conflits liés à l'accès de l'eau) mais non résolus
	COFOCOM Kokorou	0		-	Absence de données due au contexte sécuritaire
	COFOCOM Ayorou	0		2	2 conflits fonciers
	Chefferie traditionnelle Téra	1		8	8 conflits enregistrés (3 conflits fonciers, 2 Conflits agriculteurs / éleveurs et 3 conflits liés à l'accès de l'eau) dont 2 conflits fonciers résolus
	Total	25	33	40	

Source : Enquête terrain, baseline-midline-Endline, Novembre 2023

Le nombre de conflits enregistrés auprès des autorités locales et administratives de 2023 a connu une baisse au Mali par rapport à la baseline. Par contre le nombre a évolué passant de 7 à 14 conflits enregistrés pour le Niger et de 9 à 21 pour le Burkina Faso. Les conflits enregistrés en 2023 sont des conflits fonciers (6 conflits pour le Burkina Faso, 6 pour le Niger), conflits liés à la chefferie (1 pour le Mali), conflits liés à l'accès à l'eau (5 conflit enregistré pour le Niger, 3 pour le Mali, 2 pour le Burkina Faso) et des conflits entre agriculteurs-éleveurs (3 conflits enregistrés pour le Niger, 1 pour le Mali et 8 pour le Burkina Faso), conflits liés à la religion (2 au Burkina Faso), conflits liés à l'adultère (3 au Burkina Faso). Le nombre de conflits enregistrés auprès des commissions spécialisées à la midline est plus élevé par rapport à baseline.

Le graphique ci-après présentations l'évolution des conflits enregistrés depuis lors des 3 études

Graphique 20 : Evolution du nombre de conflits enregistrés lors des 3 études



Sur 40 conflits enregistrés, 30 ont été résolus et 10 non résolus (dont 4 au Burkina Faso et 6 au Niger) pour raisons d'insécurité qui ne permet pas de faire le déplacement et rencontrés les protagonistes. L'absence de données au niveau de certaines communes en lien

avec les conflits enregistrés est dû à la situation d'insécurité qui entraîne les mouvements des populations vers les localités plus sécurisées. De la baseline à l'endline, on constate une évolution du nombre de conflit enregistré qui pas de 25 enregistrés non résolus (Baseline) à 40 (Endline) conflits enregistrés avec seulement 10 conflits non résolus. C'est qui est important au niveau de cet indicateur c'est la capacité de trouver un dénouement favorable à la majorité des conflits enregistrés. Le processus de réduction des conflits est sur le long terme et cela demande de lutter contre les causes profondes des tensions/conflits

en les prévenant au mieux d'une part et d'autre part en déployant des mécanismes de gestion lorsqu'ils sont actifs. Le taux de réduction en termes de conflits enregistrés et résolus est de 47% par rapport à la baseline, soit un taux d'atteinte de plus de 100%. La cible est prévue est atteinte avec un écart positif de 7 points qui s'explique par les mécanismes de prévention et gestion des conflits mis en place par le projet.

Des propos de recueillies avec les Elus et personnels des communes (SG de la commune de Gorom-Gorom) qui dit ceci « ***Nous sommes très satisfaits de la gestion pacifique des conflits dans notre localité car les conflits se font de plus en plus rares et leur résolution est plus rapide et efficace..., les parties en conflits trouvent des solutions à l'amiable, l'autorité est écoutée et les conseils sont respectés. Nos difficultés sont souvent liées aux conflits familiaux avec le non-respect des rendez-vous et manque de promptitude*** ».

Selon les propos recueillis au niveau du Niger dans les communes d'interventions du projet, il ressort ceci « ***Nous sommes satisfaits de la résolution pacifique des conflits car elle permet de créer un climat de paix avec l'implication de toutes les couches sociales, mais nous rencontrons un certain nombre de difficultés sont liées à l'inaccessibilité des localités pour rencontrer les parties concernées, manque de moyens pour les rassembler dans un lieu sécurisé pour la gestion des cas de conflits agriculteurs / éleveurs et les conflits des ressources partagées*** ».

Au niveau du Mali, il est ressorti des entretiens avec les élus et personnel de la commune de Tin-Hama « ***Nous sommes très satisfait de la résolution pacifique des conflits, parce que chaque fois qu'il y'a un problème tous s'impliquent pour résoudre, mais nous rencontrons souvent des difficultés liées au manque de ressources financières pour prendre en charge certains déplacements pour rencontrer les parties en conflits*** ».

Conclusion partielle : 2 sur 6 ont atteint leur cible. Le taux moyen d'atteinte des indicateurs de l'objectif global est 38%. Au regard du niveau d'atteinte des objectifs spécifiques 1 (78,73%) et 2 (69,17%) et le niveau d'atteinte l'objectif global, la mission conclut que les populations vulnérables dans région du Liptako ont déjà les bases pour l'amélioration de leurs conditions de vie, leur résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et face aux conflits et la cohésion.

VI. Analyse de l'efficience

6.1. Analyse de la gestion des ressources humaines

Le tableau ci-après présente les ressources humaines qui participent à la mise en œuvre du projet.

Tableau 42 : Analyse des ressources humaines

Structure / Poste	Nombre	Temps d'intervention sur le projet Temps partiel ou Plein Temps
SCI		
Program Manager, Responsable MEAL,	5	Plein Temps
Personnel d'appui dont le temps varie de 5 à 10%	3	Temps partiel
CARE		
Chef projet	1	Plein Temps
Personnel d'appui	4	Temps partiel
DRC		
Chef d'équipe AVR, Chargés de projet AVR, AT gestion des conflits et cohésion sociale	9	Plein Temps
Personnel d'appui dont le temps varie de 3 à 20%.	75	Temps partiel
CRUS		
???		
???		
AREN		
???		
???		
RBM		
???		
???		
Tassaght		
Techniciens d'appui conseil / Animateurs	9	Plein Temps
Chef de projet	1	Plein Temps
Personnel appui	2	Temps partiel
Karkara		
Secrétaire exécutif	1	Contribution
Directeur des opérations techniques	1	Contribution
Directeur administratif et financier	1	Contribution
Point focal RECOLG	1	Contribution
Chef de projet	1	Temps plein
Assistant comptable	1	Temps plein
Techniciens d'appui conseil /Animateurs	9	Temps plein
Total		

Source : Bilan financiers / ressources humaines du projet RECOLG

Le projet a employé 2 types de ressources humaines : au total xx personnes dont yy pour le personnel technique et zz pour le personnel administratif/d'appui. Une bonne partie de ce personnel (xt) est employé à temps plein et l'autre partie (oo) est employée à temps partiel et est payée au prorata du temps ouvré pour le projet. Ce qui dénote d'une bonne gestion du personnel et des ressources financières. L'ensemble des ressources humaines dispose des compétences / qualifications et des expériences dans les domaines de cash et résilience des jeunes (SCI, CARE-KARKARA), de santé et nutrition (SCI), de gestion des conflits et cohésion sociale (DRC), pastoralisme (RBM, AREN, CRUS, TASSAGHT), sécurité (DRC) cadrent avec les volets du projet sur la sécurité alimentaire et protections des moyens d'existantes, santé/nutrition, la gouvernance et prévention et gestion des conflits, etc. A cela, il faut ajouter le recrutement et valorisation des compétences locales qui a facilité la mise en œuvre et la poursuite des activités malgré le contexte sécuritaire volatile. Par ailleurs les services techniques, outre leur rôle

régalien participent à la mise en œuvre du projet en l'occurrence des appuis conseils, des formations et des appuis techniques dont les contours sont définis par des protocoles. Malgré l'importance de multi-acteurs engagées au niveau des ressources humaines pour faciliter la mise en œuvre, des insuffisances ont été relevées. Il s'agit entre autres le retard dans le recrutement des staffs au niveau national et régional, l'insuffisance du nombre de personnel dédié aux S&E (MEAL), l'insuffisance du temps alloué au MEAL régional sur le projet (temps partiel) et l'utilisation du MEAL RECOLG par d'autres projets, etc.

6.2. Analyse de la gestion des ressources matérielles

Les ressources matérielles mises à la disposition du projet sont gérées de façon rationnelle. Des ordres de mission définissent l'objectif, la destination et les périodes d'utilisation des engins roulants. Des révisions régulières sont faites et chaque véhicule dispose d'un carnet de bord attestant de la régularité des entretiens courants et des réparations. La majorité du matériel utilisé est toujours en bon état. Ce qui dénote une bonne gestion des ressources matérielles affectées au projet.

6.3. Analyse de la gestion des ressources financières

L'utilisation des ressources financières est faite en tenant compte des planifications et des accords définis dans les différents protocoles de partenariat de mise en œuvre du projet.

Certaines activités devant être exécutées par des prestataires externes sur financement du projet ont fait l'objet de TDR et d'appels d'offres pour la réalisation des formations, la réalisation des infrastructures dans la mise en œuvre des projets communautaires (BC, BAB, les aménagements de périmètres maraîchers et dans la récupération des terres, etc.), l'acquisition des motos, du matériel informatique et bureautique, les études, la contractualisation avec des commerçants partenaires pour le cash inconditionnel et l'acquisition d'animaux pour les activités économiques.

Cette gestion des ressources financières du projet est faite à travers un système de comptabilité informatisé. Les pièces justificatives des dépenses sont contrôlées, classées dans des chronos, numérotées, et portant des imputations comptables ainsi que le visa de contrôle du comptable et validé par le gestionnaire financier. Ce système répond aux normes d'un système de gestion de qualité.

Le taux d'exécution financière du projet mis à la disposition est **de 95% au 30/09/23**. Le taux d'exécution physique pour l'ensemble des activités est estimé à **95%**. Le ratio coût efficacité global est donc égal à $95/95 = 1$, ce qui signifie que l'exécution du projet a été efficace dans la gestion des ressources financières.

Tableau 43 : bilan d'exécution physique et financière du projet

Rubriques	Budget prévus	Dépenses	Ecart	Taux d'exécution financière 30/09/23	Taux de réalisation physique	Rapport cout / efficacité
1.Ressources Humaines	6 096 553	6 013 974	82 579	99%	-	-
2. Voyages	164 409	144 019	20390	88%	-	-
3. Equipement	275 483	250 262	25 221	91%	-	-
4. Bureau local	875 823	790 187	85 636	90%	-	-
5. Autres couts	468 896	328 027	140 869	70%	-	-
6.1 Résultat 1	3 959 052	3 989 024	-29 972	101%	99,59	1
6.2 Résultat 2	1 678 291	1 622 597	55 694	97%	90,35	1,07
6.3 Résultat 3	2 285 662	1 965 046	320 616	86%	96,77	0,8
6.4 Résultat 4	492 992	366 150	126 842	74%	82,82	0,8
6.5 Résultat 5	629 561	569 741	59 820	90%	99,41	0,9
6.6 Résultat 6	120 000	109 000	11 000	91%	100	0,9
TOTAL	17 046 722	16 148 027	898 695	95%	95%	1

6.4. Obstacles ayant affecté l'efficacité du projet

La mise en œuvre du projet se fait dans un climat d'insécurité volatile ce qui entraîne l'utilisation des stratégies d'adaptation à travers certaines communes inaccessibles telles que les suspensions ou délocalisation de certaines activités, etc. Il était devenu nécessaire dans la mise en œuvre du projet de définir des stratégies de délocalisation ou l'interdiction formelle d'accès à certaines zones du projet. De façon générale la situation sécuritaire, la COVID-19 ont eu un impact sur l'efficacité (temps et ressources) du projet avec, les stratégies de délocalisation, suspension report/replanification des activités avec l'évolution du contexte.

Le projet a été exécuté à travers la bonne gestion des ressources humaines, matérielles et financières. Le rapport coût/efficacité révèle que le projet a été efficace car le ratio coût efficacité est égale à 1, le ratio 95% / 95% donne 1. Ce qui signifie que l'exécution du projet a été efficace dans la gestion des ressources financières. Malgré l'importance de multi-acteurs engagés au niveau des ressources humaines pour faciliter la mise en œuvre, des insuffisances ont été relevés. Il s'agit entre autres le retard dans le recrutement des staffs au niveau national et régional, l'insuffisance du nombre de personnel dédié aux S&E (MEAL), l'insuffisance du temps alloué au MEAL régional sur le projet (temps partiel) et l'utilisation du MEAL RECOLG par d'autres projets, etc. Ce qui a eu certainement un impact sur l'efficacité dans la mise en œuvre du projet en termes de temps. La situation sécuritaire et la COVID-19 ont eu aussi un impact sur l'efficacité (temps (retards et ressources financières (gestion des imprévus)) à travers les stratégies de délocalisation, de suspension report/replanification des activités avec l'évolution du contexte.

VII. Analyse des Effets / impacts du projet RECOLG

7.1. Analyse des Effets

Dans le cadre de la protection sociale :

Au total 4885 ménages TP ont bénéficié des activités de cash transfert et d'assistance alimentaire 3 fois pendant 3 ans et 2733 ménages vulnérables (dont 1112 femmes) ont bénéficié aussi des activités cash for work à travers la mise en place du plan d'action d'adaptation aux effets du changement climatiques. Cela leur a permis d'améliorer leur alimentation pendant les périodes de soudure et chocs à travers les scores de consommation alimentaire dans la zone d'intervention du projet. 96416 personnes des ménages TP ont été sensibilisées sur la nutrition dont 90810 femmes. La distribution de farines enrichies couplé aux cash transferts a permis de toucher 4020 enfants de 6 à 23 mois dont 1967 filles et 2053 garçons. Les entretiens réalisés avec les bénéficiaires déclarent avoir orienté les cash reçus principalement vers l'achat de vivres, les soins des enfants et des femmes, le paiement de la scolarité des enfants, de vêtements. Il faut noter la destination première du cash est l'achat de vivre qui permet d'avoir un score de consommation alimentaire acceptable. Ce pendant d'autres utilisation du cash viennent se greffer, ce qui pourrait avoir des effets non positifs tels que voulu pour la destination initiale du cash.

Grâce à ces actions, l'adoption des stratégies néfastes de survie a connu une réduction dans les 3 pays et plus particulièrement au Mali où le SCI moyen est passé de 11,39 à la Baseline à 3,33 à la Endline.

Des propos recueillis lors des entretiens avec les bénéficiaires de TM dans la commune de Ouatagouna, il ressort ceci « **Le transfert monétaire a apporté plus de joie dans nos foyers par ce que quand y'a la nourriture et que tout le monde mange à sa faim naturellement la joie vient surtout les enfants aujourd'hui dans nos familles, le projet a fait régner la joie et le bonheur c'est une réjouissance pour nous et on remercie le projet** ».

Il ressort des propos recueillis lors de l'entretien avec les bénéficiaires dans la commune de Gorom-Gorom, ceci « **les transferts monétaires ont permis d'améliorer les conditions de vie des ménages et cela nous a permis de faire régner un bon climat au sein de la famille et cela fait quitter la plupart des ménages ayant reçu l'appui d'un point A à un point B du niveau de vie** ».

Témoignage d'un bénéficiaire dans la commune de Téra « **Monsieur Sakoulé Niandé, avant l'arrivée du projet, je ramasse du bois pour vendre et acheter à manger pour nourrir ma famille. Mais à l'arrivée du projet, j'ai réussi à travailler mon champ et même prendre des travailleurs pour m'appuyer. Aujourd'hui je suis résilient, car mon stock de mil me permet de faire face aux besoins de nourriture** ».

Santé / Nutrition :

648 GSAN/GASPA/GSANJE avec plus de 6480 membres ont été constitués et mènent des activités de causeries éducatives. Plus de 93872 personnes dont 79424 femmes en âge de procréer ont été sensibilisées sur les bonnes pratiques nutritionnelles en lien avec l'ANJE et la promotion de l'hygiène et formées sur l'approche PB-famille/Mère.

Plus de 1703 séances de démonstrations culinaires ont été réalisées avec l'appui du projet à travers la dotation en intrants ;

614 personnes dont 130 hommes et 484 femmes (agents de santé, Mamans Lumière, staff et relais communautaires) ont vu leur capacité renforcée dans la prévention de la malnutrition et la promotion de l'ANJE.

Ainsi 78563 femmes formés sur l'approche du PB à domicile/mère. Plus de 209 808 enfants de moins de 5 ont été dépistage.

Les actions en lien avec la nutrition ont permis à 31,2% au BF, 27,5 au Mali et 17,1% au Niger des enfants de 6-23 mois d'améliorer leur Minimum Alimentaire Acceptable (MAA). Le pourcentage des enfants ayant pratiqué l'allaitement maternel exclusif s'est amélioré dans l'ensemble des 3 pays avec 67,9% à la Baseline contre 74,9% à la Endline au Burkina et 44,6% à la Baseline contre 61,5% à la Endline au Mali. Au Niger, ce pourcentage est de 51,1% à la Midline contre 19,3% à la Baseline. La proportion des femmes en âges de procréer ayant une diversité alimentaire minimum passe de 6,9% à la Baseline à 10,61% à la Midline et 15,04% à la Endline au Burkina. Au Mali, la valeur de la Endline est de 11,93% sur une cible de 24,8%. Au Niger la diversité passe de 5,8 à 11,28% à la midline et à 13,22% à l'endline.

Les sensibilisations sur le changement de comportement ont permis d'augmenter le nombre d'accouchement assisté dans les centres de santé. Selon les propos recueillis lors des entretiens avec le GSAN dans commune de Ansongo « **Salamata Maiga, une membre qui dit ceci, Nous sommes vraiment très contents des activités de sensibilisation sur la nutrition et les femmes enceintes car cela a permis à plusieurs des femmes de bien s'occuper des enfants pour éviter la malnutrition et à donner l'engouement de fréquenter cscom les consultants CPN et CPON.**»

Des propos recueillis lors des entretiens avec les membres du GSANJE dans la commune d'Ayorou « **Grace à la mise en place des groupes de soutien ANJE, on observe un nombre important de femmes qui fréquentent les centres de santé et respectent les consignes médicales. On observe aussi une diminution du nombre des femmes qui accouchent à la maison, une utilisation des produits pharmaceutiques et de méthodes contraceptives. Parmi les changements observés nous pouvions mentionner : une diminution du taux de morbidité et du taux de la malnutrition ; une augmentation du taux de la vaccination ; une diminution des problèmes de la malnutrition et de l'espacement de naissance ; Une diminution du nombre des décès maternel, néonatal et les avortements, une amélioration de la propreté (hygiène) des femmes enceintes et allaitantes, etc.** »

Moyens d'existence :

- 195 microprojets des AVEC identifiés et financé à hauteur de deux -cent -cinquante mille (250.000) Francs CFA par groupement
- 518AVEC mises en place et fonctionnel avec 14 323 personnes sont engagées dans des actions d'épargne et crédit.
- 129 champs écoles mis en place ce qui a permis de former 6193 producteurs apprenants ont été formées et ont appliqué les bonnes pratiques agroécologiques (champs écoles) et de mettre 1496,13 ha de superficies mise en valeur par les producteurs accompagnés
- 200 personnes sont renforcées sur l'analyse de la vulnérabilité et de la capacité d'adaptation face au changement climatique et sécuritaire suite à la formation et aux ateliers de diagnostics

participatifs ce qui a permis de concevoir 74 Plans d'action communautaires d'adaptation dans un contexte de changement climatique (PACA) et appuyés à travers les appuis en intrants et équipements agricoles, la reconstitution du cheptel, la dotation en vache laitière, l'approvisionnement des banques aliments bétail et en céréales, le cash for work, la récolte et conservation du fourrage, le maraichage, les AGR, etc

- Dotation de 3082 producteurs en intrants et équipements agricoles
- 766 ménages ont été dotés d'un noyau reproducteur pour la reconstitution du cheptel et en gros ruminants pour la production et la commercialisation de lait.
- 18 Banques Aliments Bétaux (BAB) ont été mise en place et fonctionnelles
- 90 membres des comités de gestions ont été formés sur la gestion des BAB

Le revenu moyen annuel des ménages a connu une évolution dans les 3 pays de la Baseline à la Endline. Le Burkina Faso ont atteint la cible qui est d'une augmentation de 25% en fin de projet en passe de 145 666 à 244 673. Par contre les revenus moyens du Niger et du Mali ont évolué mais n'ont pas atteint leur cible qui est respectivement de 234 089 FCFA et de 137 488 FCFA. On observe un écart négatif de 3 839 F pour le Mali et 13 123 F pour le Niger. Une proportion de 54,1% au Burkina Faso, 53,2% au Mali et 31,7% au Niger des bénéficiaires diverses leur source de revenus.

Témoignage des membres du Groupe AVEC Tamaha dans le village de Bazi Haoussa (commune d'Ansongo) « ***Cet appui a apporté un grand sourire aux membres du groupe, car cela nous a permis d'abord d'avoir une occupation, c'est aussi un moyen aux femmes de contribuer au développement et la cohésion sociale. Il a permis aussi aux bénéficiaires de renforcer les AGR des femmes et la résilience et également de découvrir des mécanismes et méthodes de sécurité alimentaire, également de technique d'épargne*** ».

Témoignage d'un bénéficiaire d'actifs agricoles dans la commune Ayorou « ***Je m'appelle Gousmane Moussa, avant l'arrivée du projet nos rendements sont très faibles et nos productions ne sont pas diversifiées. Avec le projet nous avons eu des semences améliorées, de l'engrais et des formations. Nous avons également diversifié notre production à travers les cultures irriguées. La production arrive à couvrir nos besoins et nous ne sommes pas obligés de vendre nos biens pour investir dans la production et encore payer des sacs à manger*** ».

Témoignage de Monsieur CISSE HAMADOU OUMAROU dans la commune de Gorom-Gorom-Village de Debéri « ***Je suis agro éleveur avec l'appui du projet j'ai fait de meilleures récoltes et j'ai pu produire une autre variété dans mon champ comme le niébé*** ».

Témoignage d'une bénéficiaire d'actifs pastoraux dans la commune de Gorom-Gorom (village Debéri) « ***Je suis Fatimata ALOU, j'ai reçu des vaches laitières du projet ce qui a permis d'avoir du lait pour la consommation pour le ménage et la vente parfois, j'ai aussi eu des produits dérivés du lait comme le beurre que j'ai vendu, j'ai pu avoir un peu d'argent de côté qui m'a permis d'acheter des habits pour mes enfants et moi je suis plus épanouie depuis que je suis appuyée par le projet*** »

Gouvernance :

- 229 représentants des autorités communales et des STD (dont 46 femmes) formés en gouvernance inclusive et sur l'approche sensible au conflit et participatives.
- 19 Fora de dialogue entre population et les représentants de l'état organisés avec la participation de 730 personnes (dont 179 femmes)
- 21 dialogues se sont tenus dans les communes d'intervention avec les représentants des autorités, des leaders communautaires et des représentants de la société civile avec la participation de 793 participants dont 111 femmes
- 25 personnes formées (magistrats, autorités locales et leaders) sur les dispositions des textes juridiques du foncier pastoral et les enjeux des Schémas d'Aménagement Fonciers (SAF)
- 4801 actes de naissance ont été établis et remis aux bénéficiaires

Une proportion de 58,5% au Burkina Faso, 41,3% au Mali et 52,6% au Niger des bénéficiaires perçoivent une amélioration des relations et de la confiance : inter/intra-communautaire, inter/intra religieuse,

générationnelles, avec l'autorité de l'Etat. Le niveau de satisfaction des bénéficiaires de la qualité de l'offre est observé au niveau des services de santé 34,4% à la Baseline à 46,3% au Burkina, 14,6 à 56% au Mali et de 31 à 62,1% au Niger. Une proportion de 59,76% au BF, 38, 53% au Mali et 74,01% au Niger bénéficiaires considèrent que leurs préoccupations (relative à la gestion inclusive et équitable des conflits communautaires et de l'accès aux ressources naturelles) ont été prises en compte. Une proportion de 53,8% des communes ont leurs services déconcentrés et décentralisés actifs, il s'agit de Dori et Gorom-Gorom au Burkina Faso, Tin-Hama, Ouatagouna et Ansongo au Mali et Téra et Ayorou au Niger.

Cohésion sociale :

- 12 comités communaux d'analyse et de gestion de conflits mis en place avec 152 alertes de conflit recensées. Ces comités ont permis de participer à la veille sécuritaire dans leur localité en fournissant des informations aux équipes du projet sur la faisabilité des activités sur le terrain en lien avec le contexte ;
- 3 comités internes d'analyse (Dori, Téra, Gao) qui couvrent les 13 communes d'intervention du projet constituent des cadres de réflexion, d'analyse et d'orientation de la programmation ;
- L'organisation d'une journée dédiée aux réflexions des comités lors des revues trimestrielles de suivi et d'évaluation de la sensibilité aux conflits, des sessions thématiques spécifiques ;
- 19 formations sur la gestion pacifique des conflits avec la participation de 392 personnes dont 125 femmes ;
- 119 Sessions de facilitation de dialogue intercommunautaire, intra / intergénérationnel entre les communautés hôtes et communautés déplacées ont été organisées avec la participation de 3 309 personnes dont 1567 femmes ;
- 9 Évènements culturels et activités de cohésion sociale intra et intercommunautaires ont été organisés au profit de 1774 personnes dont 714 femmes.
- 15 cadres de concertation et de gestion des conflits redynamisés avec plus de 82 participants
- Des plans de contingences (5) ont été élaborés par commune depuis la première année du projet et revu annuellement

La proportion de bénéficiaires qui attribuent cette diminution des conflits à l'appui dont ils ont bénéficié est de 51, 54% dans l'ensemble contre 34,43% à la Midline (30,21% à la Midline contre 45,75% à l'Endline pour le Burkina Faso, 41,03% à la midline contre 54,43% à l'endline pour le Mali, 35,37% à la Midline contre 56,8 à l'endline pour le Niger).

Selon les propos recueillis des entretiens avec le comité de Gestion de conflits de Ouatagouna « **Le renforcement de capacités que nous avons bénéficié nous a permis de comprendre les outils de prévention l'analyse et la gestion des conflits. Cela nous a beaucoup aidé dans la prévention et la gestion de conflits au niveau de nos bases. Les conflits ont considérablement diminué dans notre localité malgré la situation d'insécurité. Nous avons enregistré 4 conflits en 2023 (2 Conflits agriculteurs / éleveurs et 2 conflits liés à l'accès d l'eau), tous ont été résolus** ».

Propos recueillis lors des entretiens avec les leaders traditionnels, religieux (CVD, chef, imam) dans le village de Debéri dans la commune de Gorom-Gorom « **Nous avons été capacité sur la prévention et la gestion des conflits avec l'ONG CRUS afin d'en faire la promotion au sein de la communauté. Dans premier temps cela nous a permis de mieux s'organiser dans le village pour gérer et prévenir les conflits et aussi comprendre l'importance de résoudre des conflits au sein de la communauté. Nous sommes très satisfaits car la plupart des conflits ont été résolus au sein du village entre nous sans avoir eu recours aux services de d'administration. Nous avons enregistré 6 conflits en 2023 (2 Conflits agriculteurs / éleveurs et 4 conflits liés à l'accès d l'eau) dont 5 ont été résolus et un lié à l'accès à l'eau en cours de résolution** ».

Propos recueillis lors des entretiens avec les leaders traditionnels, religieux (CVD, chef, imam) dans la commune d'Ayorou « **Nous avons été formé par le Projet Karkara sur la gestion des conflits en présence de plusieurs organismes. Cela nous nous a permis de renforcer nos connaissances. Nous avons enregistré un conflits agriculteurs / éleveurs qui a trouvé un dénouement favorable.** »

7.2. Impacts sur les moyens d'existence et l'accroissement de leurs productions

- Réduction des stratégies atypiques ou non durables de survie grâce à l'appui du projet avec des activités d'urgence, de relèvement et de protection des moyens d'existence ;
- Réduction des ventes d'animaux pendant la période de soudure ;
- Amélioration induite sur la technicité de production et la productivité agricole, maraichères et animalière à travers les champs écoles paysans ;
- Amélioration de l'accessibilité physique et financière de l'aliment bétail à travers la mise en place des BAB ;
- Amélioration de la diversité alimentaire des ménages à travers une diversification dans la consommation des aliments riches tels que les légumineuses issues de la production maraîchère et agricole.

Les actions du projet ont permis de préserver la dignité des bénéficiaires, d'améliorer leurs conditions de vie, et renforcer les moyens d'existence à travers les transferts monétaires, les activités économiques (Embouche, petit commerce, maraîchage, production de lait) et les activités de soutien à la production (champs écoles, appui en intrant. Il y a aussi eu l'adhésion progressif des villages voisins (non bénéficiaires des actions du projet) à la pratique des technique agroécologiques promues par le projet.

7.3. Impacts sur les revenus des jeunes et des femmes

A travers les activités économique (maraîchage, embouche, petit commerce, vaches laitières) et AGR, les cash for work, l'accès aux crédits à travers les AVEC permettent de renforcer les revenus des jeunes et des femmes à travers la vente des produits en lien avec l'entrepreneuriat et les AGR.

7.4. Impacts sur l'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans et FEFA

- Amélioration de santé de la mère et enfants à travers l'adoption des bonnes pratiques ANJE et Hygiène ;
- Réduction des cas de MAM et MAS ;
- Changements de comportement par rapport aux pratiques inadaptées en matière d'alimentation des jeunes enfants en lien avec les mauvaises considérations socio-culturelles ;
- Augmentation du taux de fréquentation des centres de santé par les FEFA ;
- Augmentation du taux consultation CPN et CPON ;
- Augmentation du taux d'accouchement assisté ;
- Maitrises et appropriation des PF famille pour le dépistage des enfants.

7.5. Impacts sur l'environnement social des communautés bénéficiaires

Grace à l'intervention du projet, la cohésion sociale s'est améliorée à travers des cadres d'échanges en se donnant des conseils sur le bien-être familial (éducation des enfants) lors des activités menées par les femmes. L'organisation des activités sportives et culturelles ont permis de renforcer les liens socio-ethniques à travers la promotion du vivre ensemble, la participation communautaire, l'interculturalité et la communication non violente. La mise en place des comités communaux de paix (CCp) et le renforcement de capacités des leaders communautaires et autorités administratives ont permis à ces acteurs de s'approprier des outils et trouver des solutions aux conflits dans leurs localités. Le projet a également contribué à l'amélioration de la confiance non seulement au sein des communautés mais aussi entre les populations et les autorités locales et services techniques eu égard au témoignage de beaucoup de bénéficiaires grâce aux activités de dialogues inter et intracommunautaires organisées.

Propos recueillis, lors des entretiens avec les leaders communautaires dans la commune de Téra au Niger « **Le partage d'expériences du projet fait entre les trois communautés de trois frontières a**

renforcé les liens de confiance, d'amitié et de cohésion : la preuve s'est faite à travers la visite des jeunes Burkinabé et maliens à Téra et cela a permis de sceller davantage la confiance et la cohésion (surtout se sont les mêmes groupes ethniques) »

VIII. Analyse de la durabilité (Continuité du projet)

8.1. Durabilité sur le plan financier, institutionnel, politique et environnemental

L'Analyse de la durabilité revient à s'interroger sur la durée des bénéfices du projet après le financement sur les plans financier, institutionnel, politique et environnemental. La durabilité du projet est analysée à plusieurs niveaux.

Plan financier : L'approche multisectorielle à travers la complémentarité entre action d'urgence et de développement a permis de renforcer la résilience des ménages bénéficiaires. Les activités telles que les TM, les transferts d'actifs, le transfert de compétences à des personnes ressources locales (hommes et femmes, jeunes et aîné-e-s) à travers l'accompagnement et la mise en place des groupes AVEC à travers les activités économiques ont permis d'améliorer l'autonomie financière des bénéficiaires, de renforcer l'éducation financière des groupes AVEC dans la durabilité financière de l'action. La pérennisation du financement des AGR est observée grâce à la mise en place des AVEC, ce qui permet de réduire la forte dépendance aux IMF par rapport aux crédits. Le dépistage de la malnutrition continuera grâce aux facilitatrices ANJE, les GASPA / GSAN / Groupe de Soutien ANJE avec leur implication dans la mise en place et adhésion au groupes AVEC permet de mener des activités génératrices, ceci constitue des bases d'une autonomisation financière dans la continuité de leur activité de sensibilisation et de référencement. La durabilité financière des groupes AVEC à travers leur accompagnement dans des initiatives d'identification de projets permet assurée la durabilité financière de l'ensemble des activités économiques des membres. La durabilité financière est avérée à travers la rentabilité des activités promues (AGR petit commerce, maraîchère, embouche) par le projet et la facilitation de l'accès des crédits à travers les groupes AVEC. Contrairement aux comités de gestions de conflits mis en place, des initiatives doivent être faites afin de couvrir les frais de déplacements pour des cas de résolutions de conflits qui nécessitent le déplacement des membres (par exemple la mise d'une caisse de cotisation pour faire face aux difficultés financières dans leur fonctionnement serait un gage de durabilité sur le plan financier pour ces comités)

Plan institutionnel : L'implication des services techniques de l'Etat notamment dans le domaine de la prévention de la malnutrition, à travers la redynamisation et le renforcement des structures communautaires (GSAN/GASPA/GSANJE, etc.) est durable sur le plan institutionnel étant donné que ces activités cadre avec le programme PCIMA qui est un programme de l'Etat. Selon les propos du Médecin chef du Cscm d'Ansongo qui dit ceci « **Le projet répond à nos attentes à travers nos objectifs de lutte contre la malnutrition, en principe c'est l'Etat qui doit mettre en place les GSAN dans le cadre de son programme de PCIMA, car le bon fonctionnement de ces GSAN permet de réduire et nos dans notre régalien nous sommes disponibles pour le suivi de ces groupes de soutien** ». L'implication et la collaboration avec les structures de l'Etat au niveau décentralisé et les autorités traditionnelles notamment les districts sanitaires, les services de l'action sociale, les services de l'agriculture, l'environnement et l'élevage) des mairies, à tous les niveaux du projet (identification, planification, mise en œuvre, évaluation) un gage de durabilité institutionnelle de l'action. Mais le manque de moyen financier pour ces structures et la situation sécuritaire constitue un défi majeur sur le plan institutionnel.

Plan politique : les actions du projet s'inscrivent dans les cadres législatifs nationaux du Burkina Faso, du Mali et du Niger et internationaux à travers la politique Nationale de la Protection Sociale, de Sécurité Alimentaire, de Nutrition, de Cohésion Sociale, initiative AGIR, etc.) en plus des politiques de développement locales dans les zones d'intervention du projet. Les entretiens avec les autorités locales confirment que les actions du projet cadrent avec les orientations des plans locaux (plan de développement communaux (PDC), PDSEC et plan communal de développement (PCD)) et les besoins des communautés identifiés par elles-mêmes lors des diagnostics communautaires et la mise en place des projets communautaires et des activités économiques.

Plan environnemental : les activités économiques tels l'embouche réduit l'utilisation des engrais chimique au détriment de la fumure organique que ces bénéficiaires vont utiliser dans leur champ ou les périmètres maraichers pour améliorer leur rendement. Il y a également la promotion des bonnes pratiques d'élevage et d'agriculture permet aussi de respecter l'écosystème local. La bonne gestion des projets communautaires à travers les comités mis en place à cet effet tels les AB/BAC, les réalisations de couloirs de transhumance permettent de réduire les conflits liés à la gestion des ressources naturelles. La mise en place des champs écoles paysans avec l'implication des services techniques et les facilitateurs communautaires à travers la vulgarisation de technologies innovantes permettent de réduire considérablement l'utilisation des pesticides non homologués et l'appauvrissement des sols. La récupération des terres dégradés avec l'ensemencement permet de lutter contre la sécheresse et l'avancée du désert (une variété résistante à la sécheresse et à haute valeur nutritive) mais l'absence des comités de gestion/suivi après le projet ne garantit pas la durabilité pour des raisons d'utilisation abusive par l'Homme et les feux de brousse. L'adoption des pratiques agro écologique, l'utilisation des techniques d'entretien et d'irrigation des cultures au niveau des périmètres maraichers permettent de s'adapter aux changements climatiques de faire des économies dans la gestion de l'eau sur toute la période de production.

La valorisation du capital humain a été déterminante sur le projet, ce qui présage d'une bonne pérennité des actions à la fin de mise en œuvre du projet sur le plan financier, institutionnel, politique et environnement. Les actions visant l'autonomisation des jeunes et des femmes dans la gestion des réalisations augmentent considérablement le niveau d'appropriation de ceux-ci. Mais la question qui reste posée est celle de l'appropriation après projet. Ce qui suppose que des sorties soient organisées/renforcées pour le suivi avec les services techniques et les autorités locales. Il serait plus judicieux de travailler à transférer les acquis aux communes afin qu'ils les intègrent à leur patrimoine pour un suivi. Le focus du projet sur les jeunes, les femmes et les leaders communautaires permet une bonne appropriation du projet par les bénéficiaires, ainsi qu'une amélioration durable de la coexistence pacifique dans la zone du projet.

8.2. Analyse de la pérennisation des structures mises en place

L'analyse de la durabilité des structures mises en place s'est faite à travers les dispositifs mis en place, leur niveau de pérennisation et les insuffisances observées dans le processus. Le tableau ci-dessous présente l'analyse.

Tableau 44 : Analyse du dispositif et de la pérennisation des réalisations ou investissements physiques

Structures mises en place	Existence de dispositifs	Faiblesses / Risques pouvant entraver la durabilité	Analyse des mécanismes qui peuvent entrainer la durabilité/ pérennisation
GSAN/GASPA/GSANJE	Existence des mamans leaders, relais communautaires, les	Insuffisance de moyens financier avec l'inaccessibilité de certaines	Mise en place des initiatives d'AGR pour faciliter le fonctionnement et la continuité des activités

Structures mises en place	Existence de dispositifs	Faiblesses / Risques pouvant entraver la durabilité	Analyse des mécanismes qui peuvent entrainer la durabilité/ pérennisation
	services techniques de la santé		Mise en place d'initiative de collecte d'intrant pour la continuité des séances de démonstration
Périmètres Maraîchers	Existence de comité de gestion	Tarissement précoce des points d'eau Insécurité entraînant les déplacements des bénéficiaires Inaccessibilité des marchés locaux	Facilité dans l'écoulement des produits maraichers
BAB/BC	Existence d'un comité de gestion	- Insécurité entraînant les mouvements de la population - Mauvaise campagne agricole liée aux effets du changement climatique - Absence de PV de cession des terres	Faciliter des prêts de vivres pour permettre aux ménages vulnérables d'accéder aux produits Vente à des céréales à prix social Mécanisme lait contre aliment bétail
AVEC	Existence des comités de gestions au niveau des groupes AVEC	- Irrégularité des cotisations des membres - Mauvaise gestion des fonds - Insécurité entraînant les mouvements des bénéficiaires	Renforcement de la sensibilisation de la communauté sur le bien-fondé des groupes Sensibilisation des bénéficiaires à une utilisation rationnelle des fonds dans des AGR rentables en identifiant les filières rentables dans les localités
Dotations d'animaux pour l'emboche, Vache laitière veau,	Jeunes et femmes formés et disponibles dans le domaine de l'entrepreneuriat Existence des facilitateurs formés et disponibles	- Taux de mortalité élevé - Vol dû à l'insécurité	Participer aux campagnes de vaccination en faisant vacciner les animaux -Pratique du déstockage et renouvellement de tête
Champs écoles agricoles /pastorales	Existence de facilitateurs formés et disponibles	Inaccessibilité des semences améliorés Inaccessibilité des produits vétérinaires	Maîtrise et connaissance des avantages acquis dans la production agricole et animalière
Récupération de terres dégradées	-Implication de la communauté, des services techniques	- Utilisation abusive de l'homme (feux de brousse) - Absence de comité de suivi	Sensibilisation à une utilisation rationnelle des produits de l'ensemencement pour l'alimentation du bétail Mettre en place un comité de suivi
Dispositif de prévention et gestion des conflits (comités communaux d'analyse et de gestion de conflits)	- Existence des comités locaux Existence de leaders communautaires formés et disponibles -Leaders des organisations féminines et de jeunesse formés et disponibles	Absence de fonds de fonctionnement Situation d'insécurité Absence d'initiative pour le fonctionnement des comités	Maîtrise et connaissance des procédures de résolution des conflits
Plan de contingence / PACA	Existence des collectivités et service techniques	Insuffisance des moyens financiers	Intégration dans le patrimoine communale à travers l'exécution dans les plans annuels d'investissement

Source : Enquête terrain, Novembre 2023

Au niveau des structures, les responsabilisations des personnes en charge de la gestion (comités), l'adhésion des populations, les collectivités et les services techniques, les leaders communautaires, les coopératives/ associations, sont des facteurs qui garantissent la durabilité des réalisations du projet. Pour maintenir les dispositifs existants, l'équipe de mise en œuvre doit poursuivre ou mener des actions de renforcement pour garantir de façon durable les acquis. Le risque commun à toutes les structures pouvant entraver la pérennisation est la situation sécuritaire volatile que connaît la zone du projet.

8.3. Analyse de la pérennisation des activités de renforcement des capacités

Le tableau ci-après présente l'analyse du dispositif mis en place et le niveau de pérennisation des activités de renforcement des capacités.

Tableau 45 : Analyse du dispositif et de la pérennisation des activités de renforcement des capacités

Renforcement de capacités	Existence de dispositifs	Faiblesses/ Risques pouvant entraver la durabilité	Analyse des mécanismes qui peuvent entrainer la pérennisation
Renforcement des capacités des ASBC, ASC, relais communautaires, mamans leaders sur l'ANJE et les bonnes pratiques d'hygiène et en matière de communication interpersonnelle, de counseling	Disponibilité des ASBC/RC formés Prise en charge dans leurs activités Implication des districts sanitaires dans le suivi	La situation d'insécurité (facteurs externes) Mobilité des personnes formés	Maîtrise et connaissance des avantages des pratiques ANJE sur la santé maternelle et infantile
Formation CMAM SURGE aux staffs du projet et agents de santé	Existence des mécanismes de surveillance	Mobilité du personnel formé	Maîtrise et appropriation des mécanismes de surveillance dans la lutte contre la malnutrition
Formation des groupes de soutien ANJE sur l'ANJE-PECIMA	Disponibilité des ASBC/RC formés	La situation d'insécurité (facteurs externes) Mobilité des personnes formés	Maîtrise et connaissance des avantages des pratiques ANJE sur la santé maternelle et infantile
Formation des ECD sur la supervision afin d'évaluer le niveau de performance des agents de santé	Existence des services techniques de la santé formés et disponibles	Mobilité du personnel formé	Continuité dans le suivi des agents de santé formés /Recyclage
Formation des femmes en âge de procréer sur les techniques de dépistage du PB	Femmes formés et disponibles	- La non reconnaissance par les centres de santé des cas référencés par les mères - Insuffisance des intrants pour des cas de malnutrition référencés	Maîtrise et reconnaissance des enfants atteints de la malnutrition
Formation des femmes et des jeunes dans le domaine des activités économiques rentables (embouche, production, transformation et commercialisation des produits laitiers)	Femmes et jeunes formés en technique d'embouche, production et commercialisation des produits laitiers	- Les cas de maladies non maîtrisés - Faible écoulement des produits d'embouche et laitiers	Impliquer davantage les services techniques dans le traitement et le suivi La rentabilité des activités économique Maîtrise des techniques d'alimentation du troupeau, d'hygiène et de traite de lait et la transformation et la commercialisation du lait
Formation des membres AVEC en entrepreneuriat, analyse des filières et recherche de financement.	Existence des AVEC et membres formés Existence des agents villageois formés	- Mobilité des agents formés à cause de l'insécurité	Maîtrise du montage de plan d'affaire et les techniques de recherche de financement

Renforcement des capacités des femmes mères d'enfants sur la production de la bouillie enrichies à base des produits locaux	- Disponibilité des ASBC formés - Maîtrise de la production de la bouillie enrichies	- Insuffisance des produits locaux pendant les périodes de soudures	Trouver des mécanismes endogènes pour la collecte pour la continuité des séances de démonstrations dans les groupes de soutien ANJE
Formation des agropasteurs en technique de production agricole et animalières à travers les champs écoles	Agropasteurs formés, équipés et disponibles Existence des facilitateurs formés et disponibles au niveau locales	- Changement climatique (facteurs externes) - Les cas de maladies non maîtrisés	Toujours les sensibiliser à l'appropriation des techniques et au partage des connaissances acquises avec d'autres personnes non bénéficiaires Identification et promotions des producteurs modèles
Formation des producteurs et dotation d'équipement pour la pratique du maraîchage et la production de bio fertilisants	Disponibilités des producteurs formés, équipés en technique de production maraîchère et bio fertilisants	- Situation d'insécurité - Indisponibilité des semences	Partage de connaissances acquises entre bénéficiaires et non bénéficiaires
Formation des agropasteurs en techniques de récupération des terres et ensemencement	Agropasteurs formés et disponibles	- Faible disponibilité des semences pour l'ensemencement	Partage de connaissances acquises entre bénéficiaires et non bénéficiaires
Formations des services techniques, les collectivités et leaders communautaires sur les mécanismes de prévention et gestion de conflits	Existence des acteurs clés formés et disponibles Existence des collectivités	- Insécurité entraînant l'inaccessibilité de certaines localités - Absence des services techniques dans certaines communes - Insuffisance des mécanismes pour l'opération des comités de gestion de conflits	Résolution des cas de conflits enregistrés Maîtrise et connaissance des mécanismes de prévention et gestion de conflits

Source : Enquête terrain, Novembre 2023

Quant aux activités de renforcement des capacités, le partage des connaissances acquises par les bénéficiaires entre eux et avec les non bénéficiaires et les premiers effets observés participent à la pérennisation. Par ailleurs, des actions de recyclage, sensibilisation et de suivi permettront de renforcer les connaissances acquises lors des activités de renforcement des capacités.

En résumé, plusieurs mesures mises en place par le projet, telles que l'implication et la formation des partenaires locaux, l'investissement dans les biens et équipements, et la mise en place d'actifs productifs, contribueront à la pérennisation des acquis de l'intervention. Cependant l'absence de soutien à la production semencière locale, pourraient fragiliser certains acquis dans le processus à cause l'inaccessibilité des semences améliorés dans certaines communes. La récupération des terres dégradés avec l'ensemencement permet de lutter contre la sécheresse et l'avancée du désert (une variété résistante à la sécheresse et à haute valeur nutritive) mais l'absence des comités de gestion/suivi après le projet ne garantit pas la durabilité pour des raisons d'utilisation abusive par l'Homme et les feux de brousse.

8.4. Facteurs (internes et externes) ayant contribué à l'atteinte des résultats et objectifs du projet et quels facteurs ont constitué une entrave.

Les activités de renforcement des capacités du staff ont permis de renforcer davantage les capacités des membres du consortium dans leurs domaines d'intervention. Aussi les ateliers / rencontres de partage d'expériences et de capitalisations sont des facteurs internes qui ont contribué à l'atteinte des résultats et objectifs du projet. A cela s'ajoute les différentes stratégies d'adaptation ou délocalisations des activités utilisées par les membres du consortium dans l'objectif de continuer la mise en œuvre de celles-ci et d'atteindre les objectifs fixés au départ au regard du contexte d'insécurité volatile. Le partenariat avec les organisations locales a facilité la mobilisation de la communauté bénéficiaires autour des activités du fait de leur proximité. L'implication des services techniques, les collectivités et les autorités locales constituées des facteurs externes qui ont contribué sans aucune doute l'atteinte des résultats. Ces dernières à travers les rencontres de planifications, de mise en œuvre et de suivi ont apporté leur expertise en tant que maître d'ouvrage communale (collectivité). L'Etat à travers ces services techniques déconcentrés a eu un regard dans la mise en œuvre des activités et les réalisations du projet et apporter son expertise ce qui a permis sans doute de corriger un certain nombre d'erreurs et développer des initiatives dans le but d'atteindre les objectifs du projet (par exemple dans la mise en place des champs écoles Paysans, la mise en place des groupes de soutien ANJE à travers les activités de renforcement des capacités des bénéficiaires et de suivi). L'implication des leaders, relais, facilitateurs, mamans-lumières, agents de santé communautaires, la mise en place des comités de ciblage et de plaintes (transparence et redevabilité) a contribué à une forte adhésion et un engagement de la communauté bénéficiaires ce qui a contribué à l'atteinte des résultats/objectifs du projet.

Quant aux facteurs internes et externes ayant constitué une entrave à l'atteinte des résultats et objectifs du projet sont entre autres la situation d'insécurité que connaît la zone du projet. Cela a entraîné l'inaccessibilité dans certaines communes / villages devant abriter certaines activités et l'absence de l'administration dans certains villages et les services techniques. Il faut noter que la situation sécuritaire s'est fortement dégradée dans la zone du projet en fin 2021 et 2022. Ce qui a influencé la mise en œuvre des activités dans certaines communes (notamment Seytenga, Falagountou, Markoye au Burkina Faso et Gorouol, Bankilaré et Kokorou au Niger) dû aux incursions fréquentes des GAT. Les communes de Tin Hama et Ouatagouna ont été aussi caractérisées au cours de l'année 2022 par un contrôle plus prononcé de la localité par les groupes armés. Les stratégies de mitigation utilisées sont la suspension des interventions dans certains villages de ces communes en attendant une amélioration de la situation et la délocalisation des activités ponctuelles.

L'instabilité politique et les coups d'Etat successifs de janvier et septembre ont aussi eu des incidences sur les communes d'intervention. Il s'agit ici particulièrement des effets de la dissolution des collectivités territoriales et l'installation des délégations spéciales qui sont supposées remplacer les maires des communes rurales et urbaines. Les localités d'intervention ont été aussi touchées par divers d'autres phénomènes notamment les pénuries prolongées du carburant avec des perturbations dans l'approvisionnement des stations-services dans tout le pays et les zones d'intervention du projet qui au-delà d'avoir impacté les activités du projet.

La dégradation de l'environnement sécuritaire a influencé de façon négative la réalisation de certaines activités du projet notamment les activités du résultat 3 (par exemple dans la mise en place des champs écoles avec l'accompagnement des services techniques), 4 et 5 (dialogue communautaire entre autorités locales, services techniques, interdiction des activités masse et de rassemblement, etc). La définition des stratégies de mitigation et la flexibilité du projet permettent de mener les activités du projet dans les zones accessibles. Cette situation sécuritaire a impacté de façon négative la mise en œuvre des activités du projet mais aussi sur l'efficience du projet sur le plan financier.

IX. Analyse des questions transversales

9.1. Analyse du Modèle triple Nexus humanitaire-développement-paix (pertinence, efficacité et efficience)

La stratégie de **triple nexus humanitaire/ développement/ paix** est composée de :

- l'action d'aide humanitaire déployé en urgence comprenant les activités de transferts monétaires et cash for work (HIMO), de prise en charge de la malnutrition;
- l'aide au développement composée du renforcement des capacités communautaires dans la production agricole et animale, l'appui en microfinances pour les femmes et les jeunes à travers l'entrepreneuriat et la mise en place des groupes AVEC pour faciliter à l'accès aux crédits ;
- l'édification et la consolidation de la paix exécutées à travers les fora, les dialogues, les formations de magistrats sur les dispositions des textes juridiques du foncier pastoral. La mise en œuvre simultanée de l'action s'appuie sur les nombreuses synergies existantes.

La stratégie d'intervention a consisté à faire des paquets d'activités à travers cinq (05) résultats (R). Les activités des deux premiers résultats (1 et 2) visent à répondre aux besoins immédiats des populations en termes d'amélioration d'accès à un système de protection sociale et aux services sociaux de base en lien avec la santé et la nutrition. Les TM couplés aux activités de nutrition (distribution de farine), le cash for work et les distributions d'aliments-bétail constituent des actions de **relèvement précoce déployé en urgence** ont permis de protéger les familles des conséquences de chocs économiques, de catastrophes naturelles et d'autres crises pendant 3 ans dans les périodes de soudures.

Les activités du résultat 3 constituent l'**aide au développement** et est composée du renforcement des capacités des bénéficiaires dans la production agricole à travers les champs écoles paysans et périmètres maraichers, les BAB/BC, la pratique d'élevage naisseur, AGR, la mise en place et la subvention des groupes AVEC pour la promotion de microcrédits des femmes et les jeunes (AGR). Il y a aussi le renforcement de capacités dans la production animale à travers l'accompagnement des femmes dans la production et commercialisation du lait en leur dotant de vaches laitières + des veaux et en petit ruminant (reconstitution du cheptel). La mise en place des Groupes AVEC a facilité l'accès aux crédits de l'ensemble des bénéficiaires, le renforcement des capacités des jeunes et des femmes dans l'élaboration de plan d'affaire à travers leurs entrepreneuriats, ont permis de renforcer de manière durable les moyens d'existences et de constituer les bases du développement. Par ailleurs, la situation d'insécurité n'a pas permis aux facilitateurs des champs écoles et animalières formées d'implémenter les formations reçu à d'autres bénéficiaires.

Les activités des résultats 4 et 5 ont permis d'améliorer les relations entre les habitants et les représentants des autorités de l'État et la cohésion sociale, la prévention et la gestion des conflits pour les habitants des communes du projet à travers les cadres de concertations, les fora de dialogue entre autorités locales et STD dans les communes d'interventions. Les activités de renforcement de capacités en gestion et prévention de conflits ont permis aux acteurs (les leaders communautaires, les autorités communales) d'acquérir des connaissances pour une meilleure gestion des conflits récurrents dans leur localité. Ces activités ont permis d'améliorer les relations de cohésion sociale entre les habitants et PDI et la prévention et la gestion des conflits sur les ressources naturelles malgré le contexte sécuritaire qui n'a pas facilité la réalisation des activités dans les différentes localités de la zone d'intervention du projet.

La combinaison de toutes ces composantes : transfert d'argent, accès aux services sociaux de base et préservation et promotion des moyens d'existence ont favorisé la résilience de manière intégrale, la sécurité alimentaire et nutritionnelle et l'autonomisation économique des ménages TP.

L'approche multisectorielle a consisté au déploiement d'un paquet de service **multisectoriel** dont le but est de répondre aux besoins immédiats des ménages TP en renforçant au fur et à mesure leurs conditions de vie tout au long des 3 ans et au-delà. Le paquet de services multisectoriel est composé de :

- **Transferts monétaires en période de soudure** (3 transferts annuels pendant 3 ans, pour les mêmes ménages ciblés) outre ces transferts, les aliments bétail, des petits ruminants, des intrants agricoles, de la farine enrichie et les nutriments ont été distribués.
- **Nutrition et Santé** : les actions du projet ont procédé au dépistage des enfants de moins de 5 ans et la prise en charge de ceux qui sont en situation de la malnutrition aiguë sévère (MAS) ; Par ailleurs, des distributions de 3 kg de farine infantile locale enrichie et suppléments en micronutriments ou déparasitage lors des transferts monétaires aux ménages TP ayant des enfants de 6 à 23 mois durant les 04 mois de la période de soudure ont été faites. L'on note également l'offre de deux repas par jour au FEFA accompagnant les MAS pris en charge, leur sensibilisation sur la bonne utilisation du cash en faveur de l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant (ANJE), l'offre gratuite des soins pour les enfants de moins de 5 ans et les FEFA dans les centres de santé (CS) appuyées au Mali et au Niger.
- **Appui au renforcement des moyens d'existence** : ce volet d'activités a touché la reconstitution du cheptel, la formation en technique agricoles, l'organisation des femmes et des jeunes en Association Villageoise d'Épargne et Crédit (AVEC) et en structuration inclusive des femmes et des jeunes en organisation/ plateformes et enfin en intermédiation financière.

Au regard du contenu de ces paquets, l'on note avec satisfaction la pertinence de leur composition qui sans être exhaustives permettent de satisfaire aux besoins des populations des communes dans la construction de la résilience.

La stratégie de mise en œuvre et l'approche multisectorielle adoptées par le projet sont suffisantes pour le renforcement de la résilience des ménages très pauvres et la consolidation de la cohésion sociale même si sur ce dernier point, l'atmosphère généralisée de tension due à la présence des HANI ne permet pas des avancées significatives. La stratégie de mise en œuvre participatives et multi-acteurs et l'approche multisectorielle adoptées permettent d'asseoir un modèle solide de triple nexus humanitaire-développement-paix en tenant compte du contexte fragile et volatile des zones d'intervention dans les trois pays.

A travers les propos recueillis avec le partenaire TASSAGHT concernant la perception de l'approche triple nexus, il ressort ceci **« C'est une approche très intéressante car ça lie l'urgence, le développement et la paix, on a vite compris l'urgence avec le cash, des ménages sont ciblés et appuyés, la mise en place des groupes AVEC pour le développement et les rencontres, dialogues qui vont servir la paix avec l'organisation des événements de la culture et de dialogue sur la transhumance entre les éleveurs et agriculteurs avec une combinaison de relance de cohésion sociale (...). »**

Il est ressorti lors des entretiens avec les leaders communautaires dans le village de Deberi dans la commune de Gorom-Gorom, les propos suivants sur la question de leur perception de l'approche triple nexus : **« Nous avons compris le volet urgence à travers les activités de transfert monétaire couplé à la distribution de farine infantile et le cash for work (HIMO) permet aux bénéficiaires de répondre à leurs besoins de nourriture pendant les périodes de soudure. Par les bénéficiaires des activités de l'urgence, certains ont bénéficié des activités de développement notamment le renforcement de capacités dans la production agricole et animale (champs école), des animaux pour l'embouche, la production et la commercialisation des laitières, la mise en place des groupes AVEC, etc. Au niveau de la paix, il y a eu une diminution des tensions au sein de la communauté mais l'absence de la sécurité met en péril le bien vivre avec les mouvements de la communauté. Il est difficile pour nous de parler de paix s'il n'y a pas de sécurité. »**

Il ressort de la lecture de ces affirmations, une appréciation positive de l'approche triple nexus. Cependant une confusion existe sur la compréhension de l'un des piliers de cette approche. Il s'agit du troisième pilier, celui de la paix en vue du triple nexus dont la définition et l'opérationnalisation sont sujets à débat. Ce troisième pilier est ainsi appréhendé de manière très différente selon les acteurs : **si pour les services étatiques, le pilier paix est perçu sous le prisme sécuritaire comme impliquant des mesures politico-militaires ; les communautés et la société civile l'appréhendent comme une absence de violence et une forme de paix sociale (cohésion sociale).** Par conséquent, des réflexions doivent être

mener autour du volet paix de l'approche triple nexus afin que les acteurs clés (STD, ONG, Partenaires, les leaders communautaires, OSC, etc) puissent harmoniser les compréhensions. A cet effet prévoir des rencontres pour des projets similaires pour une meilleure compréhension de la paix telle que formulée par le projet

En termes d'apprentissage, l'on note que dans la zone du projet, l'absence de paix ne dépend toujours pas des facteurs internes sur lesquels agit le projet. Même si leur pertinence ne fait l'objet d'aucun doute, il est à noter que des facteurs externes (présence de HANI) contribuent aussi à un climat social délétère. En effet, le manque de stabilité des services techniques dans la zone du projet rend difficile la mise en œuvre des protocoles les concernant, rendant difficile la mise en œuvre de certaines activités et l'atteinte des résultats y afférents, par exemple le résultat R4 et R5 dont l'atteinte requiert une grande stabilité de l'ensemble des acteurs. L'approche nexus vise à une meilleure implication et complémentarité entre les actions des différentes parties prenantes (STD, collectivités, ONG, partenaires locales, les OSC) et cela est observé à travers l'implication de ces acteurs dans le processus de mise en œuvre depuis la conception, l'implémentation et le suivi.

Les stratégies de mise en œuvre et l'approche multisectorielle adoptées par le projet sont suffisantes pour le renforcement de la résilience des ménages très pauvres et des PDI et la consolidation de la cohésion sociale même si sur ce dernier point, l'atmosphère généralisée liée à l'insécurité et la confusion autour même de la question de la paix ne permettent pas des avancées significatives. Par conséquent, des réflexions doivent être mener autour du volet paix de l'approche triple nexus afin que les acteurs clés (STD, ONG, Partenaires, les leaders communautaires, OSC, etc.) puissent harmoniser les compréhensions. Toutefois, les stratégies de mise en œuvre participatives et multi-acteurs et l'approche multisectorielle adoptées permettent d'asseoir un modèle solide de triple nexus humanitaire-développement-paix en tenant compte du contexte fragile.

9.2. Graduation des ménages très pauvres quelle avancée et pertinence

9.2.1. Démarche méthodologique de la graduation

La démarche méthodologique consiste à calculer les scores de chacun des 20 indicateurs retenus au niveau de chaque ménage suivant le protocole ci-dessous.

On distingue deux catégories d'indicateurs. Les indicateurs de premier rang dont le score maximum est de 2 points pour les performances maximales requises et les indicateurs de second rang notés au maximum sur 1 point. Les notes correspondantes sont notées au niveau des cases score de chaque indicateur. Le score total est noté sur 33. La note totale obtenue par le ménage est exprimée en proportion rapportée à 33 (maximale) pour chaque ménage.

INDICATEURS DU PREMIER RANG – Score maximum 2 points		
1. Score de diversité alimentaire minimum chez les enfants de 6 à 24 mois		
8 groupes d'aliments :	Catégories de notation finales : 5 groupes d'aliments nutritifs ou plus = 2 4 groupes d'aliments nutritifs = 1 3 groupes d'aliments nutritifs = 0,5 2 groupes d'aliments nutritifs = 0 1 groupe d'aliments nutritifs = 0	Score 2
2. Score de diversité alimentaire minimum chez les femmes de XX a YY ans		
10 groupes d'aliments (femmes en âge de procréer) : % de femmes en âge de procréer (15 - 49 ans) ayant consommé des aliments appartenant à au moins 5 groupes d'aliments distincts le jour où la nuit précédents	Catégories de notation finales : 5 groupes d'aliments nutritifs ou plus = 2 4 groupes d'aliments nutritifs = 1 3 groupes d'aliments nutritifs = 0,5 2 groupes d'aliments nutritifs = 0 1 groupe d'aliments nutritifs = 0	Score 2
3. L'adoption des bonnes pratiques d'hygiène		
Pratiques EHA : % des répondants qui déclarent s'être lavé les mains avec du savon ou de la cendre au moins 3 fois sur 5 moments clés au cours des deux derniers jours	Catégories de notation finales Si >=3 moments clés et a utilisé savon/cendre = 2 Si réponses après être allé aux toilettes et utilise le savon/cendre = 1 Autres réponses = 0	Score 2

<p>Q1 : A quelles occasions vous vous êtes lavé les mains les deux jours précédents ? Veuillez indiquer tous les moments que vous vous rappelez</p> <p>1) après être allé aux toilettes 2) après avoir nettoyé votre enfant qui vient d'aller aux toilettes 3) avant de cuisiner / préparer le repas 4) avant de donner à manger à votre enfant 5) avant de manger 6) autres:</p> <p>7) Ne sais pas</p> <p>Q2: Avec quoi vous vous êtes lavés les mains?</p> <p>A2:</p> <p>1) Seulement avec de l'eau 2) avec de l'eau et du savon 3) avec de l'eau et de la cendre 4) autres:</p>		
4. Allaitement maternel exclusif (seulement les mères d'enfants de moins de 6 mois) :		
% d'enfants de 0 à 5 mois qui sont alimentés exclusivement avec du lait maternel (lister tous les liquides/aliments mangés par le nourrisson le jour/nuit précédent l'enquête]	Si seulement lait maternel = 2 Si une des autres réponses = 0	Score 2
5. Score de consommation alimentaire – SCA		
Seuils avec une consommation quotidienne d'huile et de sucre (7 jours par semaine)	Consommation alimentaire pauvre (0-28) = 0 Consommation alimentaire Limite (28.5 – 42) = 1 Consommation alimentaire Acceptable (> 42.5) = 2	Score 2
6. Épargne et crédits		
Au cours des 6 derniers mois, pour rembourser des dettes, avez-vous fait recours à :	<p>Êtes-vous membre d'un groupe d'épargne ? Oui = 0.5 Non = 0 Épargnez-vous de l'argent ? Oui = 0.5 Non = 0 Contractez-vous des crédits auprès d'une AVEC ? Oui = 0,25 Non = 0 Contractez-vous des crédits auprès des institutions financières ? Oui = 0.25 Non = 0</p> <p>La Vente du bétail : Oui - Non La Vente tout autre actif : Oui - Non L'utilisation de vos épargnes : Oui - Non Un autre crédit : Oui – Non Si une réponse est OUI = 0 Si toutes les réponses sont NON = 0.5</p>	Score 2
7. Nombre d'hectare mis en valeur par les ménages de façon agro écologique		
Superficies emblavées par les technologies résilientes promues par le projet (Ha) lors de la précédente campagne agricole	Avez-vous emblavé au moins 0,25 ha ? Oui = 0.5 Non = 0 Avez-vous emblavé de (0,25 à 0,5 ha ? Oui = 1 Non = 0 Avez-vous emblavé > = 0,5 ha ? Oui = 2 Non = 0	Score 2
8. % des projets productifs rentables		
Développement de l'entrepreneariat : (Avec le soutien du projet)	Etes-vous associés à une AGR collective ? Oui = 1 Non = 0 Etes-vous initiateur d'une AGR individuelle ? Oui = 1 Non = 0	Score 2
9. Nombre d'UBT vendus ou capitalisés par ménage		
Taux de croît du troupeau	Au cours des 6 derniers mois, la taille de votre troupeau a diminué : 0 A cours des 6 derniers mois, la taille de votre troupeau n'a pas changé : 1 Au cours des 6 derniers mois, la taille de votre troupeau a augmenté : 2	Score 2
10. Diversification des sources de revenus		

De combien de sources de revenus disposez-vous actuellement ?	Aucune source de revenus = 0 1 source de revenu = 0,5 2 sources de revenus = 1 3 à plus sources de revenus = 1,5	Score 2
Avez-vous des revenus suffisants pour développer vos activités génératrices de revenu ?	Revenus Suffisants = 0.5 Revenus moyennement suffisants = 0,25 Revenus insuffisants = 0	
11. % de bénéficiaires qui perçoivent une amélioration des relations et de la confiance : inter/intra-communautaire, inter/intra religieuse, générationnelle		
Selon vous (perception) dans les 6 derniers mois, y a-t-il eu moins de conflits qui ont et qui affectent la cohésion sociale dans votre zone ? Les conflits intra groupes = entre individus qui appartiennent à un même groupe (social, âge, socio-professionnel, ...) Les conflits intergroupes = entre deux groupes différents	Les conflits intra groupes ont diminué : Oui = 1 Non = 0 Les conflits intergroupes ont diminué : Oui = 1 Non = 0 ou Il n'y a aucun conflit dans notre communauté : Oui = 2, Non = 0	Score 2
12. % des bénéficiaires qui considèrent que leurs préoccupations (relative à la gestion inclusive et équitable des conflits communautaires et de l'accès aux ressources naturelles) ont été prises en compte		
Selon vous (perception) quels sont les mécanismes de résolution des conflits qui sont les plus utilisés par la communauté ?	Les autorités religieuses : Oui - Non Chefferie traditionnelle : Oui - Non Comité de gestion des conflits : Oui - Non La police/Tribunal : Oui - Non Si une réponse est OUI = 0.25 Si toutes les réponses sont NON = 0	Score 2
Quelles appréciations faites-vous de leur intervention ?	Sont très efficaces = 1 Sont moyennement efficaces = 0.5 Ne sont PAS efficaces = 0	
13. Nombre de communes dans lesquelles les services déconcentrés et décentralisés sont actifs. (Mairie, agriculture, élevage, santé et éducation, hydraulique)		
Y-a-il des services déconcentrés et/ou décentralisés dans votre commune ?	Oui = 1 Non = 0 Si oui, alors question suivante	Score 2
Est-ce que les services déconcentrés et/ou décentralisés de votre commune sont actifs, et répondent à vos besoins ?	Oui = 1 Partiellement = 0.5 Non = 0	
INDICATEURS DU SECOND RANG – Score maximum 1 point		
14. Perception de l'accès aux ressources naturelles (pâturage, PFNL, eau etc.)		
Perception du ménage	Accédez-vous aux ressources naturelles ? Facilement : 1 Normalement : 0,5 Difficilement : 0	Score 1
15. Besoins de base du ménage		
Au cours des 6 derniers mois, pour faire face aux besoins de base de la famille / à la cherté de la vie, avez-vous fait recours à :	Un autre crédit : Oui – Non La vente des objets : Oui – Non La privation de soins de santé : Oui – Non La réduction de nombre de repas par jours : Oui - Non Le retrait de l'un ou de plusieurs de vos enfants de l'école : Oui - Non Le travail des enfants : Oui - Non Le mariage de l'un de vos enfants : Oui – Non Autres: Oui – Non Si 1 à 4 une réponse sont NON = 0,5 Si 5 à 8 réponses sont NON = 1 Si toutes les réponses sont OUI = 0	Score 1
16. Prise des décisions (femme mariée)		

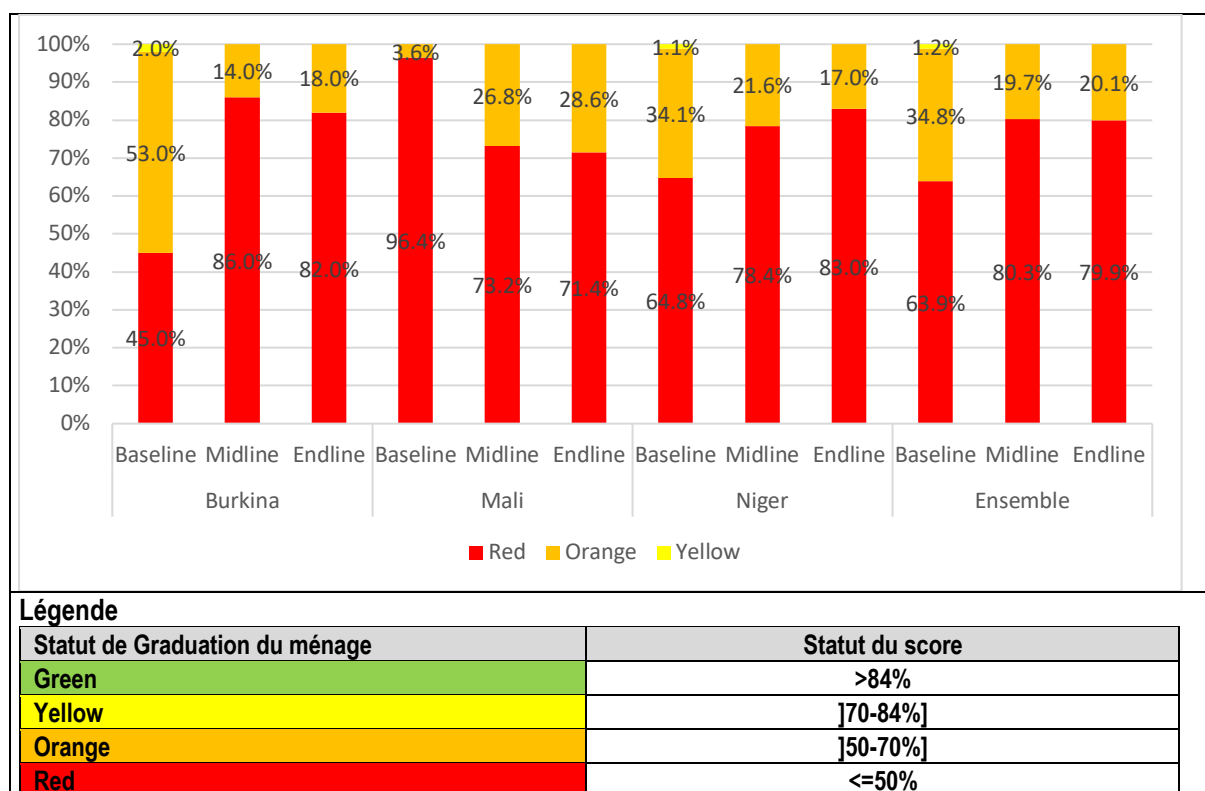
<p>Êtes-vous capable de prendre des décisions par vous-même ou conjointement sur les activités de ménage ?</p> <p>- Achats alimentaires = Oui ou Non -La préparation des aliments = Oui ou Non -Propre soin de santé = Oui ou Non -Soins de santé infantile = Oui ou Non -Visite de la famille et des proches = Oui ou Non -Décision sur l'utilisation des biens personnels Oui ou Non -Education des enfants = Oui ou Non -Participation dans la prise de décision au niveau du ménage / au niveau communautaire = Oui ou Non</p>	<p>Si NON pour toutes les catégories = 0 Si OUI pour 1-3 catégories = 0,25 Si OUI pour 4-6 catégories = 0.5 Si OUI pour 7-8 catégories = 1</p>	<p>Score __1__ </p>
<p>17. Perception de l'accès aux marchés,</p>		
<p>Comment vous percevez l'accès physique aux marchés dans les 6 derniers mois pour vendre des produits de l'entrepreneuriat, agricole, maraichage, élevage etc. ? Comment percevez-vous les changements dans les offres des produits et services (prix, variété, quantité etc.) dans les 6 derniers mois ?</p>	<p>C'est mieux qu'avant = 0.5 C'est comme avant = 0.25 C'est pire qu'avant = 0</p> <p>C'est mieux qu'avant = 0.5 C'est comme avant = 0.25 C'est pire qu'avant = 0</p>	<p>Score __1__ </p>
<p>18. Le niveau de violence ou conflit au sein de la communauté à baisser de X%</p>		
<p>Est-ce que vous sentez / percevez qu'il y a moins de conflits violents au sein de votre communauté ou entre les différentes communautés (violence intra-communautaire) ?</p>	<p>C'est mieux qu'avant = 1 C'est comme avant = 0.5 C'est pire qu'avant = 0</p>	<p>Score __1__ </p>
<p>19. Prise de décision et confiance des jeunes non mariés</p>		
<p>Participez-vous à la prise de décision sur les sujets suivants (conjointement avec les parents ou de manière indépendante)?</p>	<p>Participation aux AGR : Oui - Non Prise de décision sur l'utilisation de revenu d'AGR Oui-Non Participation dans la prise de décision au niveau de la famille / au niveau communautaire Oui - Non Participation au club des jeunes Oui - Non Quand se marier Oui - Non Avec qui se marier Oui - Non</p> <p>Si 4 à 6 réponses sont OUI = 1 Si 1 à 3 réponses sont OUI = 0.5 Si toutes les réponses sont NON = 0</p>	<p>Score __1__ </p>
<p>20. Habitat</p>		
<p>Sédentaire (condition sécuritaire)</p>	<p>Avez-vous dû changer de domicile ces 6 derniers mois pour des raisons sécuritaires ? Si non : 0 .5 si oui : 0</p>	<p>Score __1__ </p>
<p>Changement dans le circuit habituel de transhumance (condition eau et pâturage)</p>	<p>Avez-vous pu transhumer ces 6 derniers mois ? Si non : 0 si oui : 0.5</p>	<p>Score __1__ </p>
<p>Score</p>	<p>Score total</p>	<p>Pourcentage</p>
<p>Ménages</p>	<p>__xx__ /33</p>	<p>__xx__ %</p>

9.2.2. Résultats obtenus

Un échantillon de 387 ménages bénéficiaires sur 403, soit un taux d'atteinte de 96%. La non-atteinte de l'échantillon s'explique par fait que certains bénéficiaires se sont déplacés hors de la zone du projet du fait de l'insécurité. Les critères qui ont prévalu au choix des 244 ménages non déplacés pour l'analyse de la graduation sont :

- Ce sont des ménages non déplacés ;
- Ils ont été enquêtés à la fois à la Baseline et à la Midline.

La situation initiale, à mi-parcours et à la fin du projet de la graduation pour chaque pays et la zone d'intervention du projet sont illustrés dans les graphiques ci-dessous.



Graphique 21 : Situation initiale et à mi-parcours de la graduation dans les 3 pays et la zone d'intervention du projet

De façon générale, on constate une régression des scores de la graduation des ménages bénéficiaires de la Baseline à la Endline au Burkina et au Niger contrairement au Mali où on a enregistré une légère amélioration du score de graduation avec une hausse de 25% du nombre de ménage ayant un score de graduation compris entre 71% et 87% du score total. Par rapport à la Midline, on note une légère amélioration du score de graduation dans l'ensemble de la zone d'intervention du projet.

Cette évolution négative du score de graduation des ménages au Burkina et au Niger s'explique par la situation d'insécurité que prévaut dans l'ensemble de la zone du projet.

Le tableau suivant illustre les indicateurs qui ont eu un effet négatif sur la graduation des ménages.

Tableau 46: Evolution du score de la graduation des ménages dans les 3 pays

Indicateur de la graduation	Burkina			Mali			Niger			Ensemble		
	B	M	E	B	M	E	B	M	E	B	M	E
1. Score de diversité alimentaire minimum chez les enfants de 6 à 24 mois	0,78	0,50	0,25	0,38	0,26	0,18	0,56	0,34	0,26	0,54	0,37	0,24
2. Score de diversité alimentaire minimum chez	0,57	0,55	0,27	0,55	0,42	0,08	0,63	0,56	0,37	0,61	0,52	0,27

les femmes de XX a YY ans												
3. L'adoption des bonnes pratiques d'hygiène	1,64	1,32	0,50	1,20	1,05	0,27	1,47	1,15	0,36	1,23	1,20	0,40
4. Allaitement maternel exclusif (seulement les mères d'enfants de moins de 6 mois) :	0,84	1,67	1,42	1,11	1,84	1,53	0,89	1,60	1,27	0,91	1,69	1,36
5. Score de consommation alimentaire – SCA	1,61	1,67	1,45	1,36	1,68	1,04	1,53	1,41	1,44	1,50	1,58	1,35
6. Épargne et crédits	0,26	0,11	0,19	0,04	0,06	0,11	0,10	0,08	0,20	0,15	0,10	0,18
7. Nombre d'hectare mis en valeur par les ménages de façon agro écologique	1,30	1,51	1,65	0,18	0,46	0,11	0,89	0,95	1,11	0,86	1,07	1,10
8. % des projets productifs rentables	0,15	0,10	0,05	0,48	0,07	-	0,31	0,59	0,28	0,27	0,22	0,12
9. Nombre d'UBT vendus ou capitalisés par ménage	0,41	0,78	1,22	1,84	1,71	1,41	0,65	1,39	1,23	0,67	1,21	1,27
10. Diversification des sources de revenus	1,22	0,87	0,85	1,13	0,98	0,92	0,66	1,01	0,91	1,02	0,88	0,89
11. % de bénéficiaires qui perçoivent une amélioration des relations et de la confiance : inter/intra-communautaire, inter/intra religieuse, générationnelle	1,96	1,30	1,73	2,00	2,00	1,07	2,00	1,95	1,60	1,97	1,67	1,53
12. % des bénéficiaires qui considèrent que leurs préoccupations (relative à la gestion inclusive et équitable des conflits communautaires et de l'accès aux ressources naturelles) ont été prises en compte	1,00	0,94	1,22	1,21	1,60	0,52	0,67	1,30	1,12	0,99	1,01	1,02
13. Nombre de communes dans lesquelles les services déconcentrés et décentralisés sont actifs. (Mairie, agriculture, élevage, santé et éducation, hydraulique)	0,77	0,59	3,83	1,50	1,00	2,53	1,50	0,56	2,76	1,20	0,70	3,14
14. Perception de l'accès aux ressources naturelles (pâturage, PFNL, eau etc.)	0,75	0,65	0,75	0,71	0,63	0,52	0,91	0,84	0,69	0,78	0,71	0,67
15. Besoins de base du ménage	0,07	0,22	0,43	0,40	0,46	0,44	0,07	0,11	0,34	0,12	0,23	0,40
16. Prise des décisions (femme mariée) 2	0,35	0,40	0,84	0,27	0,45	1,08	0,31	0,35	0,99	0,33	0,39	0,95
17. Accès au marché	0,20	0,12	0,18	0,37	0,27	0,18	0,30	0,40	0,24	0,25	0,25	0,24
18. Le niveau de violence ou conflit au sein de la communauté à baisser de X%	0,40	0,20	0,77	0,45	0,38	0,47	0,38	0,44	0,69	0,40	0,31	0,67
19. Prise de décision et confiance des jeunes non mariés	0,21	0,18	0,17	0,27	0,37	0,14	0,26	0,24	0,18	0,23	0,25	0,17

20. Habit transhumance sécurisé	0,42	0,46	0,49	0,51	0,50	0,60	0,47	0,50	0,49	0,45	0,42	0,52
---------------------------------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------

Source : Enquête terrain, Novembre 2023

Les raisons de la faible amélioration du score de la graduation des ménages dans les 3 pays (les indicateurs ayant impacté négativement la graduation) sont les suivantes

- La faible qualité de l'alimentation des ménages (faible diversification et score de consommation alimentaire)
- La faible adoption des bonnes pratiques d'hygiène
- Le faible niveau d'épargne auprès des AVEC et d'accès au crédit ;
- La faible création des projets productifs rentables
- La détérioration des relations et de la confiance : inter/intra-communautaire, inter/intra religieuse de fait de l'insécurité ;
- L'inflation des prix des denrées de première nécessité et le non accès physique au marché local du fait des enlèvements par le Groupes Armés non étatique (GAT) ;

L'analyse des critères d'appréciation de la graduation définis par le projet révèle quelques limites/insuffisances. Il s'agit entre autres de la non prise en compte des facteurs suivants dans le scoring des indicateurs de la graduation :

- Les ménages n'ayant pas d'enfant de 6 à 23 mois (pour la diversité alimentaire chez les enfants)
- Les ménages n'ayant pas de femmes en âge de procréer (15-49 ans) (pour la diversité alimentaire chez les femmes en âge de procréer)
- Les ménages ne disposant pas d'enfant de moins de 5 mois (pour l'allaitement maternel exclusive chez les enfants de moins de 5 mois) ;
- Les ménages n'ayant pas de jeune non marié (pour ce qui est de la prise de décision et confiance des jeunes non mariés)

9.2.3. Facteurs favorisant et limitant de la graduation des ménages TP

Facteurs limitant de la graduation :

- L'insécurité qui ne permet pas un encadrement de proximité des bénéficiaires et la mise en œuvre des activités ;
- Le blocus des localités du projet par les HANI empêchant tout ravitaillement de la population en denrée de premières nécessités
- Les déplacements des bénéficiaires au gré des attaques ou des menaces des HANI.

Facteurs favorisant de la graduation :

- L'Approche multisectorielle (paquets d'activités) pertinente ;
- Le Modèle triple Nexus humanitaire-développement-paix.

L'approche graduation un outil de suivi qui permet le suivi des effets /impact et changements observés auprès des bénéficiaires TP résidents du projet à travers des indicateurs de premier rang et second rang. Il contribue aussi à la redevabilité vis-à-vis des bénéficiaires et renforce la résilience de ceux-ci. C'est un outil en phase d'expérimentation et s'applique qu'au zone d'intervention plus stable permettant aux bénéficiaires d'être stable. Malheureusement, la dégradation de la situation sécuritaire en fin 2021 jusqu' à la date de passage de la mission, novembre 2023, la situation est restée très volatile. L'analyse de la graduation des ménages TP n'a connu une évolution positive de la baseline en passant par la midline et l'endline en fin de projet. La situation sécuritaire a pratiquement replongé les bénéficiaires dans leur situation de départ à cause des mouvements de leurs lieux de résidence à une autre localité avec les pertes des actifs en reconstitution et le faible fonctionnement des marchés locaux. Des entretiens réalisés avec les comités de ciblage/plaintes, il ressort que les ménages TP qui ont changé de catégorie varient entre 10 et 30% d'une localité à une autre. Comme leçon apprise, l'approche graduation ne s'applique qu'au zone d'intervention plus stable avec des ménages vulnérables résidents mais dans ce cas précis une partie importante des ménages vulnérables résidents se sont retrouvés en situation de déplacées internes avec un changement de statut, l'inaccessibilité des marchés (facteurs externes). Pour ce qui concernent les facteurs internes c'est la non prise en compte des facteurs suivants dans le scoring des indicateurs de la graduation : les ménages n'ayant pas d'enfant de 6 à 23 mois (pour la diversité alimentaire chez les enfants) ; les ménages n'ayant pas de femmes en âge de procréer (15-49 ans) (pour la diversité alimentaire chez les femmes en âge de procréer) ; les ménages ne disposant pas d'enfant de moins de 5 mois (pour l'allaitement maternel exclusive chez les enfants de moins de 5 mois) ; les ménages n'ayant pas de jeune non marié (pour ce qui est de la prise de décision et confiance des jeunes non mariés), etc. Au regard du contexte sécuritaire volatile, des réflexions doivent être menées afin de redéfinir le calcul des indicateurs de la graduation dans un contexte volatile et la prise en compte des facteurs internes si l'approche nécessite une expérimentation.

9.3. Valeur ajoutée de la synergie d'actions et développement de partenariat dans l'accomplissement des résultats du projet

Le projet a su faire valoir la synergie et la complémentarité dans la répartition des activités à mettre en œuvre entre partenaire de mise œuvre. L'implication des services techniques a permis d'orienter les choix des activités selon les besoins réels et pertinents ou de compléter (synergie) et améliorer les performances dans les réalisations (champs écoles, mise en place des groupes de soutien ANJE, entrepreneuriat économique avec l'accompagnement des groupes AVEC, etc.). La synergie d'action et d'expérience s'est faite à travers des rencontres et des activités de formations ce qui a permis de renforcer davantage les compétences de chaque partenaire dans la mise en œuvre des activités. L'efficacité est observée à travers l'intervention selon la qualification/spécialisation de chaque membre). Le point fort entre les partenaires c'est le respect de la communication, le renforcement des capacités des partenaires locaux, les échange des expériences entre les organisations internationales d'où une complémentarité dans la mise en œuvre des activités ce qui a permis d'atteindre une performance que la mission estime satisfaisant. Ces synergies d'action a permis aussi de faire des économies d'échelle dans la mise en œuvre des activités du projet en faisant appel à des experts pour la réalisation des activités (par exemple l'expertise de DRC a permis de faire des analyses de conflits du projet dans la mise en œuvre sans faire recours à des experts externes). La capacité à dupliquer ces formations reçues par les communautés et les services techniques a été mise en exergue au cours des entretiens avec les parties prenantes mais la situation d'insécurité a freiné le processus dans certaines localités inaccessibles, ce qui a entraîné la non-atteinte certaines cibles dans le renforcement des capacités.

En général, le partenariat est apprécié de part et d'autre, chaque partie prenante faisant preuve de promptitude et d'efficacité dans l'exécution des tâches confiées. Cependant il y'a quand même lieu de revoir les questions de procédures qui souvent retardent la mise à la disposition des fonds. Il y a aussi des défaillances de communication, la faible rémunération des activités conduites et non-respect du protocole de suivi des activités qui ont été soulignées dans la collaboration avec les services techniques (notamment l'agriculture (Seytenga), l'élevage Falagountou).

9.4. Analyse de la prise en compte du genre, l'âge ou le handicap

La prise en compte du genre est observée depuis la conception du projet à travers des activités dédiées spécifiquement aux femmes, aux jeunes, aux enfants de moins de 5 ans et personnes vivant avec un handicap. Le système de suivi et évaluation présente des données statistiques désagrégées selon le genre. Le tableau ci-après présente l'analyse de la prise en compte du genre au niveau de chaque résultat du projet.

Tableau 47 : Analyse de la prise en compte du genre au niveau de chaque résultat du projet

Résultats du projets	Niveau de prise en compte du genre
Résultat 1 : Protection sociale	<ul style="list-style-type: none"> - Priorisation des ménages dont les chefs de ménage sont des femmes, ou ayant des membres vivant avec un handicap lors du ciblage des bénéficiaires ; - Au moins 30% des bénéficiaires sont des ménages dirigés par les femmes dans les PDI (214/725) et de ménages TP bénéficiaires (1534/4885) ; - Au moins 30% des membres des comités de ciblage et de plainte sont des femmes et des jeunes ; - Au moins 40% des femmes ont participé aux activités cash for work (HIMO) 1112/2733 - Plus de 90% des personnes des ménages TP sensibilisées sur la nutrition lors des activités de distribution de la farine (90810/96416) sont des femmes
Résultat 2 : Santé/Nutrition	<ul style="list-style-type: none"> - Les activités de groupes de soutien ANJE (GSAN, GASPA, GSANJE) concernent principalement les femmes, les jeunes, les personnes âgés et les hommes ; - Implication des femmes en âge de procréer dans la stratégie PB familial (6 223) - Implication des facilitatrices mamans leaders dans la promotion des pratiques ANJE - Dépistage des enfants de moins de 5 ans (plus de 67 074 enfants de moins 5ans) - Plus de 139319 personnes ont eu accès et un service minimum de santé (les cliniques mobiles, CS) dont 72 419 femmes - Plus de 565 jeunes ont participé aux ateliers de résilience des jeunes
Résultat 3 : Moyen d'existence	<ul style="list-style-type: none"> - Plus de 30% des bénéficiaires des activités économiques (embouche, AGR, vaches laitières,) sont des femmes - Forte implication des femmes dans l'exploitation des périmètres maraîchers (au moins 80%). - Plus de femmes touchées par les séances de sensibilisation/formation conduites par les groupes communautaires de soutien à la nutrition (79424/93872) - 481 groupes AVEC mis en place avec 12091 dont 9075 femmes majoritaires - 3180 producteurs formés sur les techniques agroécologiques à travers les CEP dont 1840 femmes
Résultat 4 : Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> - Implication des jeunes hommes et femmes, membres des clubs de paix dans le cadre des activité sensibilisations la prévention et de gestion des conflits - La participation des femmes lors d'ateliers de formation sur les rôles et responsabilités des acteurs de la gouvernance locale ; - Présence d'au moins deux femmes dans les comités - Organisation des activités (compétition sportive) regroupant des jeunes, les hommes, les femmes et les personnes vivants avec un handicap

Résultat 5 : Cohésion sociale	- Implication des personnes âgées (sage, leaders communautaires, jeunes et les femmes), membres des CCp dans le cadre de la prévention et de gestion des conflits, les ateliers de dialogues, les foras
----------------------------------	---

Source : Rapports d'activités du projet RECOLG

En conclusion, la prise en compte du genre a tenu compte des femmes, jeunes filles et jeunes garçons et des personnes vivants avec un handicap lors de la conception mais la prise en compte des personnes vivants avec un handicap n'a pas été documentée. Aucun bénéficiaire n'a été exclu du fait de son sexe, de son âge ou de son handicap. La stratégie de genre promue par le projet vise l'égalité entre les sexes et l'autonomisation (économique et sociale) des femmes à travers la mise en place des AVEC, la promotion des activités économiques et la promotion des activités ANJE avec la mise en place des groupes de soutien ANJE, renforçant leur estime personnelle et leur rôle au sein du ménage. Néanmoins la prise en compte des femmes et jeunes restent faible dans la résolution des conflits au niveau du résultat 5 pour des raisons liées aux aspects culturelles et du type de conflits dans les 3 pays. Des actions de sensibilisations ou des plaidoyers auprès des leaders communautaires pour plus d'implication des femmes et des jeunes dans la résolution des conflits pour une meilleure apprentissage.

X. Analyse du Suivi-évaluation et communication

10.1. Coordination

La coordination est faite principalement à travers la tenue des réunions virtuelles mensuelles, trimestrielles de revue et bilan annuelle entre UGC et les comités de pilotage pour une meilleure coordination des activités ainsi que des cadrages budgétaires pour adapter la conduite du projet au regard du contexte sécuritaire.

La coordination interne est marquée aussi par le suivi des activités sur le terrain en termes de réalisations. Il faut noter que l'implication des autorités locales / collectivités territoriales et services techniques à travers respectivement des engagements et des protocoles a permis d'assurer la cohérence de l'action avec les orientations nationales et locales (rôle régalién) et le suivi technique de la mise en œuvre de certains volets du projet et participation à certaines réalisations.

De plus la coordination participe à des rencontres semestrielles d'inter consortia avec d'autres consortium RECOSA (Burkina-Niger), ANV (Burkina-Niger), ACOR (Mali-Mauritanie), etc pour une meilleure coordination des activités ainsi que des cadrages budgétaires pour adapter la conduite du projet au regard du contexte sécuritaire. Ces rencontres ont permis de faire le bilan des activités menées par les différents consortium, l'évolution des indicateurs, les difficultés rencontrées et les solutions proposées. Le point sécuritaire qui impacte énormément sur le déroulement des activités des différents projets ainsi que les perspectives pour l'avenir. Des recommandations sont formulées au cours de ces rencontres en mettant l'accent sur la documentation des progrès engendrés pour l'apprentissage, la réalisation et partage des d'expérience. Par ailleurs, aucun compte rendu de ces rencontres n'est documenté pour un meilleur suivi de la mise en pratique des recommandations de ces rencontres.

10.2. Suivi

Le système de suivi et d'évaluation est bâti sur les expériences des leads du consortium et des autres membres du consortium. Il est exécuté à deux niveaux :

- **le suivi évaluation interne permanent** et le suivi évaluation externe périodique. Le suivi évaluation interne est réalisé à 3 niveaux notamment le **niveau terrain** coordonnées par les animateurs du projet et permet de collecter les informations au niveau des bénéficiaires. Le suivi-évaluation au **niveau régional** est assuré par les partenaires de mise en œuvre en collaboration avec les services techniques déconcentrés de l'Etat. Le Suivi-évaluation au niveau central est

assuré par l'Unité de Gestion du Consortium (UGC) à travers des rencontres mensuelles et trimestrielles de revue et bilan annuelle.

- **le suivi-évaluation externe périodique** est constitué du Comité de Pilotage du Consortium (CPC), des missions /supervisions conjointes avec les services techniques, partenaires, relais et les missions d'étude de base, d'évaluation à mi-parcours et finale (réalisées par les consultants externes à travers des appels d'offres).

Les étapes de suivi mis en place sont les suivants :

- La planification de la mise en œuvre des activités sur la base du Programme de Travail et Budget Annuel (PTBA) élaboré de façon participative avec les membres du consortium.
- La réalisation des études, la mise en œuvre du projet a connu la réalisation des études suivantes : le ciblage des bénéficiaires à travers l'approche HEA qui a permis l'identification des ménages vulnérables et les PDI ; L'étude de référence qui a permis d'avoir les données de base pour faciliter la mesure de l'évolution des activités et l'atteinte des résultats, la midline et la présente évaluation finale (endline) qui permettra de mesurer de manière objective, la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact, la durabilité et les questions clés.
- Le suivi opérationnel des activités du projet est assuré par des sorties de supervision des acteurs opérationnels, des réunions mensuelles, trimestrielles et semestrielles ainsi que les mises à jour du tableau de bord des indicateurs de produit et de résultat (cadre de suivi de résultat).

Le suivi opérationnel s'est fait à deux niveaux : le suivi réalisé par les équipes des différents membres du consortium et le suivi au niveau de l'unité de gestion du projet (UGP) : le chef de projet dirige l'équipe du projet et la mise en œuvre du projet annuel et/ou trimestriels et mensuels de façon participative sanctionnés par des rapports trimestriels, semestrielle et annuels. Au 3 rapports annuels depuis le début du projet à date de réalisation de l'évaluation finale, il faut noter qu'au niveau des rapports trimestriels, et rapports semestriels, il y a une irrégularité ce qui n'a permis de dénombrer le nombre de rapports produits.

- Au niveau des partenaires locaux de mise œuvre, des réunions mensuelles bilan de mise en œuvre de plannings mensuels et réajustement du planning du mois suivant sont organisés. Aussi, les difficultés rencontrées y sont traitées. **Un rapport mensuel** est élaboré à cet effet ;
- Au niveau de l'UGC, des rencontres mensuelles et trimestrielles de revue et bilan annuelle et des rencontres de planification trimestrielle sont organisées mais on note l'absence de compte rendu qui devait être sanctionné par des PV de compte rendu.

Il a y aussi le suivi sur le plan financier à travers les reporting trimestriel et semestriel, les audits annuels externes conformément au manuel de procédures de gestion. Ce suivi financier est fait sous la responsabilité du responsable administratif et financier, accompagné du comptable.

Au niveau du rapportage, différents rapports sont produits et concentrent l'essentiel de l'information relative à l'exécution du projet ou d'une activité (formations, activités, études, avancement etc.). Enfin le rapport intermédiaire An1, An2 et An3 contient les éléments narratifs essentiels ainsi que certains résultats de la mise en œuvre et la situation d'évolution de la plupart des indicateurs. Cependant, l'on note quelques insuffisances au niveau du rapportage lié par exemple au non-respect des délais dans la production des rapports, irrégularité des rapports semestriels et trimestriels, la non disponibilité d'un canevas pour les cas de succès, la non-harmonisation des formats de rapports d'activités, Faible appropriation des rapports annuels du projet après rapportage, etc.

Pour ce qui concerne la communication entre l'UGC, les UMP et les membres du consortium est faite d'apport par le renforcement de capacité du staff et l'adoption d'un plan/charte de communication, ensuite par des rencontres périodiques (mensuelles, trimestrielles, et de bilan annuels) et enfin par **la visibilité** à travers la production des bulletins mensuels de communication des organisations membres du consortium et de l'inter-consortia, les prises de photos et montage vidéo, la confection de T-shirt et de banderoles, kakemono et l'organisation des ateliers de partage d'informations sur les alertes précoces

avec les autorités et des forums communautaires. Le plan de visibilité permet également de nous assurer d'atteindre nos objectifs sur ces aspects.

Dans l'objectif d'améliorer la qualité de l'intervention, un mécanisme de redevabilité a été mise en place. La prise en compte de la redevabilité vis-à-vis des communautés dans la mise en œuvre des activités du projet est faite à travers le lancement, la sensibilisation, l'information, l'implication des services techniques et autorités locales afin de susciter la participation et consultation des communautés bénéficiaires. Ces mécanismes sont assurés au niveau des communautés par leur implication à travers la mise en place des comités qui doivent recenser les plaintes, des points focaux de redevabilité. De plus il y a les outils tels le numéro vert, fiche de retours d'informations, traitements des retours, le liens kobo,...) ont été utilisés pour les remontés d'information en lien les cas de plaintes au niveau supérieur une résolution. Cependant, il ressort une faible remontée des retours d'informations par les staffs et les communautés malgré le dispositif mis en place et la formation du staff. Des activités de formation/recyclage sur la redevabilité ont été organisés à l'endroit de tout le staff. L'implication et la tenue des ateliers bilan et de planification avec les bénéficiaires, les services techniques et les collectivités sont des mécanismes de redevabilité qui permettent à l'ensemble des acteurs clés d'avoir le même niveau d'information sur la mise en œuvre et l'évolution du projet. Ce qui permet de faciliter capitaliser afin de documenter les bonnes pratiques qui serviront dans l'écriture des projets similaires.

Conclusion partielle : *La coordination avec les autres acteurs de la zone d'intervention a permis de développer des synergies et des complémentarités dans la mise en œuvre du projet avec la participation aux activités des clusters des membres du consortium et l'implication et la tenue des ateliers bilan et de planification avec les bénéficiaires, les services techniques et les collectivités. L'implication des autorités locales et services techniques déconcentrés permet d'orienter les choix des activités selon les besoins réels ou de compléter (synergie) et améliorer les performances de certaines infrastructures. La participation de l'équipe projet aux rencontres inter consortia permet de créer davantage de synergie entre les projets qui interviennent dans les mêmes régions d'intervention et renforcer leur impact auprès des populations bénéficiaires. La participation aux activités cluster a permis au projet d'harmoniser ces actions et faire la promotion de synergies afin d'éviter les cas de doublon dans leur zone d'intervention. Le système du suivi évaluation et redevabilité mis en place par le projet permet de faire le suivi de la mise en œuvre à travers des rencontres de planification annuelle et / ou trimestrielle et mensuelle, des sorties terrain de façon participative avec les membres du consortium. Le système de suivi mis en place a permis de réaliser des études (étude baseline, midline et évaluation) en lien avec le suivi des indicateurs dans l'objectif d'analyser la performance des indicateurs. Le suivi des activités a permis d'élaborer des rapports qui contiennent des données pertinentes permettant de comprendre le processus de mise en œuvre du projet. Cependant, l'on note quelques insuffisances au niveau du rapportage lié par exemple au non-respect des délais dans la production des rapports, irrégularité des rapports semestriels et trimestriels, la non disponibilité d'un canevas pour les cas de succès, la non-harmonisation des formats de rapports d'activités, Faible appropriation des rapports annuels du projet après rapportage, etc.*

XI. Leçons apprises

Les principales leçons apprises de la mise en œuvre du projet sont :

1. L'implication des services techniques (santé, agriculture, élevage, Développement social, environnement, etc.) en tant que contrôleurs du respect des normes sectorielles de réalisation de certaines activités, édictées par l'Etat est une évidence. Leur implication en tant qu'acteurs de la mise en œuvre de certaines activités contribue à n'en point douter une stratégie menant au renforcement de l'efficacité et de la durabilité du projet. En effet, à la clôture des activités du projet, les agents des services techniques et les partenaires locaux poursuivront le suivi et les conseils aux bénéficiaires dans leur rôle régulier, renforçant du coup la durabilité des résultats. Mais le suivi régulier constitue un défi car les moyens sont limités et la situation sécuritaire reste aussi un défi à relever.
2. Les projets communautaires à travers l'élaboration des PACA est une bonne stratégie qui permet l'implication de toute la communauté bénéficiaire depuis la base, à travers leur implication dans le diagnostic facilitant l'appropriation, la mise en place des comités. Leur implémentation demande une forte mobilisation des ressources financières ce qui n'a été le cas ici. La consolidation et le suivi des plans doit être reversée aux communes pour la recherche de financement et la continuité des actions dont la plupart émanent des PAI des communes.
3. Le partenariat avec les organisations locales et les relais communautaires facilite la mobilisation des populations cibles du fait de leur proximité. Avec la crise sécuritaire, des stratégies d'adaptation permettent de continuer la mise en œuvre du projet. Ceci renforce davantage l'idée selon laquelle, la collaboration entre les ONG, les organisations locales et les relais est primordiale.
4. L'implication et la responsabilisation de la communauté bénéficiaire dans la mise en œuvre du projet sont pertinentes et permettent d'engranger de bons résultats car elle permet aux bénéficiaires de faire eux même leurs diagnostics, de les porter et de les solutionner.
5. L'approche multisectorielle facilite le renforcement de la résilience. En effet, le fait de combiner plusieurs approches et actions au profit des mêmes bénéficiaires leur permet de vite se reconstituer en évitant l'utilisation des stratégies néfastes. Ainsi, l'appui en AGR, l'embouche, le maraîchage, petit commerce, cash for work, les activités de sensibilisation sur la consolidation de la paix, la réalisation des forages, la mise en place des COGES autour des infrastructures et périmètres maraîchers, les BC/BAB, le renforcement des capacités et la dotation des bénéficiaires en techniques de production agricole, animale et végétale à travers l'implication des personnes ressources garantissent la durabilité des actions du projet.
6. La stratégie d'adaptation utilisée (délocalisation de certains activités et recadrage de certaines activités/stratégies) au regard du contexte sécuritaire très volatile a permis de s'adapter tout en gardant les mêmes objectifs du projet. Cela est un avantage/atout dans la mise en œuvre des activités, en plus des stratégies de mitigation initialement identifiées.

XI. BONNES PRATIQUES

En rappel, une bonne pratique est une expérience réussie découlant d'un processus participatif, ayant fait ses preuves et permis d'obtenir de bons résultats. En effet une bonne pratique doit prendre en compte les critères suivants :

- **L'innovation** : La pratique est « originale » et son application s'inscrit dans une perspective nouvelle. Par son caractère innovant, la pratique se différencie soit par son domaine d'action, son approche et/ou les outils qui sont développés
- **La pertinence** : la pratique est opportune au vu du contexte, des besoins des populations cibles et des alternatives développées.
- **L'efficacité** : la pratique a fait ses preuves et a obtenu de bons résultats. Elle a été adoptée avec succès et a eu un effet positif sur les populations cibles.
- **La duplication** : la pratique est en mesure d'être dupliquée, d'avoir un potentiel de reproductibilité et doit donc pouvoir être adaptée à des objectifs similaires dans des contextes différents.
- **La durabilité** : la pratique préserve son « effet / impact » positif dans le temps grâce aux changements qui y sont introduits, à la volonté et aux capacités de l'acteur à continuer conformément aux exigences du contexte d'intervention.

Tableau 48: Principales bonnes pratiques du projet

Bonnes pratiques	Description
L'approche nexus : Humanitaire- Développement-Paix	<p>L'approche multisectorielle produit des effets / impacts plus significatifs en apportant des changements dans plusieurs secteurs de la vie d'un individu ou d'un ménage, ce qui confère plus de chance de changement durable.</p> <p>La population cible (jeune) se caractérise par la pauvreté, un faible taux d'emploi, une faible implication dans les actions de lutte contre les effets du changement climatiques et la surexploitation des ressources naturelles. Au regard de cette situation, l'approche multisectorielle est la bien fondée car permet de subvenir à leurs besoins tout en les impliquant dans les différentes activités de leurs communautés, améliorant l'appropriation du projet.</p> <p>La pratique est en mesure d'être dupliquée, d'avoir un potentiel de reproductibilité et doit donc pouvoir être adaptée à des objectifs similaires dans des contextes différents.</p> <p>La pratique est en mesure de préserver son « effet/impact » positif dans le temps grâce aux changements qui y sont introduits.</p>
Approche participative et inclusive	<p>La pratique est innovante à travers son approche qui implique plusieurs couches de la communautés (les adultes ; les jeunes ; les enfants et même les nourrissons), les différents services techniques étatiques spécialisés dans les différents domaines et les collectivités avec la maîtrise d'ouvrage communale et les ONG partenaires. Elle est pertinente dans un contexte caractérisé l'insécurité, le sou emploi des jeunes et les tensions communautaires, ce qui va permettre de créer un cadre d'échanges d'idées, de partage d'expériences et de renforcement de lien entre la communauté elle-même et entre les PDI à travers l'acceptation de vivre ensemble en leur autorisant à participer aux activités du projet. Elle a été inclusive à l'implication des femmes dans le comité de ciblage et de plainte au moins 2 femmes membres des comités. L'individualisme féminin disparaît grâce aux groupements avec ou elle travaille toute ensemble dans la paix et dans le respect. Grâce aux connaissances acquis dans le domaine de la production agricole et animale, la communauté a amélioré leur technicité et leur production. Cette approche doit être dupliquée car l'implication et l'inclusion font preuves de satisfaction, évitent les tensions et prônent le vivre ensemble. Elle duplicable à tout projet d'urgence, relèvement et développement dans un contexte très fragile et sensibles aux conflits.</p>
TM couplé aux activités économique	<p>L'approche est innovante parce qu'elle s'inscrit dans une perspective de renforcement de la résilience des bénéficiaires. Son caractère innovant c'est qu'elle cible le même bénéficiaire en apport plusieurs appui dans l'objectif de le rendre autonome. Elle pertinente dans un contexte caractérisé par la récurrence des crises qui fragilise les moyens d'existence des vulnérables. Elle est efficace car elle permet de créer un emploi ou une source de revenus supplémentaire pour le bénéficiaire et permet au bénéficiaire d'entreprendre avec l'accessibilité aux crédits au niveau locale (groupe AVEC). Elle durable du fait de la responsabilisation du bénéficiaire dans la gestion de l'activité. Facile à dupliquer dans le cas où des fonds sont mobilisés pour le</p>

Bonnes pratiques	Description
	désengagement. Elle est duplicable dans des projets similaires et dans un contexte caractérisé par la pauvreté et le sous-emploi des jeunes.
Mise en place des GSANJE couplé avec la pratique des AGR	L'approche est innovante car par le passé l'accent est mis sur la mise en place des GSANJE à travers l'implication des centres de santé et les relais communautaire mais le temps consacré à ces activités n'est pas pris en compte. Elle est pertinente car elle permet de lutter contre la malnutrition mais aussi elle permet à la femme dont 75% de son temps consacré à la gestion de l'enfant de trouver une source de revenu dans cette gestion. La stratégie intégrée de nutrition et AGR facilite le renforcement de la résilience. En effet, le fait de combiner plusieurs stratégies et actions au profit des mêmes bénéficiaires leur permet de vite de garantir la durabilité. Ainsi les activités de nutrition (mise en place des GASPA/GSAN/GSANJE, activités de sensibilisation sur ANJE) et AGR (petit commerce, embouche, maraîcher culture, etc) procurent le bien être familiale (enfant, mère et future mère) et renforcent l'autonomisation financière de la femme. Elle est duplicable car elle peut être associée toute autre activité impliquant les femmes en âge de procréer.
Mise en place des champs écoles paysans	L'approche est innovante car elle touche la production agricole et animale. Elle s'inscrit dans une capacité de doter de toutes les techniques aux bénéficiaires en renforçant ces capacités dans la production. Elle est pertinente dans un contexte caractérisé par des irrégularités des pluies liées aux effets du changement climatique et épizootiques. Elle est efficace car elle permet aux bénéficiaires de s'adapter dans la production du fait de l'amélioration des rendements grâce aux techniques modernes de production (champs école, CES/DRS), les populations bénéficiaires ont augmenté leur production permettant de couvrir leur besoin alimentaire pendant toute l'année par au moins 50% des bénéficiaires qui ont pu produire. Ce qui peut entraver la durabilité c'est l'inaccessibilité des semences améliorées. L'approche devrait former des producteurs semenciers afin de faciliter l'approvisionnement de tout le circuit afin de garantir l'accessibilité pour le long terme. L'approche devrait aussi introduire les caisses de résilience comme approche durable de renforcement des capacités pour accompagner les producteurs dans les différentes activités des CEP (production pluviale, maraîchère ou élevage).

XII-CONCLUSION-RECOMMANDATIONS

12.1. Conclusion

Le projet « Résilience et Cohésion Sociale des communautés transfrontalières du Liptako-Gourma (RECOLG) au Burkina Faso, Mali et Niger », a pour objectif global « d'améliorer les conditions de vie, la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et face aux conflits et la cohésion sociale des populations vulnérables dans 13 communes de Liptako-Gourma. ». Sa mise en œuvre est assurée par un consortium composé de huit (8) ONGs internationales et nationales dont Save the Children, CARE, DRC, CRUS, AREN, RBM, Tassaght et Karkara, pour une durée de 48 mois (décembre 2019 - décembre 2023). L'évaluation finale a permis d'apprécier le niveau d'atteinte des indicateurs de performance du projet sur les quatre années d'intervention globale du projet afin de générer des évidences permettant de comprendre dans quelle mesure les stratégies, approches et actions mises en œuvre ont contribué ou pas à l'obtention des effets attendus et inattendus à la lumière des éléments de contexte de la zone d'intervention des trois pays. Elle a également permis de mesurer de manière objective, la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact, la durabilité et les questions clés.

A l'issue des analyses des données, l'on peut conclure que malgré le défi sécuritaire le projet a su s'adapter en mettant les bases pour une résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et face aux conflits et la cohésion sociale des populations vulnérables dans 13 communes de Liptako-Gourma.

12.2. Recommandations :

Au terme de l'évaluation finale, l'équipe de consultants formule les recommandations suivantes à l'endroit du consortium et des parties prenantes.

Recommandation à l'endroit de l'UE

- Pour les futures interventions, mener une réflexion approfondie vers une stratégie écrite de désengagement en fin de mise en œuvre de projet afin de permettre collectivités services techniques /collectivités/ONG locales de poursuivre le suivi et l'appui conseil des bénéficiaires.
- Au regard des résultats engranger et la pertinence des activités implémentées dans un contexte sécuritaire volatile, il sera judicieux de prévoir une phase de consolidation des acquis en listant les activités ayant connues des succès avec l'implication des STD et les collectivités et étendre la zone de couverture à d'autres communes.

Recommandations à l'endroit des membres du consortium

- Organiser un atelier de désengagement avec les acteurs clés (services techniques, collectivités, les bénéficiaires et les leaders communautaires) en les responsabilisant pour le suivi et l'appui conseil pour une continuité des actions/acquis.
- Mener des réflexions vers une capitalisation des stratégies d'adaptation pour des projets similaires au regard du contexte sécuritaire volatile ;
- Pour des projets similaires, prévoir des rencontres pour une meilleure compréhension de la paix afin que les acteurs clés (STD, ONG, Partenaires, les leaders communautaires, OSC, etc) puissent harmoniser les compréhensions.
- Pour des projets similaires, il serait pertinent de tenir comme d'autres destination du cash tels que les soins des enfants et des femmes, le paiement de la scolarité des enfants, de vêtements, etc. dans le cash en revoyant le montant.
- Pour des projets similaires, mettre en place des comités de suivi des terres récupérées et ensemencées afin d'éviter l'utilisation abusive par l'Homme et les feux de brousse.
- Dorénavant, il faut définir les cibles pour les activités n'ayant pas de cible (Activité 4 Santé mentale et appui psychosocial ; Activité 5 Protection de l'enfance contre les violences et les abus et VBG ; Activité 6 Résilience des jeunes) pour faciliter le calcul des taux d'exécution de ces activités) au niveau du résultat 2.

Recommandation à l'endroit des partenaires locaux

Continuer l'appui conseil et l'accompagnement des bénéficiaires dans la pérennisation des acquis du projet (comité de gestion, relais communautaire, Groupe de soutien ANJE, Groupe AVEC, les relais communautaires, etc.)

Recommandations à l'endroit des collectivités (Mairie)

S'approprier et inscrire les réalisations du projet dans le patrimoine communal afin de continuer le suivi après le projet (exemple les récupérations des terres dégradées, BC/BAB, périmètres maraîchers, projet agricole en lien les champs écoles)

Recommandation à l'endroit des services techniques de l'Etat

Continuer le suivi des bénéficiaires du projet afin de pérenniser les actions du projet (rôle régalién)

Recommandations à l'endroit des bénéficiaires

- S'approprier des acquis du projet afin de renforcer leur résilience en nutrition (ANJE), sécurité alimentaire et moyens d'existence, en cohésion sociale en adoptant les pratiques optimales d'ANJE, les bonnes pratiques agricoles et en cultivant le vivre ensemble.
- Développer des initiatives d'AGR autour des activités afin d'engranger des ressources financières pour faciliter la continuité des activités (GSAN, comités de gestion des infrastructures, embouche, petit commerce, etc.)

BIBLIOGRAPHIE

- *Rapports d'enquêtes SMART 2022 (Burkina Faso, Mali, Niger);*
- *Rapport descriptif narratifs intermédiaires An 1, An2, An3*
- *Document du dispositif d'alerte ;*
- *Document de capitalisation PB famille et clinique mobile*
- *Rapports d'analyses sensibilité au conflits (Burkina Faso, Mali, Niger)*
- *Rapports PDM (BF, Mali, Niger) ;*
- *Base de données des ménages (BF, Mali, Niger) ;*
- *Matrice des indicateurs RECOLG ;*
- *Liste des bénéficiaires de chaque pays (BF, Mali, Niger) ;*
- *Rapport cadre harmonisé 2023 (Burkina Faso, Mali, Niger)*
- *Rapport récolte de changements 2023 (Burkina Faso, Mali, Niger)*
- *Rapport financier 2019-Novem 2023 (Burkina Faso, Mali, Niger)*

ANNEXES

Annexe 1 : les TDRs

Annexe 2 : les Outils de collecte de données

Annexe 3 : Répartition de l'échantillon par village

Annexe 4 : liste des personnes interviewés